ECONOMIC TRANSFORMATION

THE HONOURABLE LARRY GROSSMAN, Q.C., TREASURER OF ONTARIO

Ontario Budget 1984

Economic Transformation

Presented in the Legislative Assembly of Ontario
by the Honourable Larry Grossman, Q.C.,
Treasurer of Ontario and Minister of Economics

Tuesday, May 15, 1984

General enquiries regarding policy in the *Ontario Budget 1984* should be directed to:

Ministry of Treasury and Economics
Frost Building, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 1Y7

(416) 965-8400

Enquiries regarding specific measures in the *Ontario Budget 1984* should be directed to the addresses given in Appendix A to the Budget Statement.

Copies are available free from the Ontario Government Bookstore, 880 Bay St., Toronto. Out-of-town customers write to: Publications Services Section, 5th Floor, 880 Bay St., Toronto, Ontario, M7A 1N8. Telephone 965-6015. Toll free long distance 1-800-268-7540, in Northwestern Ontario 0-Zenith 67200.

Printed by the Queen's Printer for Ontario

ISSN 0381-2332

Pour de plus amples renseignements au sujet du *Budget de l'Ontario 1984*, s'adresser au:

Ministère du Trésor et de l'Economie
Edifice Frost, Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 1Y7

(416) 965-8400

Veuillez faire parvenir les demandes relatives à certaines mesures particulières du *Budget de l'Ontario 1984*, aux adresses données dans l'Annexe A de l'exposé budgétaire.

On peut se procurer des exemplaires gratuits du présent document à la: Librairie du gouvernement de l'Ontario 880, rue Bay, Toronto ou en écrivant au: Centre des publications 5e étage, 880, rue Bay Toronto (Ontario) M7A 1N8 Téléphone 965-6015. Interurbain sans frais 1-800-268-7540, dans le Nord-Ouest de l'Ontario: 0-Zénith 67200

Imprimé par l'imprimeur de la Reine pour l'Ontario

ISSN 0704-3503

1984 Ontario Budget

Table of Contents

Budget Statement

The Budget Strategy 1

Economic Transformation: Employment and Training 2

Economic Transformation: Innovation, Enterprise and Small Business 7

Economic Transformation: Investing in Communities and Resources 11

Social Transformation: Assisting Individuals 12

Government Restraint 16

Premiums, Rental Charges and Bank Reserves 17

1984-85 Fiscal Plan 19

Conclusion 21

Appendix A: Budget Measures 22

Appendix B: Economic Outlook 29

Appendix C: Ontario Finances 33

1984 Budget at a Glance

	1983-84	1984-85	Growth Rates
	($ million)		(%)
Gross Provincial Product	146,221	159,332	9.0
Spending	24,947	26,801	7.4
Revenue	22,597	24,762	9.6
Cash Requirements	2,350	2,039	(13.2)

1984 Budget Statement

The Budget Strategy

Mr. Speaker:

Before submitting to this Legislature the Budget initiatives I am proposing, I want to outline briefly the basic choices I have made and how I have approached this assignment.

To encourage constructive discussion across the province, I presented last autumn a pre-budget statement that assessed our economic outlook and outlined the basic choices facing Ontario. The discussions arising from that document have been valuable and I am grateful for the advice that has been tendered. It speaks well of the open consultative process that will remain a hallmark of Budget preparation in our province.

In designing the specific measures in this Budget, I have been guided by what I have heard and by what I believe to be a broad consensus on our economic circumstances and the aspirations of our people.

The Ontario economy has recovered from recession and will grow broadly in 1984. Rising exports and expanding domestic activity should provide a 4.7 per cent increase in real economic growth and an 8.9 per cent increase in personal income. However, if we are to prosper in a changing world economy, sustained expansion demands not only steady resolve in the fight against inflation, but a shared commitment to economic transformation. We cannot return to "business as usual". We are in the midst of profound economic change and adjusting to this transformation -- indeed assisting it -- is a social and economic imperative.

This year, employment is expected to increase by 125,000 jobs. This reinforces our confidence in our economy but it must not disguise the fact that unemployment, particularly among our young people, is too high and will require energetic and innovative action by government.

This Budget will focus on our ability to invent, to create, to be entrepreneurial. In this sense, our people, and especially our entrepreneurs, are clearly our greatest economic asset.

Our public institutions and our communities themselves have a powerful contribution to make in meeting new economic challenges and equipping our people to enjoy rewarding lives. Local governments, universities and colleges, labour and our active volunteer organizations must be full partners in the economic and social transformation of the province. This Budget will encourage that partnership.

Mr. Speaker, the Government has a clear mandate to invest vigorously in supporting and shaping change in Ontario. But in doing

so, we must live within our means. Deficits must come down. For the year just ended, I am pleased to report that we have been able to reduce the projected deficit of $2.695 billion to $2.350 billion. However, this Budget must go further. By maintaining our commitment to productivity and efficiency, we will be able to make major new investments in our economic transformation.

This Budget rejects stop-gap measures; rather, it makes strategic investments in the long-term interests of our people.

Consistent with these principles, the Board of Industrial Leadership and Development will guide the implementation of the economic strategy in this Budget. This year, BILD will be provided with a $500 million economic transformation fund to equip our citizens and our industries to meet the demands of a changing economy.

Bearing in mind the need to be creative and the advice we have received, this Budget will:

- significantly expand and reform our support for youth employment;
- improve job access for women;
- assist older workers in acquiring new skills;
- strengthen the role and resources of our learning institutions;
- quicken the modernization of our industries;
- stimulate innovation and small business;
- enhance our resource industries;
- help break the cycle of welfare dependency;
- offer more independence to the elderly and the disabled;
- extend our commitment to productivity and restraint; and
- reduce the deficit.

Economic Transformation: Employment and Training

Mr. Speaker, during this time of economic transformation, the products of inventive and energetic minds will shape our horizons and determine our competitive success.

Industry, in particular, has an obligation to increase its efforts to train our people. Individual businesses must generate more opportunities not only by participating in government programs, but by sponsoring initiatives of their own.

Accordingly, private sector employers who benefit from government employment subsidy programs will be expected to provide meaningful experience and training.

Today, I am announcing the establishment of two major funds through which this Government will invest $600 million over the next three years in youth training and employment and in retraining for experienced workers.

We will create a $150 million *Ontario Skills Fund* to build on the experience of older workers by investing in retraining and upgrading.

We will also create a $450 million *Ontario Youth Opportunities Fund* to provide major new opportunities for young people to acquire the training and experience they need to prepare for the future. We have rejected temporary "make work" schemes because they do not prepare our young people adequately for the future. Only a strong and growing economy will ensure a job for every young woman and man.

These new initiatives, together with our existing programs and activities, are strategic, long-term investments in our young people. They will complement the activities of the federal government and our educational system, and will mobilize the efforts of the voluntary sector, municipalities and business.

Mr. Speaker, together we will provide an opportunity for every young person in this province.

An Opportunity for Every Young Person in Ontario

Last year our colleges and universities provided opportunities for training and higher learning to more than 330,000 people in Ontario.

In addition, we have in place a range of programs that address specific employment problems of young people. These programs will now be co-ordinated and consolidated through *Ontario Youth Opportunities.* Young people and employers will gain access to this program through a province-wide telephone network.

Ontario Youth Opportunities will place new emphasis on training and experience for:

- the hard-to-employ -- those young women and young men who suffer frequent and extended periods of unemployment; and
- young workers who have lost their jobs during a time of economic change.

I now wish to announce a ten-point strategy to increase you h training and youth employment in Ontario.

One: We will create a non-profit corporation called *Ontario Youth Trust* which will increase training and job experience for hard-to-employ young people. It will offer basic work skills and provide placements in local firms. The Government will expect business leaders from all regions of the province to serve as active members of the Board of Directors. Local firms will be asked by the Board to provide funding, training positions and jobs. They will also be asked to contribute staff to co-ordinate the program and provide counselling and job search skills. These counsellors will work

closely with participants during their early weeks of employment to help improve their job performance and build their self-confidence.

Two: Under a new program, *Ontario Youth Corps*, we will put our young people to work in important community services such as home care for the elderly and assistance to the handicapped and disabled. This will give them experience, work and a sense of self-worth. We will provide wage subsidies and seed money to support initiatives developed by service organizations and municipalities.

Three: A new *residential centres program* will be created. It will offer basic and intensive education, vocational training and counselling for disadvantaged youth, aged 15 to 19, who lack literacy and other basic skills needed to get a job. These centres will be operated by voluntary groups, businesses, school boards or municipalities. Trainees will receive room and board and a weekly allowance.

Four: Through our community colleges, we will create a new *Ontario Youth Start* program combining instruction in basic work skills, on-the-job training and counselling for young people who left school early and lack experience, motivation and self-confidence. This program will operate away from the traditional educational environment and will use surplus space in public buildings, commercial facilities and, where appropriate, vacant schools.

Five: A new program, *Ontario Youth Tourism*, will combine intensive training at a community college with on-the-job experience. Employers in designated tourist areas will be asked to create 2,500 positions and provide young workers with a training allowance of $100 a week.

Six: We are committing $80 million to a new *Ontario Youth Work Opportunities* subsidy program. The object of this program will be to support those job opportunities that offer real training or important job experience. A variable rate of subsidy will be introduced so we can target support to young people whose employment problems are most severe. The highest rate will be offered to young people who have less than a high school education and who have been without work for at least three months.

Seven: To encourage young people to start new businesses and become entrepreneurs, a new *year-round venture capital incentive* will be established for out-of-school youth. It will provide interest-free loans of up to $5,000.

Eight: We will increase from 33 to 100 the number of *youth employment counselling centres* in Ontario and make this a permanent program. They will play an important role in directing young people to programs that best meet their needs and will be a major link between young people and opportunities for training and jobs. The new centres will be focussed on smaller communities.

Nine: For many young people, the difference between staying in school and dropping out is the extra income they earn through a part-time job. To keep these young people in school, we will have, for the first time, a *part-time employment program*. A $1.25 per hour wage subsidy

will be paid to employers who provide part-time jobs for students identified by our counselling centres to be in serious financial need.

Ten: We will expand the *Ontario Career Action Program* and strengthen its value by focussing on training to develop more marketable skills. This year, the Government will increase this program's allocation from $19 million to $24 million, and will provide a combination of training and employment for more than 16,000 young people.

To oversee the co-ordination and design of Provincial youth training and employment programs, we are appointing a *Youth Commissioner* reporting to the Chairman of BILD. The Youth Commissioner will be responsible for strengthening training and practical experience in all youth programs, and for placing a new emphasis on the needs of those young people whose employment problems are most severe. The Commissioner will have a mandate to work aggressively with individual firms and volunteer groups to involve them in developing, or participating in, new training and job programs.

Many of the new initiatives I am announcing today have never been attempted in this country. They break new ground. They will provide an opportunity for every young person to prepare for a life of useful work and independence.

Retraining and Skills Upgrading for Experienced Workers

Mr. Speaker, we must also provide opportunities for our experienced workers to retrain and to upgrade their skills. The federal government already sponsors on-the-job training in industry and skill training in Ontario's community colleges. The Province has a network of colleges and universities teaching skills and developing the techniques and knowledge necessary to adapt successfully to a changing economy. We also have a wide range of direct training initiatives.

With the new *Ontario Skills Fund*, we will strengthen our commitment to retraining and skills upgrading. We will invest $150 million over the next three years to help experienced workers adapt to economic transition, and provide skills and technical upgrading opportunities for women who want to enter or return to the labour force.

First: We will create, for the first time in Canada, an incentive to establish *Training Trust Funds* which will encourage workers and firms to undertake continuous training efforts. Employers and employees will make equal hourly contributions to the trust fund. In the first year, the Province will match the hourly contribution of employees up to a maximum of $100,000 for each firm. These funds will provide retraining and job security. They will also encourage more businesses to establish training programs and develop co-operative arrangements among business, labour and government.

Second: We will provide $40 million this year for *special training initiatives* targetted to help women, older workers and others adversely affected by technological change. These programs will help them to

complete high school education, take technical courses, upgrade skills, train in new technology and participate in on-the-job training. In particular, we are tripling our funding for the Technical Upgrading Program, from $4 million to $12 million. This will provide new opportunities for women who want to improve their qualifications so they can enter the workforce or benefit from more advanced technical training.

Third: We will create a new *incentive to help older workers* who have been laid off. Employers who hire and train laid-off workers over age 45 will receive a $2,000 incentive when the employee has been on the job for one year. Older workers who have lost their jobs as a consequence of economic change face a distinct and serious set of problems. This measure will provide special support to help them acquire marketable skills.

Fourth: The Government will provide financial assistance to Unemployed Help Centres run by trade unions. During our pre-budget consultations, the Ontario Federation of Labour emphasized that these centres provide important counselling, advice and support for laid-off workers. Therefore, we have decided to provide funding to help keep the centres open this year.

Mr. Speaker, the initiatives I have outlined today represent a major and strategic investment in the future of our province and the quality of life of our people. To summarize, we will provide new opportunities for experience and training by:

- co-ordinating all programs through *Ontario Youth Opportunities*;
- mobilizing business involvement in youth training and counselling through Ontario Youth Trust;
- providing valuable experience and jobs in the community through Ontario Youth Corps;
- creating a new residential centres program to train disadvantaged youth;
- giving training and basic work skills to hard-to-employ youth with Ontario Youth Start;
- providing training and experience for young people through Ontario Youth Tourism;
- targetting higher wage subsidies to youth who most need jobs through Ontario Youth Work Opportunities;
- offering interest-free loans for out-of-school youth to start new businesses;
- expanding to 100 the number of youth employment and counselling centres;
- creating an incentive for part-time jobs for students in financial need;
- expanding the Ontario Career Action Program and promoting training in higher-skill jobs;
- appointing a Youth Commissioner;

- establishing a Training Trust Fund program;
- expanding all our special training initiatives;
- introducing a new incentive for employers who hire and train older laid-off workers; and
- supporting Unemployed Help Centres run by trade unions.

Many of these innovative initiatives are new to Canada. They are an important step toward building co-operation among all sectors of the economy. They represent a package we are proud to place before you today.

Economic Transformation: Innovation, Enterprise and Small Business

As we adapt to a very different economic structure, high value will be placed on the entrepreneurial skills of our citizens and their ability to innovate and adopt new technologies.

Research and Enterprise at our Universities

As pointed out in our policy paper, "Economic Transformation: Technological Innovation and Diffusion in Ontario", universities can be the basis for the growth of innovative firms. They generate scientific leadership and attract many of the best minds in Canada. We must improve the transfer of excellence in the laboratory to success in the marketplace. Consequently, I am announcing today a new initiative to improve the research capacity of our universities and to strengthen their partnership with the private sector.

We hope to generate $90 million in new resources over the next three years to help our universities and Ryerson acquire state-of-the-art equipment and to stimulate research activity most relevant to the innovative demands of our economy. Over this period, the Province will commit $30 million to a new *University Research Incentive Fund*, and we are confident that our universities will attract two dollars of investment from the private sector to match every dollar drawn from this fund. This program will be structured to meet the unique circumstances of each institution.

Through this and other initiatives, the Government will spend over $42 million on research activities, buildings and equipment purchases for universities this year.

Technology Diffusion

For many firms, immediate opportunities for increased competitiveness are provided not by new inventions, but by the rapid adoption of up-to-date processes. To improve access to advanced technologies, the Government's six technology centres have created a new partnership among business, trade unions and government.

Lack of adequate financing, however, can prove a serious stumbling block to putting knowledge to work within our firms. We will reinforce our technology centres program to help ensure that funds are available to assist in modernization and retooling. The Ontario Development Corporations will work with the centres to assist small- and medium-sized companies acquire the high technology equipment they need. In addition, the Minister of Industry and Trade will be introducing a new program to assist firms in renting robots and other high technology equipment.

Mr. Speaker, the adoption of new technologies requires not only awareness and dollars, but also advanced management and technical skills. We will create a *Technology Diffusion Training Program.* Through this program, Ontario's technology centres will provide educational grants to managers, engineers and technicians who are key to the technology adoption decisions of small- and medium-sized firms.

Computers and Children

The ability of our people to participate fully in the economy of the future will depend on access to, and familiarity with, new technologies.

I believe no child should be denied the opportunity and the right to become familiar with computers and other information technologies. The foundation of today's democracy was put in place by those who had the vision to teach the poor, as well as the rich, to read and write. If equality of opportunity is to remain the hallmark of Ontario, all our children must have fair and adequate access to the computer.

Through initiatives already underway in our schools, children in Ontario will receive a basic grounding in computer literacy.

To build on these foundations, I wish to announce what I believe to be an important new program. Through the Ministry of Citizenship and Culture, our Government will provide $4 million to place 4,000 computers in communities across the province. They will be offered through service organizations, libraries and other community institutions, which will provide children with instruction and opportunities to become familiar with computers.

Auto Parts Investment

Perhaps nowhere is the impact of industrial transformation more evident than in the automotive sector. To capitalize fully on emerging opportunities, our winning Canadian automotive parts firms must adapt to stay competitive.

To help meet this challenge we will provide, through BILD, $30 million as our contribution to a new three-year *Automotive Parts Investment Fund.* Working with the industry, we will identify opportunities in such areas as product development, plant modernization and improved management and training practices. As a partner, the Government will expect commitments and contributions from firms and workers to ensure long-term competitiveness.

Small Business and Enterprise

Mr. Speaker, our ability to respond successfully to change will depend in large part on the vigour and strength of entrepreneurs and small businesses. The job-creation record of young firms is evidence of their will and ability to adjust and to innovate. We must use our resources to support these new firms, which create most of the new jobs in our economy. This focus was confirmed in my pre-budget discussions with small-business people and their representatives.

Targetting the Small Business Tax Exemption

All Members will be aware of the extraordinary measure taken by my predecessor, the Honourable Frank Miller, to help small business weather the recession. By exempting small firms from Provincial corporate income tax for a three-year period, we have made a major contribution to preserving and creating employment. This has also ensured that our small firms emerged from the recession on a solid financial footing.

I have decided to continue the exemption from Ontario corporations income tax for start-ups and young firms. The exemption will apply to companies during their first three years of incorporation. It will mean an estimated $45 million annual benefit to new businesses in future years, providing significant support for young firms and reinforcing our commitment to entrepreneurship. (Appendix A.)

Targetting Small Business Development Corporations

Mr. Speaker, I have decided to maintain our commitment to the successful Small Business Development Corporations program by providing a $25 million allocation for 1984-85. Consistent with the need to target and focus our efforts, changes will be made to increase the benefits available to new enterprises and provide pools of capital for small business in selected regions of Ontario.

The SBDC program will be organized into three separate funds; $12.5 million will be available to investors in small business throughout Ontario. In addition, a special fund of $7.5 million will be dedicated exclusively to investments in the North and the East. Another special $5 million fund will be available specifically for investments in start-ups. (Appendix A.)

Further, to ensure a wider and more effective distribution of equity capital, additional technical changes will be made which will, for example, limit the maximum size of SBDC investments in any one small business to $2.5 million. (Appendix A.)

Reviewing Small Business Policies

Encouraging further investment in small business might be achieved most effectively through changes to the personal income tax system. Accordingly, I will be asking the federal government to join with us in looking at the following new approaches:

- permitting full deductibility of capital losses on shares in business start-ups;
- allowing self-administered RRSPs to invest in start-ups or other small businesses; and
- developing a special class of limited partnership, permitting the flow-through of tax deductions to investors.

These could be costly, but they may be cost-effective. Over the next few months I intend to review carefully these and other ideas to support entrepreneurship and small business start-ups in our economy.

A New Generation of Entrepreneurs

Mr. Speaker, there will be a high premium on creative entrepreneurial activity during this time of profound economic transition. While our small business tax and financing initiatives will help create a new generation of entrepreneurs, this Budget goes further. We will encourage business enterprise as a career choice for women and men in our learning institutions and in the community at large. Accordingly, I am establishing a $10 million *Enterprise Growth Fund* to invest in three new entrepreneur development initiatives.

First, we will establish *Innovation Centres* in selected universities and colleges to link the marketplace and the academic community. These centres should produce hundreds of new enterprises by providing a wide variety of business and technical support to innovators who want to commercialize their ideas, products and processes.

Furthermore, these centres will provide a welcome point of entry for local businesses to draw on the expertise of our learning institutions in developing their own potential products and processes.

Second, we will provide special funding to set up *Enterprise Centres* in communities across Ontario. These centres will provide new entrepreneurs with low-cost start-up space and common support services such as bookkeeping and computer facilities. Assistance will be provided on a cost-shared basis to a municipality, in conjunction with a private developer, to rent, renovate and operate appropriate facilities.

Finally, many viable new businesses have been established by employees who go out on their own, initially as suppliers to the parent firm. We will encourage that activity by assisting with the costs of evaluating the potential for "spinning-off" certain in-house activities to other local firms or to new businesses to be operated by current employees of large firms. This is a challenge to large businesses not only to increase their own productivity and reduce their overhead, but to participate in the creation of new enterprise.

Economic Transformation: Investing in Communities and Resources

I turn now, Mr. Speaker, to special initiatives to strengthen key economic sectors and help our communities address the challenges of economic change.

Community Economic Transformation Agreements

My pre-budget meetings across the province convinced me that the effects of social and economic transformation on each community are different, and that each community must respond in a different way. Accordingly, we have designed a flexible program to aid community development in Ontario.

The Province will enter into formal *Community Economic Transformation Agreements* with communities facing extreme structural change and where economic problems have been most severe and persistent. Under these agreements, the unique needs and potential of these communities will be assessed against the array of economic and community development programs now available. Enhanced assistance will then be tailored to individual circumstances. As part of this program, the Province will cost-share with municipalities vital economic projects which will generate employment. We will commit $20 million to these agreements this year.

The Government will also establish a new $10 million, three-year economic development program for Northern Ontario. This new program will provide industrial infrastructure and, together with our new SBDC fund, will help diversify and strengthen the economy of the North. The Minister of Northern Affairs will be announcing details shortly.

Key Sectors

Agriculture: Mr. Speaker, our investment in the agricultural sector will be increased substantially this year as we assist the farming community in transition. We have increased the budget of the Ministry of Agriculture and Food by 16.3 per cent this year. This growth reflects additional funds for new initiatives and enrichments of priority programs. The Ontario Farm Tax Reduction Program will be enriched by $18 million to $90 million and the Beginning Farmers Program will provide a further $9 million this year. Action is also being taken by the Minister of Agriculture and Food on our $62 million five-year commitment to the new Ontario Red Meat Plan and progress is being made in negotiating a national Tripartite Stabilization Program.

The agricultural community has consistently indicated that its fundamental concern is the cost of credit. Accordingly, I am announcing today that we are prepared to set up a national *Agribond Program* with the federal government. In recent years, Ontario and other governments have independently introduced programs to help farmers cope with the high cost of credit. My colleague, the Minister of Agriculture and Food, is taking the lead to consolidate the various programs under a Canada-wide

agribond program. Our proposal is cost-effective and, with federal government participation, will lead to a substantial cut in borrowing costs for farmers. This is a high priority for us and we are determined to see established an appropriate national arrangement.

Forestry: I am pleased to announce that the federal Minister of Finance and I have reached agreement on the funding of a new program to strengthen the management and renewal of our forests. Under this new agreement, $150 million will be provided by the two levels of government, on an equal basis, over the next five years to preserve our forestry industry.

Mining: We expect to undertake new minerals programs this year. A cost-shared federal-provincial mineral development agreement, for which we are allocating funding, should provide $30 million in support of geo-scientific surveys, specific research and development projects. The Minister of Natural Resources will be working on these and other mining industry initiatives.

In addition, the Province will be releasing a paper on taxation in the mining industry for discussion with the industry and the public. I am confident this process will help us to evaluate approaches to mining taxation most appropriate for the decade ahead.

Tourism: Mr. Speaker, earlier I described our new youth tourism training program. As well as providing experience for young people, it will benefit many tourist firms which might not otherwise hire additional trained staff.

Further, to address a concern of Ontario's tourist industry, I am announcing today a temporary addition to the retail sales tax refund program for visitors to Ontario. Under the *Accommodation Tax Rebate Program*, the five per cent retail sales tax on accommodation will be rebated to out-of-province visitors effective midnight tonight until December 31, 1984. (Appendix A.)

Finally, to ensure the long-term strength of this vital industry, I am providing funding for a five-year, $60 million joint tourism development agreement with the federal government. When concluded, this agreement will assist new projects, enhance visitor services and help upgrade planning and marketing activities.

Social Transformation: Assisting Individuals

Mr. Speaker, the challenge today is not only economic. Major changes are taking place in the social fabric of Ontario, and these changes must be reflected in our actions.

We want independence, good health and dignity for our seniors. We will help the disabled contribute fully to their communities and lead active, independent lives. We want to give the disadvantaged a greater sense of purpose and self-worth. We will deal compassionately with the problem of family violence. We will help those who rely on social assistance to assert their independence. We will increase access to day care for children from low-income families.

Social Assistance

Through a range of new initiatives, we will help those on social assistance who want to overcome welfare dependency, gain experience, employment and training, and participate more fully in our economy. These initiatives were raised at the federal-provincial meeting of Finance Ministers last December and are being developed in co-operation with the federal government under the shared-cost Canada Assistance Plan. They will require up to $120 million over three years.

Currently, there are 50,000 young people on direct social assistance. Many lack the experience, motivation and self-confidence they need to find a job or acquire new skills.

This year we will provide new opportunities to help these young people participate in the economy. Specifically, we will:

- enable them to go back to high school or take special upgrading classes without losing social assistance;
- provide counselling in job search skills and basic work habits; and
- offer placements in business, industry and the community so they can build self-confidence and gain some work experience.

Other initiatives will focus on young people, aged 12 to 18, whose parents are on social assistance. To help them prepare for an independent, productive future, we will provide summer counselling and employment-related experience. We will also provide funding for special support services for children most in need through Children's Aid Societies and Children's Mental Health Centres.

Further, Mr. Speaker, we are developing new programs to meet the specific needs of Ontario's 60,000 single parents on social assistance, most of whom are women. Many single parents lack access to affordable child care. At the same time, there is little incentive for them to participate in training programs or look for work when new wages are offset by greatly reduced social assistance benefits. To meet the special needs of these single parents, we will:

- provide increased support services, such as day care, to enable them to go out and participate in the labour market; and
- place individuals in social service agencies where they can gain job experience while providing valuable services for the elderly and other groups in the community.

New initiatives will also be developed to help disabled people who want to make the transition from social assistance to gainful employment.

Mr. Speaker, we hope that up to 11,000 people will choose to take advantage of new opportunities to gain important skills and experience and thereby increase their long-term employment possibilities. Our programs will ensure a more productive use of welfare funding. I urge employers, municipalities and social service agencies to join us in the

delivery of these programs. Constructive discussions with the federal government are proceeding and the Minister of Community and Social Services will soon be working with municipalities on the implementation of these important new initiatives.

Child Care

Mr. Speaker, access to high quality, affordable child care is an essential requirement for many who want to participate fully in our economy, particularly for those with lower incomes.

Because child care is an important part of today's economy and society, I am allocating a further $4.8 million this year to provide 1,500 more full-time, subsidized spaces. In addition, we will provide $1.2 million in day care subsidies through our expanded program to assist single parents on social assistance.

The Elderly and Disabled: Alternatives to Institutions

Mr. Speaker, we want our elderly and disabled to lead active lives in their own communities, away from institutions. Many elderly and disabled people want to live with their families. However, in some cases, providing shelter requires extensive home renovations which result in increased property taxes. We must encourage -- not penalize -- families for their efforts to provide shelter and supportive care.

Accordingly, I am announcing today that homeowners who undertake renovations or additions, specifically to keep an elderly or disabled person at home and in the community, will be exempt from any increase in taxable assessment that would otherwise occur. Homeowners who are elderly or disabled themselves will also qualify.

We will continue to provide the highest standards of service for those who need institutional care. At the same time, we will look for new and more effective alternatives so that our elderly and disabled can remain active in their own communities, close to family and friends. This assessment exemption is one such initiative.

Mr. Speaker, we will also expand our program of attendant care to support independence for people with serious physical disabilities. Over the next five years, the number of people benefitting from this program will be almost doubled. In addition, a new *Outreach Attendant Care* program will enable 240 severely handicapped people to remain in, or return to, their own homes. The total cost of these two attendant care initiatives will be in the order of $30 million over five years.

Finally, additional funding will be provided to enable the Ministry of Transportation and Communications to help municipalities purchase special buses for the physically handicapped.

Income Security for the Elderly

Last month I released a policy paper detailing Ontario's proposals for reform of Canada's retirement income system. As we have already indicated, Ontario will raise GAINS payments for the single elderly in conjunction with increases in the federal Guaranteed Income Supplement. By the end of 1984, our single elderly will be guaranteed a basic annual income of more than $8,000, or 60 per cent of that provided to couples. These GAINS increases will benefit 124,000 elderly persons in Ontario, most of whom are women. We are providing an additional $27 million for these improvements.

Social Housing

Mr. Speaker, we now support more than 118,000 rent-geared-to-income housing units in Ontario. Because housing for the least fortunate is a priority of this Government, I wish to announce today that we will increase our funding to enable 3,200 more families and disabled individuals to benefit from rent-geared-to-income housing. We will spend an additional $30 million over five years.

Family Violence

Last fall, the Deputy Premier announced new initiatives to address the urgent problem of family violence. At that time, $4 million was allocated to improve funding for transition houses and northern family resource centres, and a further $1 million was provided for capital purposes.

Today, I am announcing important enrichments to those initiatives. We will commit an additional $3.5 million to expand shelter services for battered women and their children and to provide emergency assistance and support. Further funding will be made available through the Ontario Women's Directorate for a public education campaign to increase awareness of this intolerable problem and inform victims about the help that is available.

Mr. Speaker, the major new initiatives I have outlined today represent a sensitive and compassionate response to the special needs of the less fortunate in our society. They reflect the commitment of this Government to enable all of our people to lead active, productive and independent lives.

Government Restraint

Mr. Speaker, in 1975, this Government introduced a policy of fiscal restraint. At that time we had about eleven public servants for every 1,000 residents. After nine years of restraint, we are able to provide more and better services with only nine public servants for every 1,000 residents. Further efficiencies should be achieved this year.

These efficiencies have been accompanied by appropriate compensation policies. As a transition from mandatory wage controls in the public sector, last fall we established zero to five per cent as an appropriate range for average increases in total compensation. Our fiscal policy was set to reinforce this program by limiting the payroll component of transfer payments and allocations for civil service pay. Arbitrators are required to consider the employer's ability to pay in light of existing Provincial fiscal policy.

I am encouraged that most public sector employers and employees have chosen to act responsibly in following this program.

In order to keep deficits and taxes down, governments must, above all, control their own costs. Therefore, I have decided to hold our direct operating expenditures for most activities to last year's level, rather than permit them to rise with inflation. This is a difficult step but, with the continued dedication and commitment of my Cabinet colleagues and their ministries, I am confident this will be accomplished.

Mr. Speaker, our local governments must restrain their staffing and direct operating expenses as well. I expect them to do so this year and certainly to incorporate such restraint into their 1985 plans.

In determining our transfer payments to municipalities and school boards in 1984, we have been generous in making allowances for five per cent inflation for goods and services and a similar increase for salary costs. Therefore, local governments should be able to live with modest spending and mill rate increases provided they take as firm a stance as this Government.

Unlike the Province, local governments do not have to finance pressures in the health care system. Furthermore, our school boards are experiencing declining enrolments, and I expect that, on average, school mill rates can be held to increases of less than five per cent. Yet, early indications are that some spending increases in the local sector this year will exceed what we consider to be appropriate.

I will be discussing with my colleagues ways in which we can more closely monitor the spending performance of our school boards and municipalities. It should not be necessary to control mill rates formally, and I am convinced that major savings to our taxpayers can be realized without any deterioration in the high level of local services. We are determined to see this happen.

On a surprising number of occasions during my pre-budget meetings, concern was raised about the visibility of school board, as well as municipal, taxes. Municipalities are now required to inform their taxpayers, on annual tax bills, of both school and municipal tax burdens.

But there is a need to ensure that this information is provided in a very clear fashion, so that there is a visible link between services that are provided and the cost of those services. The Minister of Municipal Affairs and Housing will be discussing this further with municipalities.

Mr. Speaker, I also expect our own Crown corporations and public agencies to follow the Province's example of restraint. In some of these organizations, where base salaries are relatively high, I expect salary growth rates in the future to be held below the five per cent maximum guideline introduced this year. Further, just as the Province is holding its overhead expenses, I believe that public agencies and corporations should demonstrate similar resolve.

We are witnessing a healthy public debate on Crown corporations in Canada. We believe Ontario can benefit from an examination of its Crown sector. To this end, the Ministry of Treasury and Economics is initiating a special Government review which will examine the mandates of our Crown corporations, including instances where privatization might better serve the public.

In light of moderating needs for Government buildings, I believe significant savings for new spending priorities can be achieved through the sale or lease of Government landholdings in urban and commercial areas. Where these lands can be sold, they will be.

All of these measures will assist us in delivering quality services to our citizens and in keeping taxes or fees to a minimum, a subject to which I now turn.

Premiums, Rental Charges and Bank Reserves

Mr. Speaker, in providing new measures to support economic and social transformation, I have weighed three basic factors: our ability to restrain costs; our responsibility to reduce the deficit; and the taxpayer's capacity to pay more. I have attempted to strike a balance which I believe should serve the immediate and future interests of this province.

First, flatlining our direct operating expenditures for most Government activities and selling off property holdings no longer essential to our needs will secure $75 million in necessary savings to help finance our new initiatives.

Second, fiscal responsibility demands that we move to reduce our deficit further as the economy expands. We will meet this responsibility in a prudent fashion.

Third, while economic expansion is underway, major tax increases would undermine activity and confidence. Mr. Speaker, the targetted approach to spending we have adopted enables us to achieve our economic and social objectives without any major tax increases. Indeed, I have decided that the personal income tax surcharge of 5 per cent will expire on December 31, 1984, as scheduled. There are, however, three measures I believe are appropriate.

OHIP Premiums

This year, the increase in OHIP premiums will be limited to 4.9 per cent, in line with our continued commitment to the Provincial restraint program. This monthly increase of $1.40 for single persons and $2.80 for family coverage will yield $69 million in additional revenues.

While this is necessary and appropriate, Mr. Speaker, it must be acknowledged that it is very modest when compared to over $800 million that was added to our health care bill last year. We must recognize that major costs are involved in protecting the excellence of our health care system. OHIP premiums have a legitimate role to play in financing these costs. While we expect the growth in health care costs to moderate this year, the proportion of costs covered by OHIP premiums will decline. Premiums paid for 24.3 per cent of the health bill five years ago, covered only 19.5 per cent last year and will carry even less this year. I believe there should be a clear and continuing link between premiums and the cost of health care.

Water Power Rentals

Mr. Speaker, we have reviewed the charges levied for the right to use publicly-owned water resources in the production of electrical power. Ontario Hydro is the principal user of these rights. With the exception of annual adjustments related to the rate of inflation, these water rental charges have not been increased for Ontario Hydro since 1958. Consequently, effective June 1, Ontario Hydro's water rental rates will be adjusted to reflect more accurately the value of this resource. In 1984-85, this increase in water rental rates will produce an additional $44 million in revenue.

Bank Reserves

Mr. Speaker, in provinces which have their corporate income taxes collected by the federal government, banks are required to claim the same reserves for provincial income tax purposes as claimed at the federal level. In Ontario, banks have utilized the current provisions in our statute to claim an amount greater than that claimed for purposes of federal tax. This has minimized taxes paid to Ontario. I propose to harmonize our treatment with that of the majority of the provinces by requiring that the reserve amounts claimed by banks for Ontario tax purposes not exceed those claimed for federal tax purposes. This change, effective for fiscal years ending after May 15, 1984, will increase revenues in the order of $5 million this year.

I am also concerned that the current formula for allocating the world income and capital of banks does not provide Ontario and other provinces with their fair share of tax revenues. I will therefore propose that a complete review of the allocation rules applicable for determining the tax base for banks be undertaken by the provinces and the federal government.

Further details on these three measures are included in Appendix A.

1984-85 Fiscal Plan

Mr. Speaker, our overriding concern and responsibility is the well-being of our citizens and the health of the provincial economy. The 1984-85 fiscal plan will honour these objectives and maintain our record of solid financial management.

I am pleased to report to this Legislature a reduction of $345 million in the level of our net cash requirements for the year just ended. This reduction, from the 1983 Budget projection of $2,695 million to an expected $2,350 million, reverses the experience of recent years when the deficit had to rise to help alleviate the impact of the recession on our economy and our people.

Mr. Speaker, in my Autumn Pre-Budget Statement I stressed that the deficit level must be reduced. Progress has been made and we will go further. For the 1984-85 fiscal year, I am projecting that Provincial net cash requirements will be reduced to $2,039 million. Revenues, strengthened by our strong economic performance, are now anticipated to grow by 9.6 per cent while expenditures, tempered by our commitment to restraint, will be held to 7.4 per cent.

The downward trend in Ontario's net cash requirements is especially evident when measured against total Provincial spending. In 1984-85, the deficit is expected to represent 7.6 per cent of total Government spending, compared to 10.8 per cent only two years ago.

Deficit on a Downward Trend:
1982-83 to 1984-85

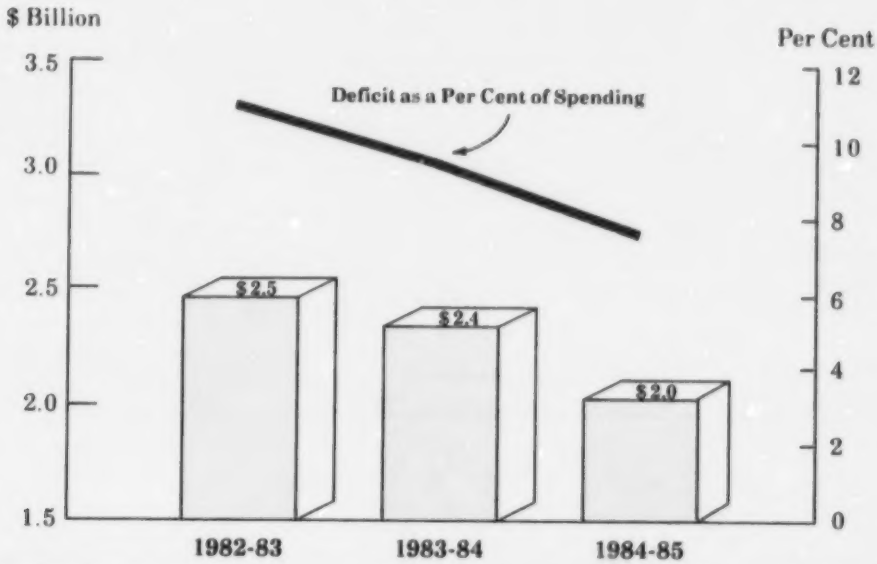

Our cash requirements can be financed from internal sources without recourse to the public capital markets. Consequently, Ontario's only capital market activity this year will be to refinance existing Treasury Bill borrowing.

Ontario's 1984-85 Fiscal Plan
($ million)

	Interim 1983-84	Estimate 1984-85	Year-to-Year Change	
				(%)
Revenue	22,597	24,762	2,165	9.6
Expenditure	24,947	26,801	1,854	7.4
Net Cash Requirements	2,350	2,039	(311)	(13.2)
Net Non-Public Borrowing	1,977	2,169		
Net Public Borrowing	883	(96)		
Increase in Liquid Reserves	510	34		
Total Financing	**2,350**	**2,039**		

Mr. Speaker, I want to emphasize that we are achieving this significant improvement in our net cash requirements while we are increasing our already substantial capital investments. Our borrowing is directed towards new investments of lasting value to the province. In 1984-85, the Government will invest almost $2.4 billion in upgrading and strengthening our social and economic infrastructure. No borrowing will be required to meet our operating costs.

Capital Investment: 1982-83 to 1984-85
($ million)

	Actual 1982-83	Interim 1983-84	Estimate 1984-85
Transportation	1,165	1,228	1,254
Health Care and Social Services	284	229	280
General Public Works	290	263	260
Environment	243	212	220
Education	155	155	161
Recreation and Culture	106	84	73
Industrial and Technological Development	63	102	129
Total	**2,306**	**2,273**	**2,377**

Conclusion

I said in my Autumn Statement that the 1984 Budget should be both an economic and a social document. I believe we have achieved that goal.

This Budget creates new opportunities for young people and older workers. It improves job access for women. It helps the disadvantaged and the elderly live independently in their communities. It strengthens the role of our learning institutions. It helps our small businesses to grow and our large firms to innovate. It encourages enterprise and entrepreneurship. It faces up to the reality of change and deals with it.

We are reaffirming our commitment to restraint. We are avoiding significant tax increases. We will reduce the deficit.

Mr. Speaker, our ability to develop these wide-ranging new initiatives is due in large part to the assistance, co-operation and support of my colleagues, all of whom I wish to thank today.

By building on our strong economic circumstances and enriching our network of compassionate social services, this Budget honours the goals, the values and the tradition of leadership of our Premier, the Honourable William G. Davis.

Mr. Speaker, we have rejected temporary, short-term measures. Instead, this Budget makes strategic long-term investments in our people and our future. It is right for our time. It is right for our people. I am confident it will make an important contribution to continued prosperity as we assist and shape Ontario's social and economic transformation.

Appendix A
Budget Measures

Table of Contents

A1: Details of Tax Changes 24

A2: The Ontario Health Insurance Plan 27

A3: Small Business Development Corporations 28

A1: Details of Tax Changes

The purpose of this section is to provide a more detailed description of the tax changes outlined in the Budget Statement. This is a concise summary only, and the reader is advised to consult the statutes for exact information.

Assessment Act

- Renovations, additions or alterations to residences begun on or after May 16, 1984 will not increase taxable assessment if they are undertaken for the purpose of accommodating persons age 65 or older or disabled persons who would otherwise be institutionalized.
- This assessment exemption will also be available to homeowners who are age 65 or older or who are disabled, and who make substantial changes to their homes to allow them to continue to live there when they would otherwise be institutionalized.
- The exemption from assessment will remain in place as long as the disabled person or the person age 65 or older continues to occupy the property upon which the assessment exemption has been conferred.
- Affidavits to obtain this exemption will be available in all regional assessment offices of the Ministry of Revenue.

All enquiries regarding this change to the Assessment Act should be directed to the nearest regional assessment office or:

- **in Metro Toronto - dial 965-8470**
- **in Area Code 807 - ask the Operator for Zenith 8-2000**
- **in Area Code 416 - dial 1-800-263-7700**
- **in all other areas - dial 1-800-263-3960**

Corporations Tax Act

Three-Year Income Tax Exemption for New Qualifying Corporations

- A three-year income tax exemption for new qualifying corporations will be introduced. The new program will apply to corporations incorporated after May 13, 1982 for taxation years ending after May 13, 1985 where that taxation year is the first, second or third taxation year of the corporation.
- The program will apply to any Canadian-controlled private corporation that is not related to any other corporation now carrying on business in Canada.
- A "non-qualifying business" as defined in paragraph 125(6)(f) of the federal Act will not qualify for the new exemption.
- The exemption will apply to the first $200,000 of eligible active business income in each year based on the amount qualifying for the federal small business deduction adjusted for any difference in the Ontario losses deducted.
- Income eligible under the program will be defined to be the portion allocated to Ontario.
- Details of the rules for eligible corporations will be found in the Ministry of Revenue's Information Bulletin.
- For small businesses whose income tax holiday is ending, the tax that would otherwise have been payable during the last year of the exempt period should be taken into account in calculating the tax instalments payable for the taxation year following the tax exempt period.

Reserve Provisions for Banks

- The Corporations Tax Act will be amended to provide that banks may not claim an amount greater than that deducted for federal tax purposes under subsection 26(2) of the Income Tax Act (Canada).
- This change will apply to taxation years ending after May 15, 1984.

All enquiries regarding corporations tax changes should be directed to:

Corporations Tax Branch
Ministry of Revenue
P.O. Box 622
33 King Street West
Oshawa, Ontario
L1H 8H6

(416) 433-6506

For telephone enquiries in Toronto call 965-1160, extension 6506.

Retail Sales Tax Act

Temporary Rebate to Out-of-Province Visitors of Tax Paid on Transient Accommodation

- Out-of-province visitors may apply for a rebate of the 5 per cent tax paid on transient accommodation consumed in Ontario during the period May 16 to December 31, 1984, inclusive.

Effective: May 16, 1984.

All enquiries regarding this retail sales tax change should be directed to:

Retail Sales Tax Branch
Ministry of Revenue
P.O. Box 623
33 King Street West
Oshawa, Ontario
L1H 8H7

(416) 433-6322

or

the nearest Retail Sales Tax Office. For telephone enquiries in Toronto call 487-1361.

A2: The Ontario Health Insurance Plan

Premium Increase

- Ontario Health Insurance Plan (OHIP) premiums will be increased from the current single and family certificate rates of $28.35 and $56.70 per month to $29.75 and $59.50 per month, respectively.

Effective: for premiums in respect of benefit months beginning August 1, 1984.

All enquiries regarding the Ontario Health Insurance Plan should be directed to the nearest OHIP office or to:

Enrolment Services Branch
OHIP
Macdonald Cartier Building
49 Place d'Armes
P.O. Box 48
Kingston, Ontario
K7L 5J3

A3: Small Business Development Corporations

The following changes will be made with respect to the Small Business Development Corporations Program:

- The limit on the total allowable investment by any number of SBDCs in any one small business or affiliated group of small businesses will be reduced from $5 million to $2.5 million. This will apply to investments by both private and public SBDCs.

- The limit on the maximum ownership of the voting shares of a small business that any number of SBDCs can hold together will be reduced from 60 per cent to 49 per cent.

- The definition of an "associate" will be amended to include any "members of the family" as defined in the Corporations Tax Act and to provide:

  - that if associates of any person, directly or indirectly, control a corporation, that corporation would be considered to be an associate of the person;

  - that if associates of any person, directly or indirectly, hold the majority of the beneficial interest of a trust, that trust would be considered to be an associate of the person; and

  - that a person who is an officer or a director of a corporation is an associate of that corporation.

- The definition of an eligible investment will be amended to provide that an investment will not be an eligible investment if any of the funds invested by the SBDC are used by the small business for the purpose of repaying any debt owing to any shareholder or any associate of such shareholder of the SBDC by the small business.

- A mechanism will be introduced whereby the total funding allocated to the program for payment of incentive grants and tax credits will be subdivided into three separate funds -- one for general investments, one for investments only in Northern and Eastern Ontario and one for investments only in new small business.

  - Upon registration of new SBDCs or the issuance of additional capital by existing SBDCs, the SBDC will be required to designate how much of its capital it intends to invest in each of these areas. The payment of incentive grants and allowance of tax credits will be charged against each of the funds in proportion to the SBDC's designated areas of investment.

  - Should the funds in the Northern and Eastern Ontario fund or the new small business fund be exhausted during the year, additional funding will be reallocated from the general investments fund if available.

- Northern and Eastern Ontario include those areas of the province presently covered by the Northern Ontario Development Corporation and Eastern Ontario Development Corporation respectively.
- A business will be considered to be a new enterprise if at the time of the SBDC investment it had not previously carried on business or the business operations had commenced within the previous twelve months, or the business was recently purchased from a receiver or a trustee in bankruptcy.

Effective: May 15, 1984.

All enquiries regarding SBDC changes should be directed to:

Taxation Policy Branch
Ministry of Treasury and Economics
Parliament Buildings
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1Y7

(416) 965-6869

or

SBDC Program
Ministry of Revenue
P.O. Box 625
33 King Street West
Oshawa, Ontario
L1H 8H9

(416) 433-6330

For telephone enquiries in Toronto call 965-1160, extension 6330.

Appendix B
Economic Outlook

Table of Contents

Economic Outlook 32
Output 32
Employment 33
Prices 33
External Environment 33

Appendix B
Economic Outlook

The Ontario economy grew briskly last year, recovering the ground lost during the recession. In 1984, the Ontario economy will expand, with positive real growth expected throughout the year.

Strong export growth, triggered by the recovery in the United States, will be a major contributor to the expansion. Significant additional impetus will come from consumer spending. More modest contributions to growth will come from inventory accumulation and machinery and equipment investment. Overall business investment growth, however, will be below previous recovery rates. Inflation is expected to continue to be moderate and employment will continue to grow through 1984.

The economic outlook remains broadly consistent with the forecast presented in the Autumn Pre-Budget Statement. The forecasts of real growth, inflation and housing starts are all unchanged, although the expected composition of growth in 1984 is now different.

Exports will make a larger contribution to Ontario's economic performance because U.S. growth has been stronger than was expected last fall. Employment is projected to grow at a slightly slower rate than was anticipated, resulting in somewhat slower growth of personal income and retail sales. As a result of continuing business uncertainty and higher interest rates, total investment is now expected to make a smaller contribution to growth in 1984.

The details of the current forecast follow.

Output

Real Gross Provincial Product is forecast to grow by 4.7 per cent in 1984.

The rapid expansion in the United States, coupled with recovery in most other industrialized nations, will offer significant export opportunities to Ontario. Consequently, the trade sector will continue to be a bright spot. Although import spending will increase in 1984, the real impact will be more than offset by export growth. Strong investment growth in the United States will increase our exports of commodities, steel products and machinery. Auto exports will continue to be strong.

In the *consumer sector*, continued employment growth, an improved household financial position, and modest increases in wages and salaries will encourage increased spending. Personal income is expected to grow by 8.9 per cent. Although consumers will remain reluctant to increase borrowing significantly at current interest rates, and savings rates will remain relatively high, real consumer spending should increase by 3.8 per cent. Retail sales are forecast to rise by 9.1 per cent.

The strong recovery in *housing* that occurred in 1983 will continue this year. Housing starts are expected to rise to 58,000 units, up from last year's 54,939 starts.

The revival of *business investment*, particularly in non-residential construction, is lagging. There are a number of inhibiting factors including unused productive capacity, high real interest rates and uncertainty about the longer-term growth of demand.

Nevertheless, there are some positive developments on the investment front. Corporate balance sheets are strengthening. Capacity utilization rates, although still relatively low, have risen rapidly. Real growth in machinery and equipment investment began in the first quarter of 1983, and is expected to continue.

Employment

Since unemployment in Ontario peaked in November 1982, 229,000 jobs have been created in the province. The unemployment rate has declined from 12.3 per cent to 9.1 per cent over the same period.

The Ontario labour market is expected to continue to improve in 1984. Average annual employment is forecast to increase by 125,000 jobs over 1983. The unemployment rate is expected to average 9.1 per cent.

Prices

A major factor in the improved economic climate has been the decline in inflation. The impact of the recession, combined with the introduction of government wage restraint programs in mid-1982, resulted in a substantial easing of inflationary pressures. Consumer price inflation in 1983 was almost halved from the previous year.

The deceleration of inflation will continue in 1984 with the annual rate of increase in the CPI forecast to be 5.3 per cent. As the economy continues to expand this year, upward pressure on some commodity prices will emerge. However, input price increases are not expected to be automatically translated into higher wages and prices.

External Environment

Economic conditions outside Ontario, especially in the United States and in the rest of Canada, are an important determinant of Ontario's economic performance. Table 1 presents the highlights of the economic outlook for Ontario, Canada and the United States.

Economic growth in the United States is expected to continue throughout 1984, although at a moderating pace. The current strength of the U.S. economy is broadly based. Consumer spending, business investment and government expenditures, particularly for defence, are expected to record substantial growth. U.S. trade performance, however, is likely to remain weak.

The Ontario, Canadian and U.S. Economies: 1982 to 1984 **Table 1**
(per cent)

	Ontario			Canada			U.S.		
	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984
Real Growth	-5.1	3.7	4.7	-4.4	3.0	4.1	-1.9	3.4	5.8
Inflation	10.8	5.8	5.3	10.8	5.8	5.3	6.2	3.2	4.6
Unemployment Rate	9.8	10.4	9.1	11.0	11.9	11.2	9.7	9.6	7.7

Source: Ontario Treasury.

The rest of Canada is not expected to grow as rapidly as Ontario in 1984. Nevertheless, other provinces will record significant growth led by strong export increases and government capital spending. Consumer spending will also increase. Because of the importance of interprovincial trade to Ontario, the province will benefit from the pick-up in growth in the rest of Canada.

Table 2 provides a detailed summary of the Ontario economic outlook.

The Ontario Economy: 1982 to 1984 **Table 2**

	1982	1983	1984	82/81	83/82	84/83
	($ billions)			(per cent)		
Total Output						
Gross Provincial Product	133.2	146.2	159.3	4.8	9.7	9.0
GPP (Constant 1971 dollars)	48.6	50.4	52.8	-5.1	3.7	4.7
Investment						
Machinery and Equipment	9.5	9.8	10.4	-8.7	2.9	6.2
Non-Residential Construction	6.2	5.1	5.2	4.9	-17.6	1.7
Residential Construction	4.5	6.2	6.9	-13.0	36.4	10.9
Other Components of Demand						
Housing Starts - Units (000s)	38.5	54.9	58.0	–	–	–
Retail Sales	35.4	38.8	42.3	5.1	9.5	9.1
Exports	45.8	49.0	56.4	3.6	7.0	15.1
Imports	35.1	39.8	46.5	-1.4	13.4	16.8
Income						
Personal Income	120.6	129.2	140.8	10.3	7.1	8.9
Corporate Profits (before taxes)	6.8	10.6	13.3	-42.3	55.2	26.2
Prices						
Consumer Price Index	–	–	–	10.8	5.8	5.3
Jobs						
Labour Force (000s)	4,508	4,570	4,646	1.0	1.4	1.7
Employment (000s)	4,067	4,096	4,221	-2.5	0.7	3.1
Unemployment Rate (% of labour force)	9.8	10.4	9.1	–	–	–

Source: Ontario Treasury.

Appendix C
Ontario Finances

Table of Contents

Review of the 1983-84 Fiscal Year

1983-84 Expenditure 36
1983-84 Revenue 37

Financial Tables

C1 Statement of Provincial Net Cash Requirements and Related Financing 39
C2 Revenue 40
C3 Expenditure 41
C4 Payments from the Federal Government 45
C5 Deposits into Trust Accounts 45
C6 Repayments of Loans 45
C7 Payments out of Trust Accounts 46
C8 Loans and Investments 46
C9 Payments to Local Governments and Agencies 48
C10 Public Service Strength in Ontario: March 31, 1984 49
C11 Ten-Year Review of Selected Financial and Economic Statistics 50

Charts

C1 Major Revenue Sources: Per Cent of Total 1980-81 to 1984-85 42
C2 Expenditure Functions: Per Cent of Total 1980-81 to 1984-85 43
C3 Months of Revenue Required to Repay Funded Debt: 1980-81 to 1984-85 44
C4 Funded Debt as a Per Cent of Gross Provincial Product: 1980-81 to 1984-85 44
C5 Increasing Efficiency in the Ontario Public Service: 1980 to 1984 47
C6 Expenditure and Net Cash Requirements as a Per Cent of Gross Provincial Product: 1980-81 to 1984-85 47
C7 The Budget Dollar: Revenue Fiscal Year 1984-85 Estimate 52
C8 The Budget Dollar: Expenditure Fiscal Year 1984-85 Estimate 53

Appendix C
Ontario Finances

Review of the 1983-84 Fiscal Year

Substantial success was achieved in improving on the 1983 Budget plan. Net cash requirements were $345 million below forecast, at an interim estimate of $2,350 million. In-year revenue increases were applied principally to reduce our net cash requirements, while the majority of unavoidable expenditure increases were financed by reallocations from other programs.

1983 Budget Performance Table 1
($ million)

	Budget Plan	Interim Results	Change
Revenue	22,015	22,597	582
Expenditure	24,710	24,947	237
Net Cash Requirements	**2,695**	**2,350**	**(345)**

1983-84 Expenditure

In the 1983 Budget, an in-year expenditure constraint of $300 million moderated the deficit level and permitted funding for new initiatives. Table 2 shows that this constraint was achieved. As well, another $336 million in expenditure reductions were secured to help fund spending pressures encountered during the year.

Reconciliation of Expenditure Estimates to Interim Results: 1983-84 Table 2
($ million)

Printed Expenditure Estimates		24,825
Add: Budget Initiatives		185
Gross Expenditure		25,010
Less: Budget Constraints		(300)
Expenditure Target		24,710
In-Year Spending Pressures	573	
In-Year Spending Reductions and Savings	(336)	237
Interim Results		**24,947**

As shown in Table 3, over half of the in-year expenditure increases were for high priority programs in the Social Policy Field. These included $129 million required to meet the caseload increase in Provincial income support programs and a 5 per cent rate increase in support payments. Health care programs required an additional $96 million, mainly for the operation of hospitals and related facilities and for payments to doctors. A further $200 million was needed in the Resources Policy Field, including $63 million for municipal road and transit subsidies, $27 million for agricultural programs and an extra $18 million for forest fire fighting.

Summary of In-Year Expenditure Changes: 1983-84 Table 3
($ million)

Increases		
• Social Policy Field	290	
• Resources Policy Field	200	
• Justice Policy Field	56	
• General Government	27	573
Decreases		
• Social Policy Field	51	
• Resources Policy Field	60	
• Justice Policy Field	9	
• General Government	80	
• Public Debt Interest	75	
• Salaries and Benefits	37	
• Pensions - reduction of unfunded liability instalment	24	(336)
Net Change		**237**

1983-84 Revenue

Revenues received during the 1983-84 fiscal year were $582 million above the 1983 Budget forecast. A summary of Ontario's revenue performance is presented below.

In-Year Revenue Performance: 1983-84 Table 4
($ million)

	Budget Plan	Interim Results	Change
Taxation Revenue	13,501	13,427	(74)
Federal Government Payments	3,759	4,096	337
Other Revenue	3,630	3,781	151
Non-Budgetary Revenue	1,125	1,293	168
Total Revenue	**22,015**	**22,597**	**582**

Despite a strengthening economy, corporate tax revenues were $75 million below Budget estimate, partly due to losses carried forward from earlier in the recession. LCBO profits were also lower than anticipated, and federal re-estimates for 1983 and prior years reduced the yield from the personal income tax by $51 million.

Summary of In-Year Revenue Changes: 1983-84 Table 5
($ million)

Increases		
• Established Programs Financing	255	
• Repayments of Advances to Crown Corporations	84	
• Gasoline and Motor Vehicle Fuel Taxes	71	
• Canada Assistance Plan	66	
• Interest on Investments	60	
• Interprovincial Lottery Trust Fund	57	
• Environmental Projects	42	
• Fines and Penalties	33	
• Vehicle Registration Fees	20	
• Utility Service Charges	19	
• All Other	123	830
Decreases		
• Corporation Taxes	75	
• Personal Income Tax	51	
• LCBO Profits	30	
• All Other	92	(248)
Net Change		**582**

Federal recalculations resulted in other adjustments as well. Due to unusually high revisions to GNP and population data by Statistics Canada, federal transfers for the Established Programs Financing were raised by $255 million. In tandem with the increase in Provincial spending for social assistance, federal payments under the Canada Assistance Plan increased $66 million.

Strengthened fuel consumption, combined with firmer price levels, led to a $71 million improvement in gasoline and motor vehicle fuel tax revenues. Higher liquid reserve levels, arising from the reduction in the 1983-84 deficit, and better-than-projected rates of return combined to yield a $60 million increase in interest earnings from investments.

In our non-budgetary transactions, interprovincial lottery revenues were $57 million higher than expected, and repayments of loans and advances by Crown corporations provided an additional $84 million.

Financial Tables

Statement of Provincial Net Cash Requirements and Related Financing

Table C1

($ million)

	Actual 1982-83	Interim 1983-84	Estimate 1984-85
Consolidated Revenue Fund Inflows			
Budgetary Revenue	19,322	21,304	**23,476**
Deposits into Trust Accounts	770	868	**961**
Repayments of Loans	341	425	**325**
Total Inflows (Table C2)	20,433	22,597	**24,762**
Consolidated Revenue Fund Outflows			
Budgetary Expenditure	22,509	24,562	**26,359**
Payments out of Trust Accounts	221	206	**251**
Loans and Investments	181	179	**191**
Total Outflows (Table C3)	22,911	24,947	**26,801**
NET CASH REQUIREMENTS	**2,478**	**2,350**	**2,039**
Financing			
Non-Public Borrowing			
Canada Pension Plan	1,236	1,201	**1,220**
Teachers' Superannuation Fund	945	786	**960**
Retirements	(84)	(10)	**(11)**
Net Non-Public Borrowing	2,097	1,977	**2,169**
Public Borrowing			
Treasury Bills/Debenture Issues	–	1,150	**–**
Retirements	(46)	(267)	**(96)**
Net Public Borrowing	(46)	883	**(96)**
Increase in Liquid Reserves	(427)	510	**34**
TOTAL FINANCING	**2,478**	**2,350**	**2,039**

Revenue

Table C2

($ million)

	Actual 1982-83	Interim 1983-84	Estimate 1984-85
Taxation Revenue			
Personal Income Tax[1]	5,858	5,994	6,952
Corporation Taxes			
Income Tax	875	1,057	1,380
Capital Tax	353	373	389
Insurance Premiums Tax	133	153	173
Mining Profits Tax	27	32	45
Retail Sales Tax	3,420	3,875	4,239
Gasoline Tax	848	932	976
Motor Vehicle Fuel Tax	184	212	228
Reciprocal Taxation	52	65	69
Tobacco Tax	447	542	583
Land Transfer Tax	100	132	141
Race Tracks Tax	65	62	63
Other Taxation[2]	2	(2)	24
	12,364	13,427	15,262
Other Revenue			
OHIP Premiums	1,365	1,476	1,597
LCBO Profits	533	520	554
Interest on Investments	548	455	440
Vehicle Registration Fees	280	290	329
LLBO Fees, Licences and Permits	210	236	251
Other Fees and Licences	195	211	228
Royalties	73	88	146
Ontario Lottery Profits	117	118	118
Fines and Penalties	76	108	96
Utility Service Charges	84	89	92
Sales and Rentals	62	51	78
Miscellaneous	123	139	97
	3,666	3,781	4,026
Payments from the Federal Government (Table C4)	3,292	4,096	4,188
Deposits into Trust Accounts (Table C5)	770	868	961
Repayments of Loans (Table C6)	341	425	325
TOTAL INFLOWS	**20,433**	**22,597**	**24,762**

[1] Net of Tax Credits of $273 million, $277 million and $257 million for the 1982-83, 1983-84 and 1984-85 fiscal years.

[2] Includes net federal recoveries of $14 million and $13 million in 1982-83 and 1983-84 for public utilities income tax.

Expenditure
($ million)

Table C3

	Actual 1982-83	Interim 1983-84	Estimate 1984-85
Social Development Policy			
Health	6,768	7,584	8,245
Education	2,848	3,089	3,223
Community and Social Services	2,125	2,403	2,540
Colleges and Universities	1,860	2,014	2,103
Citizenship and Culture	169	175	172
Social Secretariat	5	10	12
	13,775	15,275	16,295
Resources Development Policy			
Transportation and Communications	1,446	1,542	1,539
Municipal Affairs and Housing	1,033	1,011	1,036
Natural Resources	376	407	423
Agriculture and Food	330	288	335
Environment	341	331	312
Tourism and Recreation	143	152	138
Energy	112	119	116
Industry and Trade	162	103	106
Labour	69	75	74
Resources Secretariat	3	3	4
	4,015	4,031	4,083
Justice Policy			
Solicitor General	281	290	307
Attorney General	237	262	266
Correctional Services	206	226	228
Consumer and Commercial Relations	124	152	129
Justice Secretariat	1	1	2
	849	931	932
General Government			
Revenue	612	621	637
Treasury and Economics	29	25	28
BILD:			
Transformation and Training	275	247	400
Short-term Job Creation	158	161	102
Government Services	384	368	384
Northern Affairs	180	158	159
Board of Internal Economy	40	45	44
Management Board	13	16	18
Legislative and Executive Offices	5	4	11
Intergovernmental Affairs	7	7	8
	1,703	1,652	1,791
Public Debt Interest	2,110	2,535	2,953
Pensions	459	523	589
Contingency Fund	–	–	158
TOTAL OUTFLOWS[1]	**22,911**	**24,947**	**26,801**

[1] Includes Payments out of Trust Accounts, Table C7, and Loans and Investments, Table C8.

Major Revenue Sources: Per Cent of Total
1980-81 to 1984-85

Chart C1

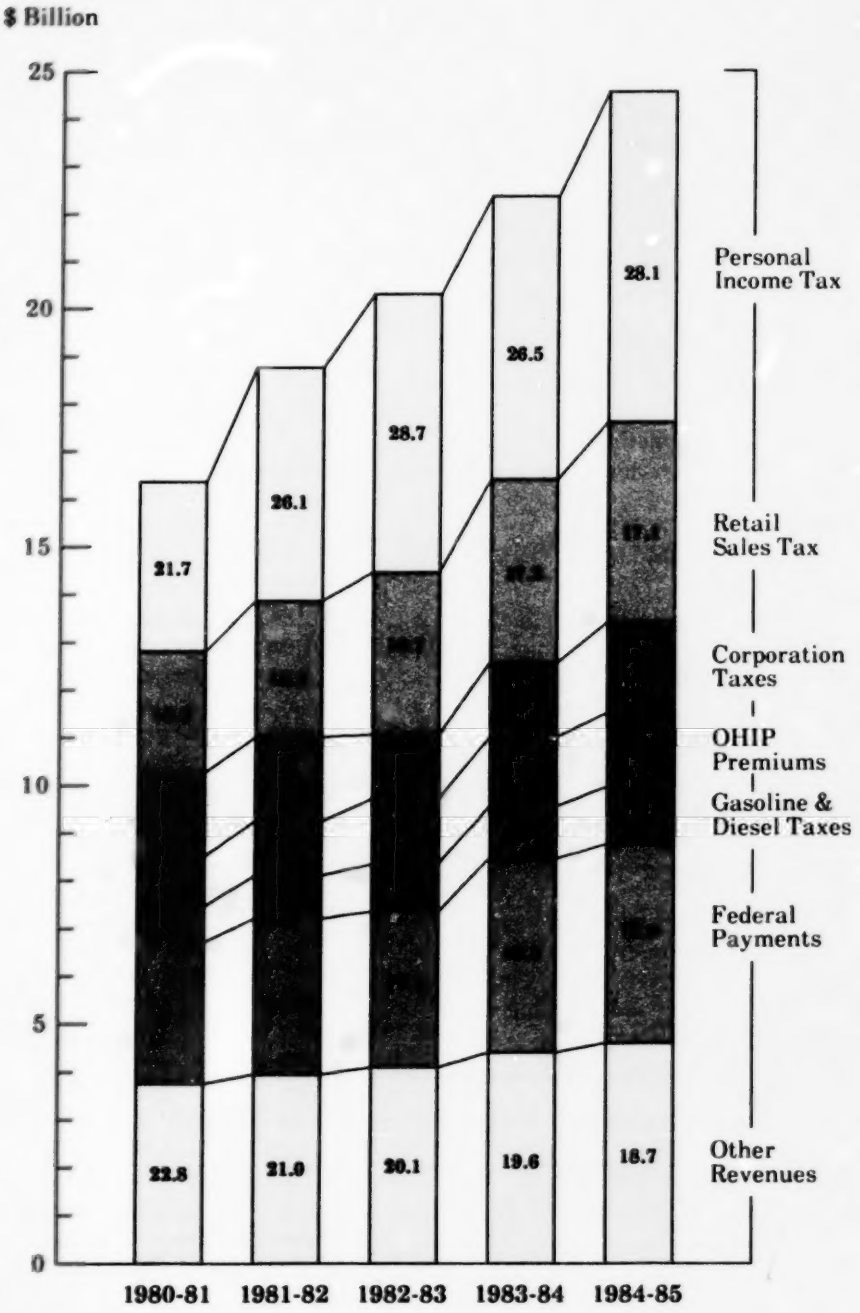

Expenditure Functions: Per Cent of Total
1980-81 to 1984-85

Chart C2

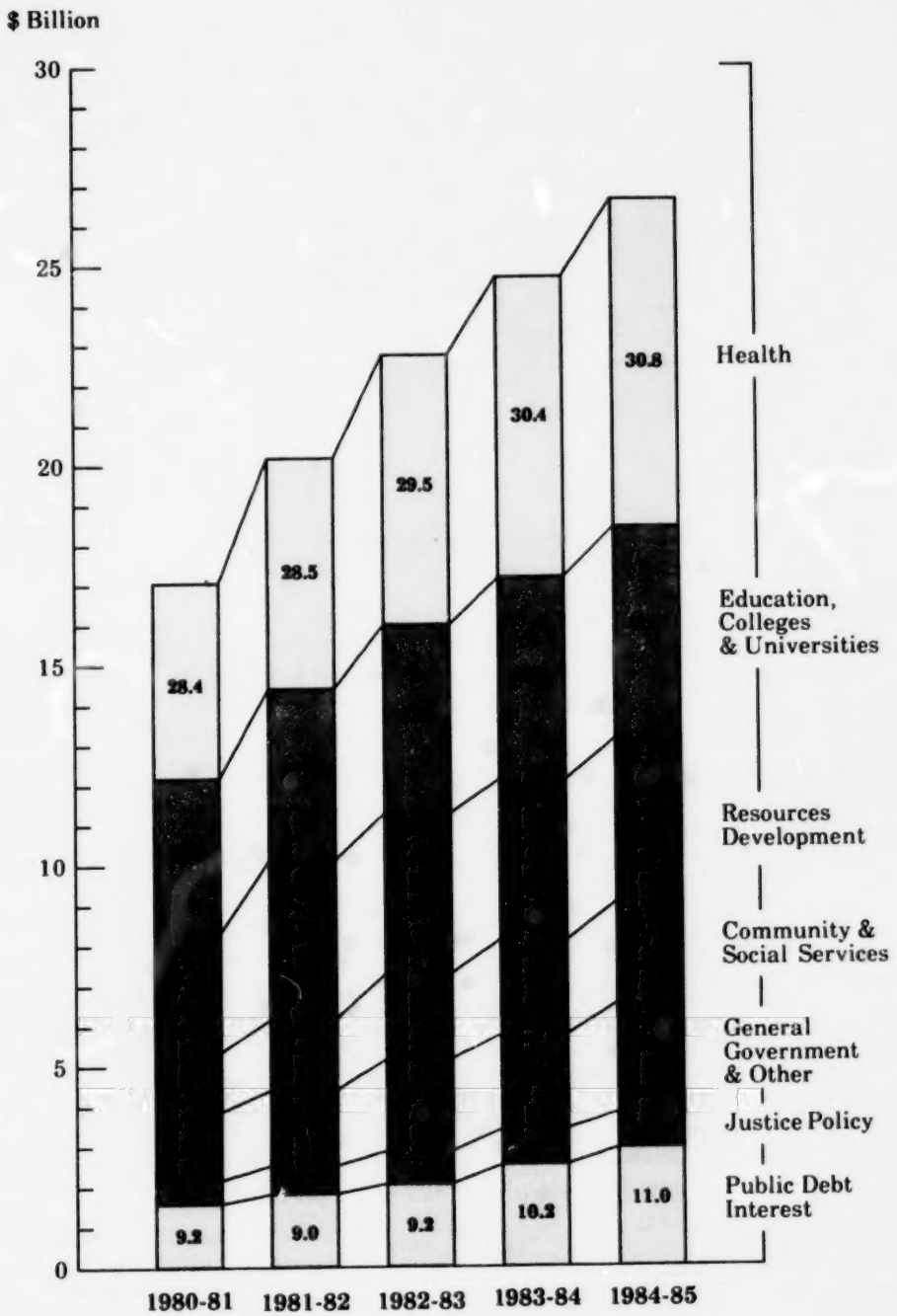

Months of Revenue Required to Repay Funded Debt: 1980-81 to 1984-85 **Chart C3**

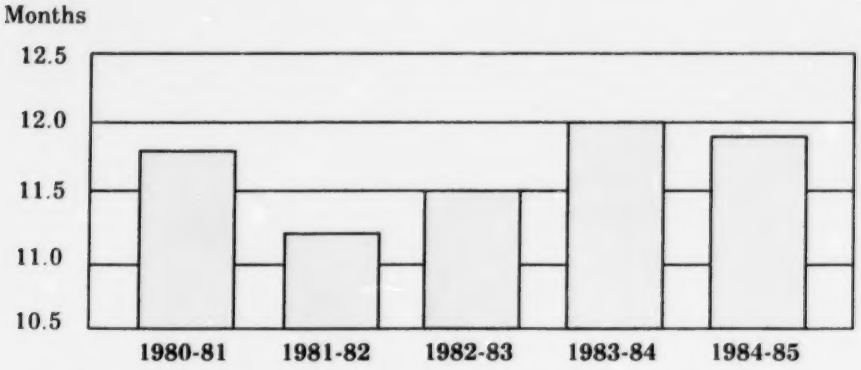

Funded Debt as a Per Cent of Gross Provincial Product: 1980-81 to 1984-85 **Chart C4**

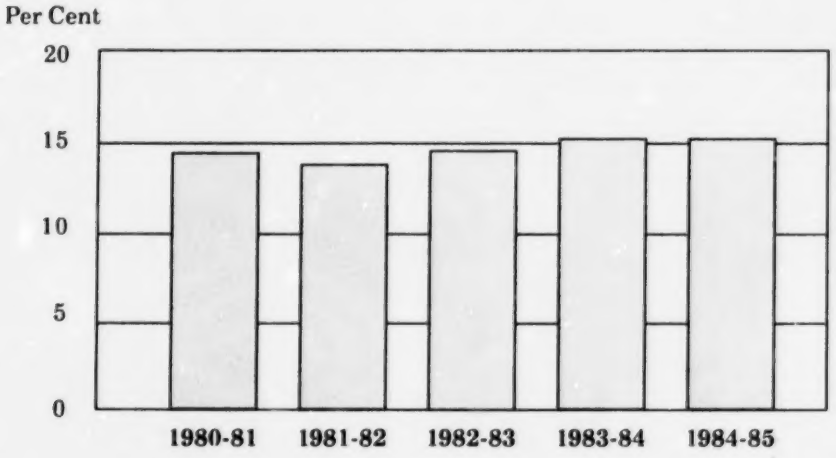

Payments from the Federal Government

Table C4

($ million)

	Actual 1982-83	Interim 1983-84	Estimate 1984-85
Established Programs Financing	1,894	2,548	2,545
Extended Health Care Services	288	333	355
Canada Assistance Plan	758	845	909
Young Offenders	16	18	18
National Training Act	152	157	156
Bilingualism Development	36	44	45
Vocational Rehabilitation	24	31	31
Economic Development	20	18	28
Crop Insurance	15	33	23
Legal Aid	10	17	21
Indian Welfare Services	18	16	20
Other	61	36	37
TOTAL	**3,292**	**4,096**	**4,188**

Deposits into Trust Accounts

Table C5

($ million)

	Actual 1982-83	Interim 1983-84	Estimate 1984-85
Public Service Superannuation Fund	485	522	590
Superannuation Adjustment Fund	190	212	230
Interprovincial Lottery Trust Fund	45	99	95
Province of Ontario Savings Office – Net Deposits	20	15	25
Other	30	20	21
TOTAL	**770**	**868**	**961**

Repayments of Loans

Table C6

($ million)

	Actual 1982-83	Interim 1983-84	Estimate 1984-85
Education Capital Aid Corporation	87	92	98
Environmental Projects	68	89	55
Ontario Land Corporation	67	70	52
Universities Capital Aid Corporation	32	34	36
Ontario Development Corporations	25	50	23
Tile Drainage Debentures	16	21	21
Public Hospitals	17	16	9
Ontario Northland Transportation Commission	–	15	4
Other	29	38	27
TOTAL	**341**	**425**	**325**

Payments out of Trust Accounts

Table C7

($ million)

	Actual 1982-83	Interim 1983-84	Estimate 1984-85
Public Service Superannuation Fund	109	124	150
Superannuation Adjustment Fund	36	51	67
Interprovincial Lottery Trust Fund	47	12	22
Motor Vehicle Accident Claims Fund	17	13	8
Other	12	6	4
TOTAL	**221**	**206**	**251**

Loans and Investments

Table C8

($ million)

	Actual 1982-83	Interim 1983-84	Estimate 1984-85
Environmental Projects	72	71	60
BILD	13	15	35
Ontario Energy Corporation	11	29	28
Ontario Development Corporations	14	27	28
Tile Drainage Debentures	29	24	25
Ontario Land Corporation	11	7	8
Municipal Improvement Corporation	6	–	2
Other	25	6	5
TOTAL	**181**	**179**	**191**

Increasing Efficiency in the Ontario Public Service: 1980 to 1984

Chart C5

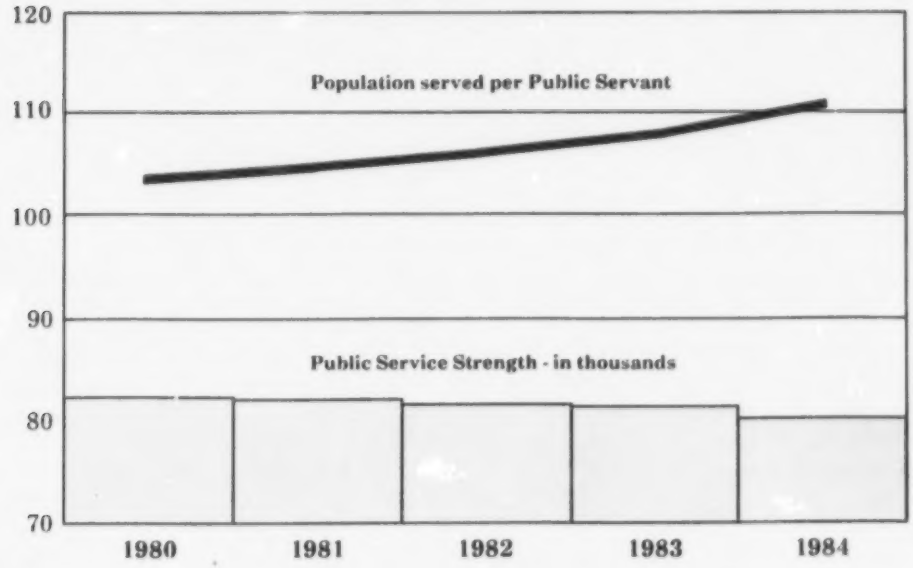

Expenditure and Net Cash Requirements As a Per Cent of Gross Provincial Product: 1980-81 to 1984-85

Chart C6

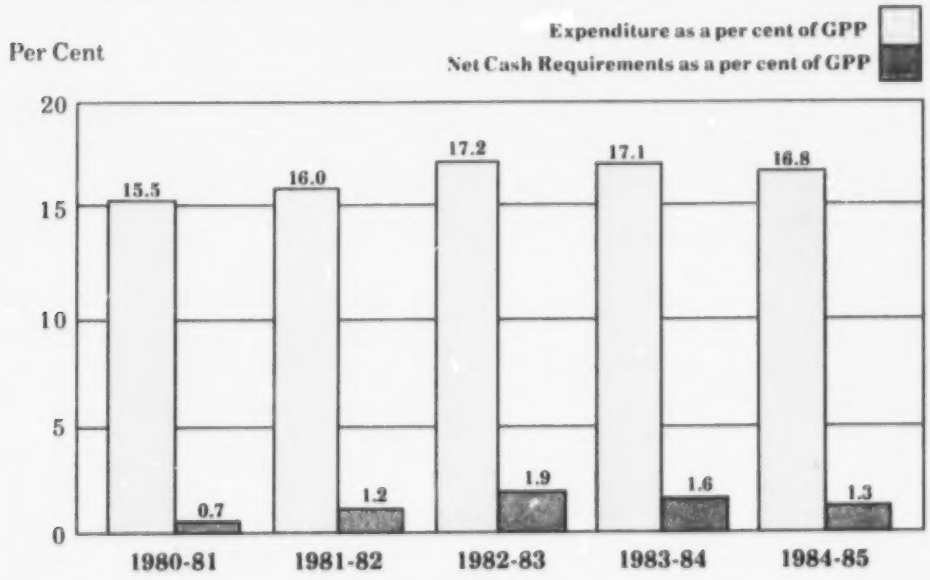

Payments to Local Governments and Agencies

Table C9

($ million)

	Actual 1982-83	Interim 1983-84	Estimate 1984-85
Conditional Payments			
Grants to School Boards			
General Legislative Grants	2,661	2,898	3,030
School Capital Grants	67	65	67
Transportation			
Roads	473	491	506
Transit	199	278	286
Other	3	2	3
Social Assistance			
General Welfare Assistance	346	416	445
Homes for the Aged	160	170	176
Children's Aid Societies	147	157	166
Day Nurseries	61	66	81
Other	9	10	10
Health			
Local Health Units	86	92	96
Other	25	30	30
Environment	110	91	78
Agriculture	78	82	99
Municipal Affairs and Housing	72	63	66
Conservation Authorities	42	38	39
Library Boards	27	28	29
Recreation	33	29	21
Northern Affairs	17	13	10
Other	85	74	78
	4,701	5,093	5,316
Unconditional Payments			
General Support	202	217	234
Resource Equalization	177	186	129
Per Capita - Policing	112	113	130
Per Capita - General	62	96	101
Payments-in-lieu of Taxes	70	77	83
Northern Ontario Support	56	59	63
Revenue Guarantee	–	–	51
Other	19	17	14
	698	765	805
TOTAL	**5,399**	**5,858**	**6,121**

Public Service Strength in Ontario

Table C10

March 31, 1984[1]

Ministry	Classified Staff	Unclassified Staff	Other Crown Employees	Total
Social				
Health	10,339	1,924	–	12,263
Education	1,415	479	448	2,342
Community and Social Services	9,611	1,897	–	11,508
Colleges and Universities	505	68	1	574
Citizenship and Culture	528	226	–	754
Social Secretariat	43	38	–	81
	22,441	4,632	449	27,522
Resources				
Transportation and Communications	8,977	1,325	–	10,302
Municipal Affairs and Housing	1,123	183	–	1,306
Natural Resources	3,936	1,533	–	5,469
Agriculture and Food	1,491	498	–	1,989
Environment	1,454	148	–	1,602
Tourism and Recreation	537	312	–	849
Energy	175	87	–	262
Industry and Trade	410	88	3	501
Ontario Development Corporations	153	16	–	169
Labour	1,407	134	21	1,562
Resources Secretariat	17	42	1	60
	19,680	4,366	25	24,071
Justice				
Solicitor General	1,530	565	5	2,100
Attorney General	3,169	1,523	447	5,139
Correctional Services	4,817	937	48	5,802
Consumer and Commercial Relations	1,697	294	514	2,505
Justice Secretariat	14	10	–	24
	11,227	3,329	1,014	15,570
General Government				
Treasury and Economics	374	87	1	462
Revenue	3,836	231	–	4,067
Government Services	2,718	267	–	2,985
Northern Affairs	160	67	–	227
Management Board	62	17	–	79
Civil Service Commission	191	62	–	253
Legislative and Executive Offices	75	32	–	107
Intergovernmental Affairs	68	23	–	91
	7,484	786	1	8,271
O.P.P. Uniformed Staff and Security Guards	4,266	–	–	4,266
Environment Plant Operators	570	125	–	695
Total Staffing	65,668	13,238	1,489	80,395
Short-term Job Creation	–	613	–	613
GRAND TOTAL	**65,668**	**13,851**	**1,489**	**81,008**

[1] Excludes staff of the Lieutenant Governor, Office of the Assembly, Ombudsman and Provincial Auditor

Ten-Year Review of Selected Financial and Economic Statistics

($ million)

	1975-76	1976-77	1977-78	1978-79
Financial Transactions				
Revenue	9,520	11,148	11,782	13,233
Expenditure	11,319	12,467	13,544	14,413
Net Cash Requirements	1,799	1,319	1,762	1,180
Financial Position				
Funded Debt[1] (excluding Ontario Hydro)	9,818	10,895	12,364	14,037
Provincial Debt Transactions (net)	1,974	1,092	1,506	1,652
Publicly-Held Debt	1,909	1,679	1,613	1,718
Gross Provincial Product (GPP) at Market Prices	64,802	74,450	81,970	89,702
Personal Income	53,902	61,074	67,417	74,835
Population - June (000s)	8,172	8,264	8,353	8,440
Funded Debt Per Capita (dollars)	1,201	1,318	1,480	1,663
Personal Income Per Capita (dollars)	6,596	7,390	8,071	8,867
Net Cash Requirements as a per cent of GPP	2.8	1.8	2.1	1.3
Funded Debt as a per cent of GPP	15.2	14.6	15.1	15.6
Total Expenditure as a per cent of GPP	17.5	16.7	16.5	16.1
Publicly-Held Debt as a per cent of GPP	2.9	2.3	2.0	1.9
Cumulative Net Borrowing for Ontario Hydro				
U.S.	2,240	2,509	2,901	3,568
C.P.P.	–	–	–	–
Contingent Liabilities (mainly Ontario Hydro)	5,147	5,806	6,211	6,734

[1] Funded Debt includes bonds, debentures, notes and Treasury Bills.

N/A - not available.

Table C11

1979-80	1980-81	1981-82	1982-83	Interim 1983-84	Estimate 1984-85
15,246	16,470	18,886	20,433	22,597	24,762
15,830	17,273	20,389	22,911	24,947	26,801
584	803	1,503	2,478	2,350	2,039
15,196	16,214	17,592	19,643	22,503	24,576
1,132	968	1,363	2,051	2,860	2,073
1,307	1,164	1,102	1,056	1,939	1,843
100,942	111,607	127,105	133,231	146,221	159,332
83,480	93,730	109,373	120,648	129,249	140,783
8,501	8,570	8,625	8,716	8,816	8,920
1,788	1,892	2,040	2,254	2,553	2,755
9,820	10,937	12,681	13,842	14,661	15,783
0.6	0.7	1.2	1.9	1.6	1.3
15.1	14.5	13.8	14.7	15.4	15.4
15.7	15.5	16.0	17.2	17.1	16.8
1.3	1.0	0.9	0.8	1.3	1.2
3,782	3,690	4,530	4,910	5,082	N/A
–	500	1,000	1,000	1,000	1,000
7,601	8,257	8,966	10,823	12,400	N/A

The Budget Dollar: Revenue
Fiscal Year 1984-85 Estimate

Chart C7

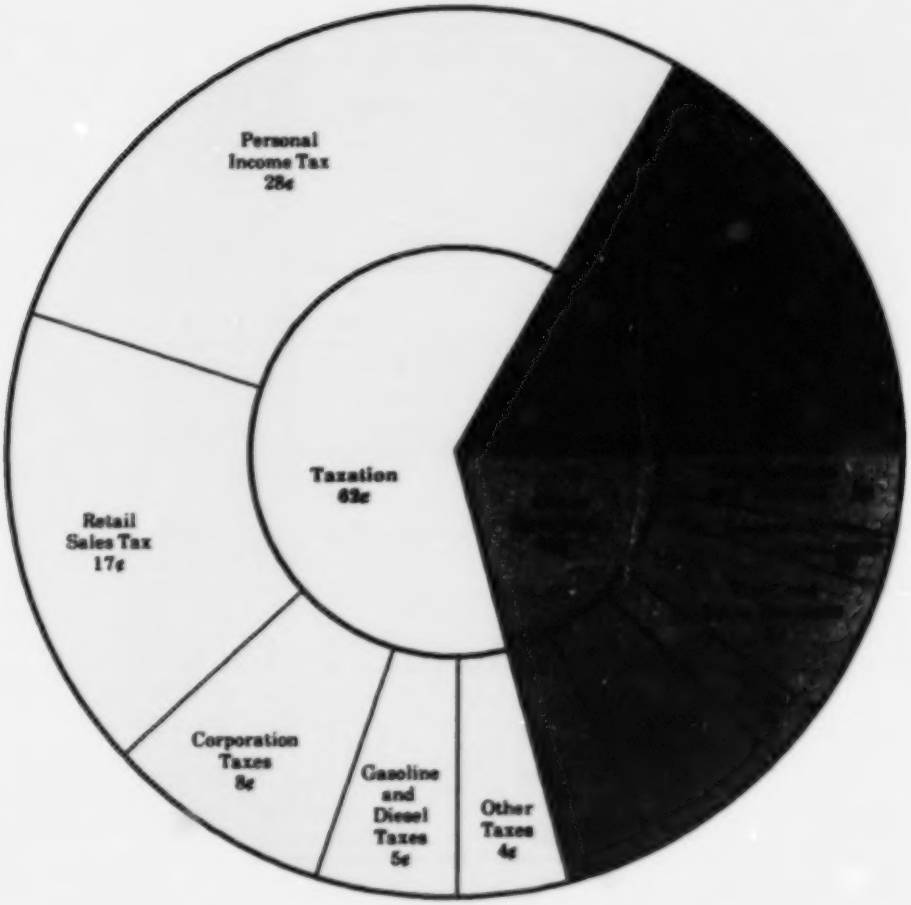

The Budget Dollar: Expenditure
Fiscal Year 1984-85 Estimate

Chart C8

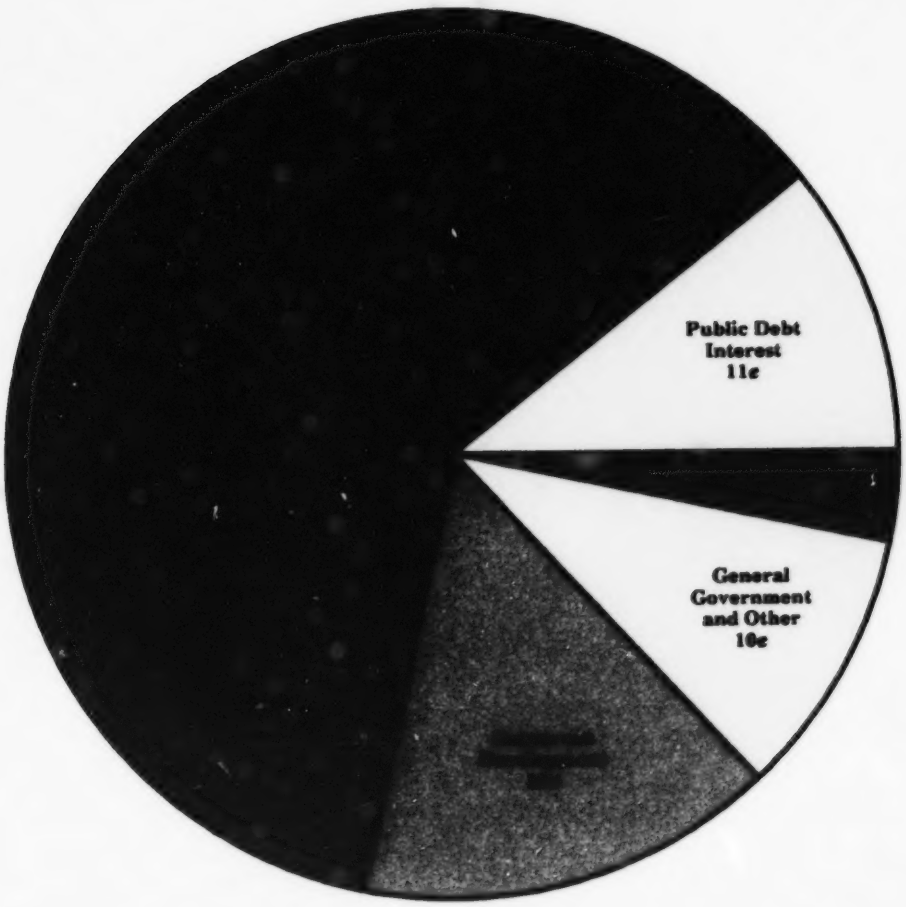

1984

TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE

L'HONORABLE LARRY GROSSMAN, C.R., TRÉSORIER DE L'ONTARIO

BUDGET
DE L'ONTARIO
1984

TRANSFORMATION
ÉCONOMIQUE

Présenté à l'Assemblée législative de l'Ontario
par l'honorable Larry Grossman, C.R.
Trésorier de l'Ontario et ministre de l'Économie
le mardi 15 mai 1984

Pour de plus amples renseignements au sujet du Budget de l'Ontario 1984, s'adresser au:

Ministère du Trésor et de l'Économie
Édifice Frost, Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 1Y7

(416) 965-8400

Veuillez faire parvenir les demandes relatives à certaines mesures particulières du Budget de l'Ontario 1984, aux adresses données dans l'Annexe A de l'exposé budgétaire.

On peut se procurer des exemplaires gratuits du présent document à la:
Librairie du gouvernement de l'Ontario
880, rue Bay, Toronto
ou en écrivant au:
Centre des publications
5e étage, 880, rue Bay
Toronto (Ontario) M7A 1N8
Téléphone 965-6015. Interurbain sans frais
1-800-268-7540, dans le Nord-Ouest de
l'Ontario: 0-Zénith 67200

Imprimé par l'imprimeur de la Reine pour l'Ontario

ISSN 0704-3503

General enquiries regarding policy in the Ontario Budget 1984 should be directed to:

Ministry of Treasury and Economics
Frost Building, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 1Y7

(416) 965-8400

Enquiries regarding specific measures in the Ontario Budget 1984 should be directed to the addresses given in Appendix A to the Budget Statement.

Copies are available free from the Ontario
Government Bookstore, 800 Bay St., Toronto.
Out-of-town customers write to:
Publications Services Section,
5th Floor, 880 Bay St., Toronto, Ontario, M7A 1N8.
Telephone 965-6015. Toll free
long distance 1-800-268-7540, in
Northwestern Ontario 0-Zenith 67200.

Printed by the Queen's Printer for Ontario

ISSN 0381-2332

BUDGET DE L'ONTARIO 1984

TABLE DES MATIÈRES

Exposé budgétaire 1

La stratégie budgétaire 1

Transformation économique :
L'emploi et la formation 2

Transformation économique : Innovation,
initiative et petites entreprises 7

Transformation économique : Investissement
dans les communautés et les ressources 12

Transformation sociale : Aide accordée
aux particuliers 14

Restrictions gouvernementales 18

Primes, frais de location et réserves bancaires 19

Plan financier pour 1984-1985 21

Conclusion 23

Annexe A : Mesures budgétaires 27

Annexe B : Perspectives économiques 37

Annexe C : Finances de l'Ontario 45

LE BUDGET DE 1984 EN BREF

	1983-1984	1984-1985	Taux de croissance
	(millions de dollars)		(%)
Produit provincial brut	146 221	159 332	9,0
Dépenses	24 947	26 801	7,4
Recettes	22 597	24 762	9,6
Besoins nets de trésorerie	2 350	2 039	(13,2)

EXPOSÉ BUDGÉTAIRE
1984

LA STRATÉGIE BUDGÉTAIRE

Monsieur le Président, avant de soumettre à l'Assemblée les mesures budgétaires que je propose, je voudrais exposer brièvement les grandes lignes des choix fondamentaux que j'ai faits et expliquer dans quel esprit j'ai envisagé ma tâche.

Afin de favoriser les discussions dans toute la province, j'ai présenté l'automne dernier une déclaration prébudgétaire qui évaluait nos perspectives économiques et donnait les grandes lignes des choix fondamentaux qui s'offraient à l'Ontario. Les discussions qu'a provoquées ce document ont été fructueuses et je remercie ceux qui m'ont fait part de leurs conseils. Ceci en dit long sur le processus de consultation qui restera une des principales caractéristiques de la préparation du budget de notre province.

En concevant les programmes particuliers qui font partie de ce budget, j'ai été inspiré par ce qui m'a été dit et par ce que je pense être un vaste consensus sur notre situation économique et les aspirations de notre population.

L'économie ontarienne s'est relevée de la récession et reprendra sa croissance en 1984. L'augmentation des exportations et des activités intérieures devrait se traduire par une croissance économique réelle de 4,7 % et par une augmentation de 8,9 % du revenu des particuliers. Toutefois, si nous voulons continuer à prospérer dans une économie mondiale en pleine transformation, nous devons, pour maintenir l'expansion, non seulement prendre la ferme résolution de lutter contre l'inflation, mais aussi nous engager à favoriser la transformation économique. Nous ne pouvons revenir aux vieilles habitudes; en pleine période de profonde transformation économique, c'est pour nous un impératif social et économique de nous adapter à cette transformation, et même de la favoriser.

Cette année, l'emploi devrait croître de 125 000 postes. Ceci renforce notre confiance dans l'économie, mais ne doit pas masquer le fait que le taux de chômage est trop élevé, surtout chez les jeunes, et qu'il exige de la part du gouvernement des programmes aussi énergiques qu'innovateurs.

Ce budget portera surtout sur notre aptitude à inventer, à créer, et à entreprendre. En ce sens, notre population, et plus particulièrement nos entrepreneurs, sont notre plus important atout économique.

Nos établissements publics et nos collectivités elles-mêmes doivent jouer un grand rôle pour faire face aux nouveaux défis économiques et préparer notre population à mener une existence satisfaisante. Les gouvernements locaux, les universités et les collèges, les syndicats et nos organismes bénévoles, si actifs, doivent être des partenaires à part entière de la transformation économique et sociale de la province. Ce budget encouragera ce partenariat.

Monsieur le Président, il est évident que le gouvernement a le mandat d'investir vigoureusement pour favoriser et influencer les changements en Ontario. Mais, ce faisant, nous ne devons pas excéder nos possibilités. Le déficit doit décroître; et je suis heureux de pouvoir annoncer que, pour l'année qui vient de s'achever, nous avons réussi à réduire le déficit projeté de 2,695 à 2,350 milliards de dollars. Toutefois, ce budget doit faire mieux encore. En maintenant notre engagement envers la productivité et le rendement, nous serons à même de consacrer davantage de nos ressources à la transformation économique.

Ce budget rejette les solutions provisoires. Au contraire, il prévoit des investissements stratégiques dans l'intérêt à long terme de notre population.

En accord avec ces principes, le Conseil de leadership et de développement industriels guidera la mise en application de la stratégie économique de ce budget. Cette année, le CLDI disposera d'un fonds de transformation économique de 500 millions de dollars qui lui permettra d'équiper nos industries et notre population pour faire face aux exigences d'une économie en transformation.

Gardant à l'esprit la nécessité d'innover et les conseils que nous avons reçus, ce budget :

- augmentera et réformera considérablement notre aide à l'emploi des jeunes;
- améliorera l'accès à l'emploi des femmes;
- aidera les travailleurs plus âgés à acquérir de nouvelles compétences;
- renforcera le rôle et les ressources de nos établissements d'enseignement;
- accélérera la modernisation de nos industries;
- stimulera l'innovation et les petites entreprises;
- favorisera nos industries basées sur les ressources;
- aidera à briser le cycle de la dépendance envers l'assistance sociale;
- offrira davantage d'indépendance aux personnes âgées et handicapées;
- renforcera notre engagement envers la productivité et la modération; et
- réduira le déficit.

TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE : L'EMPLOI ET LA FORMATION

Monsieur le Président, en cette période de transformation économique, les idées dynamiques et innovatrices décideront de notre avenir et de notre succès vis-à-vis de nos concurrents.

L'industrie, en particulier, doit faire plus d'efforts pour former notre population. Les entreprises doivent créer davantage de possibilités non seulement en participant aux programmes gouvernementaux mais aussi en commanditant leurs propres initiatives.

C'est pourquoi les employeurs qui profitent de programmes de subventions gouvernementales d'aide à l'emploi devront offrir des possibilités positives d'expérience et de formation.

Aujourd'hui, j'annonce la création de deux importants fonds grâce auxquels notre gouvernement investira 600 millions de dollars au cours des trois prochaines années dans la formation et l'emploi des jeunes et dans le recyclage des travailleurs expérimentés.

Nous créerons le Fonds de formation professionnelle de l'Ontario, doté de 150 millions de dollars, qui fera appel à l'expérience des travailleurs plus âgés en investissant dans le recyclage et le perfectionnement.

Nous créerons aussi le Fonds Horizons jeunesse Ontario, doté de 450 millions de dollars, qui donnera aux jeunes de nouvelles occasions intéressantes d'acquérir la formation et l'expérience dont ils ont besoin pour se préparer à l'avenir. Nous avons écarté les projets de "création d'occupations" temporaires parce qu'ils ne préparent pas adéquatement nos jeunes pour l'avenir. Seule une économie vigoureuse et en pleine croissance assurera un emploi à tous les jeunes.

Ces nouveaux programmes, ainsi que nos activités et nos programmes actuels, constituent un investissement stratégique à long terme dans notre jeunesse. Ils viendront s'ajouter aux activités du gouvernement fédéral et de notre système d'éducation, et feront appel aux efforts du secteur bénévole, des municipalités et des entreprises.

Monsieur le Président, ensemble nous donnerons leur chance à tous les jeunes de notre province.

Un avenir pour tous les jeunes de l'Ontario

L'an dernier en Ontario, plus de 330 000 personnes ont profité de la formation professionnelle et de l'éducation supérieure que leur offraient nos collèges et universités.

De plus, nous disposons de toute une gamme de programmes adaptés aux difficultés d'emploi particulières à la jeunesse. Ces programmes seront désormais coordonnés et regroupés par Horizons jeunesse Ontario. Les jeunes et les employeurs auront accès à ce programme grâce à un réseau téléphonique couvrant toute la province.

Horizons jeunesse Ontario portera tout spécialement sur la formation et l'expérience nécessaires :

- aux jeunes difficiles à employer, c'est-à-dire ceux qui traversent des périodes de chômage fréquentes et prolongées; et
- aux jeunes travailleurs qui ont perdu leur emploi en période de transformation économique.

Je voudrais maintenant annoncer les dix éléments d'une stratégie destinée à augmenter la formation et l'emploi des jeunes en Ontario.

Un : Nous créerons une société à but non lucratif appelée Fiducie jeunesse Ontario qui accroîtra les possibilités de formation professionnelle et d'expérience pour les jeunes difficiles à employer. Elle leur permettra d'acquérir les aptitudes professionnelles de base et leur procurera des emplois dans des entreprises locales. Le gouvernement s'attend à ce que les dirigeants du monde des affaires dans toute la province servent en tant que membres actifs du conseil d'administration. Le conseil demandera aux entreprises locales d'offrir des fonds, des possibilités de formation et des emplois. Il leur demandera également de fournir du personnel pour coordonner le programme et offrir aux jeunes les conseils et les compétences dont ils ont besoin dans la recherche d'un emploi. Ces conseillers travailleront de près avec les participants au cours de leurs premières semaines d'emploi pour les aider à améliorer leur performance au travail et les rendre plus sûrs d'eux-mêmes.

Deux : Dans le cadre d'un nouveau programme, les Brigades jeunesse Ontario, nous emploierons des jeunes dans d'importants services communautaires tels que les soins à domicile pour personnes âgées et l'aide aux personnes invalides ou handicapées. Ceci leur donnera de l'expérience et du travail et leur fera prendre conscience de leur propre valeur. Nous fournirons des subventions salariales et les fonds de lancement à l'appui d'initiatives créées par les organismes sociaux et les municipalités.

Trois : Nous créerons un nouveau programme de centres de formation en internat. Il offrira une éducation, une formation professionnelle et des conseils de base intensifs aux jeunes désavantagés âgés de 15 à 19 ans qui ne possèdent pas l'éducation ou les autres compétences de base nécessaires pour trouver un emploi. Ces centres seront gérés par des groupes bénévoles, des entreprises, des conseils scolaires ou des municipalités. Les apprentis seront logés et nourris et recevront une allocation hebdomadaire.

Quatre : Par l'intermédiaire des collèges communautaires, nous créerons un nouveau programme Démarrage jeunesse Ontario qui combinera l'enseignement des compétences professionnelles de base, la formation sur le tas et les conseils pour les jeunes qui ont quitté l'école de bonne heure et qui manquent d'expérience, de motivation et de confiance. Ce programme fonctionnera hors du cadre habituel de l'enseignement et utilisera les espaces excédentaires disponibles dans les édifices publics, les installations commerciales et, le cas échéant, les écoles inoccupées.

Cinq : Un nouveau programme, Tourisme jeunesse Ontario, combinera la formation intensive dans les collèges communautaires avec l'expérience sur le tas. On demandera aux employeurs des régions touristiques désignées de créer 2 500 emplois et de verser aux jeunes travailleurs une allocation de formation de 100$ par semaine.

Six : Nous allouons 80 millions de dollars à un nouveau programme de subventions Horizons jeunesse au travail Ontario. Le but de ce programme est de favoriser les emplois qui offrent des chances réelles de formation ou une expérience de travail importante. Nous introduirons un taux de subvention variable afin de pouvoir appuyer tout particulièrement les jeunes dont les difficultés d'emploi sont les plus prononcées. Les subventions les plus élevées seront versées aux jeunes qui ne possèdent pas une éducation secondaire et qui ont été sans travail pendant au moins trois mois.

Sept : Afin d'encourager les jeunes à lancer de nouvelles entreprises, nous offrirons des stimulants au capital d'entreprise dont les jeunes qui ont quitté l'école pourront profiter toute l'année. Ils pourront recevoir des prêts sans intérêt jusqu'à concurrence de 5 000 $.

Huit : Nous porterons de 33 à 100 le nombre des centres de consultation pour l'embauche des jeunes en Ontario et ce programme deviendra permanent. Ces centres joueront un rôle important pour orienter les jeunes vers les programmes susceptibles de satisfaire au mieux leurs besoins et ils seront une liaison importante entre les jeunes et les possibilités d'emploi et de formation. Les nouveaux centres seront surtout créés dans les petites communautés.

Neuf : Pour beaucoup de jeunes, le revenu supplémentaire que leur procure un emploi à temps partiel peut leur permettre de rester à l'école au lieu de devoir la quitter. Pour encourager ces jeunes à continuer leurs études, nous avons crée, pour la première fois, un programme d'emploi à temps partiel. Une subvention salariale de 1,25 $ de l'heure sera versée aux employeurs qui embauchent à temps partiel des étudiants que nos centres de consultation auront reconnus être dans une situation financière difficile.

Dix : Nous étendrons le programme Opération expérience pratique Ontario et nous le rendrons plus valable en le concentrant sur la formation afin de développer davantage les compétences monnayables. Cette année, le gouvernement portera le budget de ce programme de 19 à 24 millions de dollars, et fournira une combinaison de formation et d'emploi à plus de 16 000 jeunes.

Afin de coiffer la coordination et la conception des programmes de formation et d'emploi des jeunes, nous nommons un Commissaire à la jeunesse qui rendra compte au président du CLDI. Le Commissaire à la jeunesse sera chargé de renforcer l'élément formation et expérience pratique dans tous les programmes destinés aux jeunes, et de tenir davantage compte des besoins des jeunes dont les difficultés d'emploi sont les plus graves. Le Commissaire aura pour mission de travailler énergiquement avec les entreprises et les groupes bénévoles pour les amener à créer et à participer aux nouveaux programmes de formation et d'emploi.

Plusieurs des programmes que je viens d'annoncer aujourd'hui n'ont jamais été tentés au Canada. Ils ouvrent la voie et offrent aux jeunes de nouvelles chances de se préparer à une vie de travail utile et d'indépendance.

Recyclage professionnel et perfectionnement des travailleurs expérimentés

Monsieur le Président, nous devons également offrir à nos travailleurs expérimentés la possibilité de se recycler et de se perfectionner. Le gouvernement fédéral commandite déjà la formation sur le tas dans l'industrie et l'acquisition de compétences dans les collèges communautaires de l'Ontario. La province dispose d'un réseau d'universités et de collèges qui enseignent les compétences et développent les techniques et les connaissances nécessaires pour pouvoir s'adapter à une économie en pleine transformation. Nous disposons également d'une vaste gamme de programmes de formation directe.

Grâce au nouveau Fonds de formation professionnelle de l'Ontario, nous raffermirons notre engagement envers le recyclage et le perfectionnement. Nous investirons 150 millions de dollars au cours des trois prochaines années pour aider les travailleurs expérimentés à s'adapter à la transition économique, et permettre aux femmes qui désirent entrer ou réintégrer le monde du travail d'acquérir les compétences techniques nécessaires et d'améliorer celles qu'elles possèdent déjà.

Premièrement : Nous créerons, pour la première fois au Canada, des stimulants pour instituer des Fonds fiduciaires de formation, qui encourageront les travailleurs et les entreprises à lancer des programmes de formation permanente. Employeurs et employés verseront une contribution horaire égale au fonds de fiducie. La première année, la province versera une somme égale à la contribution horaire des employés jusqu'à concurrence de 100 000$ par entreprise. Ces fonds assureront le recyclage et la sécurité de l'emploi. Ils encourageront également davantage d'entreprises à créer des programmes de formation et à prendre des dispositions qui feront appel aux efforts communs des entreprises, des syndicats et du gouvernement.

Deuxièmement : Nous allouerons cette année 40 millions de dollars aux programmes spéciaux de formation destinés à aider les femmes, les travailleurs plus âgés et tous ceux qui sont spécialement touchés par les progrès technologiques afin qu'ils puissent achever leurs études secondaires, suivre des cours techniques, se perfectionner, se recycler dans les technologies nouvelles et participer à la formation sur le tas. En particulier, nous triplons le financement du Programme de perfectionnement technique en le portant de 4 à 12 millions de dollars. Ceci offrira de nouvelles possibilités aux femmes qui désirent perfectionner leurs qualifications afin de pouvoir entrer dans le monde du travail ou profiter d'une formation technique plus poussée.

Troisièmement : Nous créerons un nouveau programme d'aide aux travailleurs plus âgés qui ont été licenciés. Les employeurs qui embauchent et forment des travailleurs licenciés âgés de plus de 45 ans recevront une subvention de 2 000$ lorsqu'un travailleur aura occupé son poste pendant un an. Les travailleurs plus âgés qui ont perdu leur emploi à la suite des changements économiques font face à de graves difficultés particulières. Cette mesure leur apportera une aide spéciale pour leur permettre d'acquérir des compétences monnayables.

Quatrièmement : Le gouvernement offrira une aide financière aux centres d'aide aux chômeurs organisés par les syndicats. Au cours de nos consultations prébudgétaires, la Fédération du travail de l'Ontario a souligné que ces centres jouaient un rôle important de consultation et d'aide auprès des travailleurs licenciés. Par conséquent, nous avons décidé de leur accorder une aide financière afin qu'ils puissent rester ouverts cette année.

Monsieur le Président, les programmes que j'ai énoncés aujourd'hui représentent un important investissement stratégique pour l'avenir de notre province et dans la qualité de la vie de notre population. En un mot, nous créerons des possibilités d'acquérir une formation et une expérience en :

- coordonnant tous les programmes par l'intermédiaire d'Horizons jeunesse Ontario;
- mobilisant la participation des entreprises pour la formation et les conseils aux jeunes grâce à Fiducie jeunesse Ontario;
- offrant une expérience précieuse et des emplois dans la communauté grâce aux Brigades jeunesse Ontario;

- créant un nouveau programme de formation intensive en internat pour les jeunes désavantagés;
- permettant aux jeunes difficiles à employer d'acquérir une formation et des compétences de base grâce à Démarrage jeunesse Ontario;
- offrant formation et expérience aux jeunes grâce à Tourisme jeunesse Ontario;
- prévoyant des subventions plus importantes pour les jeunes qui ont le plus besoin d'emplois grâce à Horizons jeunesse au travail Ontario;
- offrant des prêts sans intérêt pour aider les jeunes qui ont quitté l'école à créer de nouvelles entreprises;
- portant à 100 le nombre des centres de consultation pour l'embauche des jeunes;
- créant des stimulants pour l'emploi à temps partiel des étudiants dont la situation financière est difficile;
- étendant notre programme Opération expérience pratique Ontario et en facilitant la formation pour les emplois exigeant des compétences plus complexes;
- nommant un Commissaire à la jeunesse;
- créant un programme de Fonds fiduciaires pour la formation;
- étendant tous nos programmes spéciaux de formation;
- introduisant de nouveaux stimulants pour les employeurs qui embauchent et forment des travailleurs licenciés plus âgés;
- aidant les centres d'aide aux chômeurs organisés par les syndicats.

Beaucoup de ces programmes sont créés pour la première fois au Canada. Ils constituent un pas important pour susciter l'esprit de coopération entre tous les secteurs de l'économie. Ils représentent un ensemble que nous sommes fiers de vous présenter aujourd'hui.

TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE : INNOVATION, INITIATIVE ET PETITES ENTREPRISES

Au fur et à mesure que nous nous adaptons à une structure économique très différente de celle à laquelle nous sommes habitués, nous devrons attacher davantage d'importance à l'esprit d'initiative de notre population et à sa faculté d'innover et d'adopter les technologies nouvelles.

Recherche et initiative dans nos universités

Comme nous le faisons remarquer dans notre énoncé de politique "Transformation économique : Innovation et diffusion technologique en Ontario", la croissance des entreprises innovatrices pourrait bien dépendre des universités. Ce sont elles qui créent le leadership scientifique et attirent certains des plus brillants cerveaux du Canada. Nous devons faciliter la transformation des succès obtenus en laboratoire en succès commerciaux. C'est pourquoi j'annonce aujourd'hui un nouveau programme destiné à améliorer les possibilités de recherche dans nos universités et à renforcer leur partenariat avec le secteur privé.

Nous espérons ainsi créer 90 millions de dollars de ressources nouvelles au cours des trois prochaines années pour aider nos universités et le collège Ryerson à acquérir l'équipement le plus moderne et stimuler les recherches les plus appropriées aux demandes innovatrices de notre économie. Au cours de cette période, la province consacrera 30 millions de dollars à un nouveau Fonds d'encouragement à la recherche dans les universités, et nous sommes convaincus que nos universités pourront obtenir deux dollars auprès du secteur privé pour chaque dollar versé par ce fonds. Ce programme sera conçu pour tenir compte de la situation particulière de chaque établissement.

Grâce à ce programme, ainsi qu'à d'autres, le gouvernement consacrera plus de 42 millions de dollars cette année aux recherches et aux achats d'édifices et d'équipements pour les universités.

Diffusion de la technologie

Pour bien des entreprises, la possibilité immédiate d'être plus concurrentielles ne réside pas dans les nouvelles inventions, mais dans l'adoption rapide des procédés les plus modernes. Afin d'améliorer l'accès aux technologies de pointe, les six centres de technologie du gouvernement ont créé un nouveau partenariat entre les entreprises, les syndicats et le gouvernement.

Le manque de ressources financières adéquates peut toutefois être un obstacle sérieux à la mise en pratique des connaissances par nos entreprises. Nous renforcerons le programme de nos centres de technologie pour faciliter le financement destiné à aider à la modernisation et au rééquipement. Les Sociétés de développement de l'Ontario collaboreront avec les centres de technologie afin d'aider les petites et moyennes entreprises à acquérir le matériel à haute technologie dont elles ont besoin. De plus, le ministre de l'Industrie et du Commerce introduira un nouveau programme destiné à aider les entreprises à louer des robots et autre matériel de haute technologie.

Monsieur le Président, l'adoption de nouvelles technologies exige non seulement des connaissances et de l'argent, mais aussi de hautes compétences en technique et en gestion. Nous créerons un Programme de formation pour la diffusion de la technologie grâce auquel les centres de technologie de l'Ontario verseront des subventions d'éducation aux dirigeants, aux ingénieurs et aux techniciens qui décident de l'adoption des nouvelles technologies dans les petites et moyennes entreprises.

Les ordinateurs et les enfants

Notre population ne participera pleinement à l'économie de l'avenir que dans la mesure où elle aura accès aux technologies nouvelles et où elle les connaîtra .

Je suis convaincu que les enfants devraient tous avoir la possibilité de se familiariser avec les ordinateurs et avec les autres technologies de l'information. Les bases de la démocratie d'aujourd'hui ont été posées par ceux qui furent assez clairvoyants pour enseigner à lire et à écrire aux pauvres tout comme aux riches. Si l'égalité des chances doit rester un des grands principes de l'Ontario, tous nos enfants doivent avoir accès de façon juste et équitable aux ordinateurs.

Grâce à des programmes entrepris par nos écoles, les enfants ontariens recevront les premiers rudiments de l'informatique.

Afin de consolider ces bases, je voudrais annoncer ce que je considère être un nouveau programme important. Par l'intermédiaire du ministère des Affaires civiques et culturelles, notre gouvernement consacrera 4 millions de dollars à l'installation de 4 000 ordinateurs dans des communautés réparties dans toute la province. Ils seront proposés aux organismes sociaux, aux bibliothèques et aux autres établissements communautaires qui offriront aux enfants la formation et l'occasion de se familiariser avec les ordinateurs.

Investissement dans les pièces automobiles

C'est peut-être dans le secteur de l'automobile que les effets de la transformation industrielle sont les plus évidents. Afin de profiter au maximum des possibilités qui commencent à se manifester, les fabricants canadiens de pièces automobiles, qui réussissent si bien aujourd'hui, doivent s'adapter pour rester concurrentiels.

Afin de les aider à faire face à ce défi, nous leur offrirons, par l'intermédiaire du CLDI, une somme de 30 millions de dollars qui représente notre contribution à un nouveau programme triennal, le Fonds d'investissement dans les pièces automobiles. En collaboration avec l'industrie, nous repérerons les possibilités dans des domaines tels que le développement des produits, la modernisation des usines et l'amélioration des pratiques de gestion et de formation. En tant que partenaire, le gouvernement s'attendra à ce que les entreprises et les travailleurs prennent des engagements et apportent leur contribution pour assurer leur compétitivité à long terme.

La petite entreprise et l'initiative

Monsieur le Président, notre capacité à réagir avec succès au changement dépendra en grande partie de la vigueur et de l'endurance de nos industriels et de nos petites entreprises. Les résultats obtenus par les jeunes entreprises dans le domaine de la création d'emplois montrent assez qu'elles veulent et peuvent s'adapter et innover. Nous devons consacrer nos ressources à appuyer ces nouvelles entreprises, qui créent la plupart des nouveaux emplois dans notre économie. Cet aspect a été confirmé lors de mes entretiens prébudgétaires avec les représentants des petites entreprises.

Redéfinition de l'exemption d'impôts pour les petites entreprises

Messieurs les députés se souviendront des programmes extraordinaires instaurés par mon prédécesseur, l'honorable Frank Miller, pour aider les petites entreprises à survivre à la récession. En exemptant les petites entreprises de l'impôt provincial sur le revenu des compagnies pour une période de trois ans, nous avons beaucoup contribué à préserver et à créer des emplois. Grâce à cette mesure, nos petites entreprises sont également sorties de la récession dans une bonne situation financière.

J'ai décidé de maintenir l'exemption de l'impôt sur le revenu des compagnies de l'Ontario pour les entreprises qui démarrent et pour les jeunes entreprises. Cette exemption s'appliquera aux entreprises pendant les trois premières années de leur constitution en personne morale. Ceci se traduit par un avantage financier pour les nouvelles entreprises au cours des années à venir évalué à 45 millions de dollars par an, et constitue une aide appréciable pour les jeunes entreprises et réaffirme notre engagement envers l'esprit d'initiative. (Annexe A)

Réorganisation des Compagnies pour l'expansion des petites entreprises

Monsieur le Président, j'ai décidé de poursuivre notre engagement envers le programme des Compagnies pour l'expansion des petites entreprises, qui a été couronné de succès, en lui allouant 25 millions de dollars pour 1984-1985. Pour respecter la nécessité où nous nous trouvons de concentrer nos efforts sur des problèmes spécifiques, nous apporterons des modifications à ce programme afin de le rendre plus profitable aux nouvelles entreprises et fournir des réserves de capitaux aux petites entreprises dans des régions choisies de l'Ontario.

Le programme des CEPE sera réorganisé en trois fonds séparés; 12,5 millions de dollars seront mis à la disposition des personnes qui investissent dans des petites entreprises dans tout l'Ontario. De plus, un fonds spécial de 7,5 millions de dollars sera exclusivement consacré aux investissements dans le Nord et dans l'Est de l'Ontario. Un autre fonds spécial de 5 millions de dollars sera tout particulièrement disponible pour les investissements dans les nouvelles entreprises. (Annexe A)

De plus, pour assurer une distribution plus large et plus efficace du capital-risque, des modifications techniques supplémentaires seront apportées, dont la limitation des investissements des CEPE à 2,5 millions de dollars par petite entreprise. (Annexe A)

Revue des politiques sur les petites entreprises

Le moyen le plus efficace d'encourager les investissements dans les petites entreprises serait peut-être de modifier le système de l'impôt sur le revenu des particuliers. C'est pourquoi j'ai l'intention de demander au gouvernement fédéral de se joindre à nous pour étudier les nouvelles approches suivantes :

- permettre de déduire la totalité des pertes en capital sur les actions des nouvelles entreprises;

- permettre d'investir les fonds des REER auto-administrés dans les nouvelles entreprises ou autres petites entreprises; et

- créer une catégorie spéciale de sociétés en commandite qui permettrait aussi aux investisseurs de bénéficier des déductions fiscales.

Ces dispositions seraient peut-être coûteuses, mais elles pourraient être rentables. Au cours des prochains mois, j'ai l'intention de les étudier en détail, ainsi que d'autres qui favoriseraient l'esprit d'initiative et le démarrage de nouvelles entreprises dans notre économie.

Une nouvelle génération d'entrepreneurs

Monsieur le Président, au cours de cette période de profonde transition économique, on fera très grand cas de l'esprit d'initiative des entrepreneurs. Nos programmes concernant le financement et l'impôt sur le revenu des petites entreprises favoriseront la montée d'une nouvelle génération d'entrepreneurs, mais ce budget va plus loin encore. Nous encouragerons les hommes et les femmes, qui sont aujourd'hui encore étudiants ou dans la collectivité, à choisir une carrière dans les affaires. C'est pourquoi je crée le Fonds de croissance de l'entreprise, doté de 10 millions de dollars, qui financera trois nouveaux programmes de développement.

Premièrement, nous créerons des centres d'innovation dans des universités et des collèges choisis pour assurer la liaison entre le monde des affaires et le milieu universitaire. Ces centres devraient donner naissance à des centaines de nouvelles entreprises en offrant une vaste gamme d'aides commerciales et techniques aux innovateurs qui veulent commercialiser leurs idées, leurs produits ou leurs procédés.

De plus, ces centres seront un point de contact des plus utiles pour les entreprises locales qui voudraient profiter de l'expertise de nos établissements d'enseignement pour développer leurs propres produits et procédés.

Deuxièmement, nous assurerons un financement spécial pour créer des centres de l'entreprise dans certaines communautés de l'Ontario. Ces centres offriront à peu de frais aux personnes qui se lancent dans une nouvelle entreprise de l'espace et des services de soutien en commun tels que les services de comptabilité et d'informatique. Cette aide sera fournie selon un système de frais partagés aux municipalités, en conjonction avec un entrepreneur privé, pour louer, rénover et exploiter les installations appropriées.

Enfin, bien des entreprises nouvelles viables ont été créées par des employés qui s'établissent à leur compte, au début comme fournisseurs de l'entreprise-mère. Nous encouragerons cette activité en participant aux frais d'évaluation des possibilités de transférer certaines activités internes à d'autres entreprises locales ou à de nouvelles entreprises lancées par des personnes actuellement employées par les grandes entreprises. Ceci est un défi aux grandes entreprises non seulement d'accroître leur productivité et réduire leurs frais généraux, mais aussi de participer à la création de nouvelles entreprises.

TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE
INVESTISSEMENT DANS LES COMMUNAUTÉS ET LES RESSOURCES

Je me tourne maintenant, Monsieur le Président, vers les programmes spéciaux destinés à renforcer les secteurs économiques clés et à aider nos communautés à faire face aux défis de l'évolution économique.

Ententes communautaires de transformation économique

Les réunions prébudgétaires auxquelles j'ai assisté dans toute la province m'ont convaincu que les effets de la transformation sociale et économique varient selon les communautés et que chacune d'elle doit y répondre d'une manière différente. C'est pourquoi nous avons établi un programme d'aide au développement communautaire de l'Ontario comportant une certaine souplesse.

La province souscrira des Ententes communautaires de transformation économique avec les communautés faisant face à de sérieux changements économiques structurels et où les problèmes économiques ont été les plus graves et les plus persistants. En vertu de ces ententes, les besoins spécifiques et le potentiel de ces communautés seront évalués et comparés aux programmes de développement économique et communautaire actuellement disponibles. L'aide, qui sera alors adaptée aux circonstances particulières, s'en trouvera améliorée. Dans le cadre de ce programme, les municipalités se joindront à la province pour faire face aux coûts des projets économiques vitaux qui créeront des emplois. Nous affecterons 20 millions de dollars à ces ententes cette année.

En outre, le gouvernement établira un nouveau programme triennal de développement économique doté de 10 millions de dollars pour le Nord de l'Ontario. Ce nouveau programme fournira une infrastructure industrielle et, avec l'aide de notre nouveau fonds des CEPE, il aidera à diversifier et à renforcer l'économie du Nord. Le ministre des Affaires du Nord annoncera ce programme plus en détail sous peu.

Secteurs clés

L'agriculture : Monsieur le Président, l'investissement dans le secteur agricole sera substantiellement accru cette année où nous devons aider la communauté agricole en transition. Nous avons accru le budget du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de 16,3 % cette année. Cet accroissement provient des fonds additionnels destinés aux nouveaux projets et aux nouveaux apports de fonds destinés aux programmes prioritaires. Le Programme de réduction fiscale aux exploitations agricoles recevra 18 millions de dollars de plus, ce qui le portera à 90 millions de dollars, et le Programme d'aide aux agriculteurs débutants recevra 9 millions de dollars de plus cette année. Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation prendra aussi des mesures en ce qui concerne les 62 millions de dollars affectés sur cinq ans au nouveau Programme de viande rouge de l'Ontario et les négociations sur un Programme national de stabilisation tripartite progressent.

La communauté agricole a constamment fait savoir que son principal problème était le coût du crédit. C'est pourquoi j'annonce aujourd'hui que nous sommes disposés à établir un Programme Agribond national avec le gouvernement fédéral. Au cours des dernières années, l'Ontario et les autres gouvernements ont lancé indépendamment des programmes pour aider les agriculteurs à faire face au coût élevé du crédit. Mon collègue le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation se fait le porte-drapeau de la réunification des différents programmes sous un programme agribond à l'échelle du Canada. Notre proposition est efficace sur le plan du coût et, grâce à la participation fédérale, elle entraînera une nette réduction du coût de l'emprunt pour les agriculteurs. C'est pour nous un problème pressant et nous sommes déterminés à parvenir à un accord approprié à l'échelon national.

La foresterie : Je suis heureux d'annoncer que je suis arrivé à un accord avec le ministre fédéral des Finances sur le financement d'un nouveau programme destiné à renforcer la gestion et le reboisement de nos forêts. En vertu de cet accord, les deux paliers de gouvernement verseront chacun la moitié d'une somme de 150 millions de dollars au cours des cinq prochaines années dans le but de préserver notre industrie forestière.

Les mines : Nous envisageons de lancer de nouveaux programmes miniers cette année. L'entente fédérale-provinciale sur le développement du secteur minier, que nous finançons avec le gouvernement fédéral, devrait fournir 30 millions de dollars à l'appui des études géoscientifiques et des projets spécifiques de recherche et développement. Le ministre des Richesses naturelles travaillera à ces projets et à d'autres projets de l'industrie minière.

En outre, la province publiera un document sur la fiscalité de l'industrie minière qui fera l'objet de discussions avec l'industrie et le public. Je suis persuadé que ce processus nous aidera à évaluer les approches les plus appropriées à la fiscalité minière pour la décennie à venir.

Le tourisme : Monsieur le Président, j'ai déjà décrit notre nouveau programme de formation des jeunes dans l'industrie touristique. En plus de permettre aux jeunes d'acquérir de l'expérience, il sera avantageux pour de nombreuses entreprises touristiques qui risqueraient autrement de ne pas pouvoir embaucher du personnel qualifié supplémentaire.

En outre, pour répondre à un problème de l'industrie touristique de l'Ontario, j'annonce aujourd'hui que j'ajoute une exonération temporaire au programme de remise de la taxe de vente au détail dont bénéficient les visiteurs de l'Ontario. Dans le cadre du Programme de remise de la taxe d'hébergement, la taxe de vente au détail de cinq pour cent sur l'hébergement sera remboursée aux visiteurs de passage en Ontario à partir de minuit ce soir jusqu'au 31 décembre 1984. (Annexe A)

Finalement, pour assurer la vigueur à long terme de cette industrie vitale, je prévois le financement d'une entente quinquennale mixte de développement du tourisme avec le gouvernement fédéral portant sur 60 millions de dollars. Une fois conclue, cette entente permettra d'aider les nouveaux projets, d'améliorer les services offerts aux visiteurs et de perfectionner les activités de planification et de commercialisation.

TRANSFORMATION SOCIALE : AIDE ACCORDÉE AUX PARTICULIERS

Monsieur le Président, à l'heure actuelle, nous ne faisons pas seulement face à un défi économique. D'importants changements se produisent dans la trame sociale de l'Ontario et nos actions doivent en tenir compte.

Nous voulons que nos personnes âgées soient indépendantes, en bonne santé et qu'elles conservent leur dignité. Nous aiderons les personnes handicapées à participer pleinement à la vie de leur communauté et à mener une vie active et indépendante. Nous voulons faire en sorte que les personnes désavantagées retrouvent le sentiment d'avoir un but dans la vie et une valeur personnelle. Nous ferons preuve de compassion envers les victimes de violence au foyer. Nous aiderons les personnes qui ont besoin de l'assistance sociale à retrouver leur indépendance. Nous faciliterons l'accès des enfants des familles à faible revenu aux services de garderie.

Assistance sociale

Grâce à un éventail de nouveaux projets, nous aiderons les personnes bénéficiant de l'assistance sociale qui désirent se libérer de leur dépendance envers le bien-être et acquérir de l'expérience, un emploi et une formation pour mieux s'intégrer dans notre économie. Ces projets ont été proposés à l'occasion de la réunion des ministres fédéral et provinciaux des Finances en décembre dernier et sont élaborés en coopération avec le gouvernement fédéral dans le cadre du Régime à frais partagés d'assistance publique du Canada. Ils absorberont jusqu'à 120 millions de dollars en trois ans.

Actuellement, 50 000 jeunes bénéficient directement de l'assistance sociale. Un bon nombre d'entre eux n'ont pas l'expérience, la motivation ni l'assurance voulues pour trouver un emploi ou acquérir de nouvelles compétences.

Cette année, nous fournirons aux jeunes assistés sociaux de nouvelles occasions de s'intégrer dans notre économie. En particulier :

- nous leur permettrons de retourner à l'école secondaire ou de suivre des cours spéciaux de rattrapage sans perdre l'assistance sociale;

- nous leur fournirons des conseils pour chercher un emploi et acquérir de bonnes habitudes de travail; et

- nous les placerons dans le commerce, l'industrie et la communauté pour qu'ils puissent acquérir de l'assurance et un peu d'expérience.

D'autres projets seront consacrés aux jeunes âgés de 12 à 18 ans dont les parents sont des assistés sociaux. Pour les aider à se préparer à un avenir indépendant et productif, nous leur fournirons des services de consultation d'été et une expérience leur permettant d'obtenir un emploi. Nous appuierons aussi financièrement des projets spéciaux pour les enfants qui en ont le plus besoin par l'intermédiaire des Sociétés d'aide à l'enfance et des Centres de santé mentale pour enfants.

En outre, Monsieur le Président, nous élaborons de nouveaux programmes pour faire face aux besoins spécifiques des 60 000 familles monoparentales de l'Ontario bénéficiant de l'assistance sociale, dont la plupart sont dirigées par des femmes. Un grand nombre de familles monoparentales n'ont pas accès à des services de garderie à prix modique. D'autre part, ces chefs de familles ne sont pas encouragés à participer aux programmes de formation ou à chercher du travail quand leurs nouveaux salaires réduisent considérablement leurs prestations sociales. Pour faire face aux besoins des familles monoparentales :

- nous accroîtrons les services de soutien comme les services de garderie pour leur permettre de sortir et de s'intégrer au marché du travail ; et

- nous placerons des chefs de familles monoparentales dans des organismes de services sociaux où ils pourront acquérir une expérience de travail tout en fournissant des services appréciables aux personnes âgées et à d'autres groupes de la communauté.

De nouveaux programmes seront aussi établis pour aider les personnes handicapées cherchant à passer d'un état de dépendance envers l'assistance sociale à un emploi rémunérateur.

Monsieur le Président, nous espérons que jusqu'à 11 000 personnes décideront de profiter des nouvelles occasions qui leur seront offertes d'acquérir des compétences et une expérience importantes pour accroître ainsi leurs possibilités d'emploi à long terme. Nos programmes assureront une utilisation plus efficace des fonds destinés au bien-être. J'invite expressément les employeurs, les municipalités et les organismes de services sociaux à se joindre à nous pour appliquer ces programmes. Les discussions avec le gouvernement fédéral avancent et le ministre des Services sociaux et communautaires consultera bientôt les municipalités pour la mise en application de ces importants nouveaux programmes.

Services de garderie

Monsieur le Président, l'accès à des services de garderie de haute qualité et peu coûteux constitue une condition essentielle pour les nombreuses personnes qui désirent s'intégrer pleinement dans notre économie, surtout celles qui ont de faibles revenus.

Comme les services de garderie constituent un aspect important de notre économie et de notre société d'aujourd'hui, j'affecte 4,8 millions de dollars de plus cette année pour fournir 1 500 places subventionnées supplémentaires à plein temps. En outre, nous octroierons 1,2 million de dollars de subsides aux services de garderie grâce à un programme amélioré d'aide aux familles monoparentales bénéficiant de l'assistance sociale.

Les personnes handicapées et âgées : limiter le placement en établissement

Monsieur le Président, nous désirons que nos personnes âgées et handicapées mènent une vie active dans leur communauté, hors des établissements qui leur sont réservés. De nombreuses personnes âgées ou handicapées désirent demeurer dans leur famille. Toutefois, dans certains cas, pour leur procurer un toit il faut effectuer de grandes rénovations domiciliaires qui entraînent une hausse des impôts fonciers. Nous devons encourager et non pas pénaliser les familles qui font des efforts pour leur assurer un toit et des soins.

C'est pourquoi j'annonce aujourd'hui que les propriétaires faisant des transformations ou des additions à leur maison spécifiquement pour garder une personne âgée ou handicapée chez elle et dans la communauté seront exemptés de l'augmentation de l'évaluation foncière qui en résulterait normalement. Les propriétaires qui sont eux-mêmes âgés ou handicapés auront également droit à cette exemption.

Nous continuerons à offrir des services de haute qualité aux personnes qui doivent être traitées dans des établissements de soins. Parallèlement, nous chercherons des solutions nouvelles et plus efficaces pour que nos personnes âgées ou handicapées puissent rester actives dans leur communauté, près de leur famille et de leurs amis. L'exemption de l'augmentation de l'évaluation foncière est une de ces mesures.

Monsieur le Président, nous étendrons aussi notre programme de services de soutien pour aider les personnes souffrant de sérieux handicaps physiques à rester indépendantes. Au cours des cinq prochaines années, le nombre de personnes bénéficiant de ce programme aura presque doublé. En outre, le nouveau programme de services de soutien à domicile permettra à 240 personnes sérieusement handicapées de rester ou de retourner dans leur foyer. Le coût total de ces deux programmes de services de soutien sera de l'ordre de 30 millions de dollars répartis sur cinq ans.

Enfin, le ministère des Transports et des Communications recevra des fonds additionnels pour aider les municipalités à acheter des autobus spéciaux pour les personnes physiquement handicapées.

Sécurité du revenu des personnes âgées

Le mois dernier, j'ai publié un énoncé de politique exposant en détail les propositions de l'Ontario relativement à la réforme du système de revenu des personnes retraitées au Canada. Nous avons déjà fait savoir que l'Ontario augmentera les prestations du Régime de revenu annuel garanti pour les personnes âgées seules, parallèlement aux augmentations du Supplément de revenu garanti du gouvernement fédéral. Vers la fin de 1984, nos personnes âgées seules auront un revenu annuel garanti de plus de 8 000 $, soit 60 % de celui qui est assuré aux couples. Ces augmentations du Régime de revenu annuel garanti profiteront à 124 000 personnes âgées de l'Ontario, dont la plupart sont des femmes. Nous fournirons 27 millions de dollars de plus pour ces améliorations.

Logements subventionnés

Monsieur le Président, nous participons au financement de plus de 118 000 logements à loyer indexé au revenu en Ontario. Comme le logement des personnes les moins fortunées constitue une priorité pour notre gouvernement, je désire annoncer aujourd'hui que nous augmenterons notre financement pour permettre à 3 200 familles et personnes handicapées de plus de profiter d'un logement à loyer indexé au revenu. Nous dépenserons 30 millions de dollars de plus en cinq ans.

Violence au foyer

L'automne dernier, le vice-premier ministre a annoncé de nouveaux programmes pour faire face au problème urgent de la violence au foyer. À cette époque, 4 millions de dollars ont été alloués pour améliorer le financement des maisons de transition et des centres de ressources familiales dans le Nord et un million de dollars supplémentaires ont été alloués à des fins d'immobilisations.

Aujourd'hui, j'annonce une importante mise de fonds supplémentaires pour ces programmes. Nous affecterons 3,5 millions de dollars de plus pour étendre les services d'accueil des femmes battues et de leurs enfants et pour leur fournir aide et soutien en cas d'urgence. En outre, la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario débloquera des fonds pour une campagne d'information visant à accroître l'intérêt du public envers ce problème intolérable et à informer les victimes de l'aide qui existe.

Monsieur le Président, les principaux nouveaux programmes que j'ai présentés aujourd'hui représentent une réponse intelligente et compatissante aux besoins spéciaux des membres les moins fortunés de notre société. Ils reflètent l'engagement de notre gouvernement en vue de permettre à tous nos concitoyens de mener une vie active, productive et indépendante.

RESTRICTIONS GOUVERNEMENTALES

Monsieur le Président, en 1975, notre gouvernement a lancé une politique de restrictions fiscales. À cette époque, nous avions onze fonctionnaires pour 1 000 habitants. Après neuf années de restrictions, nous sommes en mesure de fournir des services plus nombreux et de meilleure qualité avec seulement neuf fonctionnaires pour 1 000 habitants. Nous devrions améliorer encore davantage notre efficacité cette année.

Ces mesures efficaces ont été accompagnées de politiques compensatrices appropriées. Pour sortir des contrôles obligatoires des salaires du secteur public, nous avons établi, l'automne dernier, des directives de zéro à cinq pour cent pour la moyenne des augmentations de rémunérations considérées globalement. Notre politique fiscale a été établie pour renforcer ce programme en limitant la portion correspondant aux salaires des paiements de transfert et des allocations relative à la masse salariale de la fonction publique. Les arbitres doivent tenir compte de la capacité de payer de l'employeur à la lumière de la politique fiscale en vigueur dans la province.

Il est encourageant de constater que la plupart des employeurs et des employés du secteur public ont décidé de se comporter d'une manière responsable en se conformant à ce programme.

Pour maintenir les déficits et les impôts à un minimum, les gouvernements doivent, avant tout, contrôler leurs propres dépenses. J'ai donc décidé de maintenir les dépenses de fonctionnement directes de la plupart de nos activités au niveau de l'année dernière, au lieu de leur permettre de suivre l'inflation. C'est une mesure difficile à prendre mais, grâce au dévouement et à la détermination continuelle de mes collègues du conseil des ministres et de leurs ministères, je suis persuadé que nous pourrons y arriver.

Monsieur le Président, nos administrations locales doivent également limiter leur personnel et leurs dépenses directes de fonctionnement. J'espère qu'elles le feront cette année et qu'elles tiendront compte de ces restrictions dans leurs projets de 1985.

Quand nous avons établi les paiements de transfert destinés aux municipalités et aux conseils scolaires en 1984, nous avons eu la générosité de tenir compte d'une inflation de cinq pour cent pour les biens et les services et d'une augmentation analogue pour les salaires. Les administrations locales devraient donc pouvoir subsister en limitant l'augmentation de leurs dépenses et de leur taux au mille à condition d'adopter la même fermeté que notre gouvernement.

Contrairement à la province, les administrations locales n'ont pas à subir les pressions financières des services de santé. En outre, nos conseils scolaires connaissent une baisse d'effectifs et je m'attends à ce qu'en moyenne les augmentations du taux au mille scolaire soient maintenues à moins de cinq pour cent. Pourtant les premières indications ont tendance à montrer que certaines augmentations des dépenses du secteur local cette année excéderont ce que nous considérons comme approprié.

Je discuterai avec mes collègues des moyens qui nous permettront de contrôler plus étroitement les dépenses de nos conseils scolaires et de nos municipalités. Il ne devrait pas être nécessaire de contrôler officiellement les taux au mille et je suis convaincu qu'il est possible de réaliser des économies importantes pour nos contribuables sans que la haute qualité des services locaux en soit détériorée. Nous sommes déterminés à y parvenir.

J'ai été surpris par le nombre d'occasions où le problème de la visibilité des taxes scolaires et municipales a été soulevé, lors de mes réunions prébudgétaires. Les municipalités sont maintenant tenues d'informer leurs contribuables des montants annuels des impôts scolaires et des taxes municipales dans leurs avis annuels de cotisation. Mais il est nécessaire de veiller à ce que ces informations soient fournies de manière claire afin que la relation entre les services fournis et leur coût soit bien visible. Le ministre des Affaires municipales et du Logement discutera de la question avec les municipalités.

Monsieur le Président, je prévois aussi que nos propres sociétés de la Couronne et nos organismes publics suivront l'exemple que donne la province sur le plan des restrictions. Dans certains de ces organismes où les salaires de base sont relativement élevés, je m'attends à ce que les futurs taux d'augmentation des salaires soient maintenus en dessous des directives de cinq pour cent introduit cette année. En outre, puisque la Province limite ses frais généraux, je pense que les sociétés et les organismes publics devraient faire preuve de la même résolution.

Nous constatons que la question des sociétés de la Couronne fait l'objet de saines discussions publiques au Canada. Nous pensons que l'Ontario ne peut que profiter de l'examen de ce secteur public. À cette fin, le ministère du Trésor et de l'Économie propose que le gouvernement fasse une étude spéciale pour examiner le mandat des sociétés de la Couronne et voir si dans certains cas le public ne serait pas mieux servi si ces sociétés étaient remises dans le secteur privé.

Comme le gouvernement réduit le nombre d'immeubles dont il a besoin, je pense qu'il peut réaliser d'importantes épargnes pour financer d'autres problèmes prioritaires en vendant ou en louant ses biens-fonds situés dans les zones urbaines et commerciales. Et si ces biens-fonds peuvent être vendus, ils le seront.

Toutes ces mesures nous aideront à offrir des services de qualité à nos concitoyens et à maintenir les impôts ou les droits au minimum, ce dont je vais maintenant vous parler.

PRIMES, FRAIS DE LOCATION ET RÉSERVES BANCAIRES

Monsieur le Président, en offrant de nouvelles mesures destinées à soutenir l'économie et la transformation sociale, j'ai tenu compte de trois facteurs essentiels : notre capacité à limiter les coûts, notre responsabilité sur le plan de la réduction du déficit et la capacité des contribuables à débourser plus. Je me suis efforcé d'établir un équilibre qui, je pense, devrait répondre aux intérêts immédiats et futurs de notre province.

En premier lieu, nous pourrons obtenir les 75 millions de dollars d'épargnes nécessaires pour financer nos nouveaux programmes en limitant les dépenses directes de fonctionnement de la plupart des activités du gouvernement et en vendant les biens-fonds qui ne nous sont plus réellement nécessaires.

En deuxième lieu, notre responsabilité sur le plan fiscal exige que nous prenions des mesures pour réduire encore notre déficit pendant que l'économie est en expansion. Nous ferons face à cette responsabilité de manière prudente.

En troisième lieu, alors que la relance économique est en cours, d'importantes majorations d'impôts mineraient la confiance et l'initiative. Monsieur le Président, grâce à la méthode de prévision des dépenses que nous avons adoptée, nous sommes en mesure d'atteindre nos objectifs économiques et sociaux sans avoir recours à d'importantes augmentations d'impôts. En fait, j'ai décidé que la surtaxe additionnelle de 5 % de l'impôt sur le revenu des particuliers expirera le 31 décembre 1984 comme prévu. Il y a toutefois trois mesures que j'estime appropriées.

Primes d'assurance-maladie

Cette année, l'augmentation des primes d'assurance-maladie sera limitée à 4,9 %, ce qui respecte les limites de notre programme provincial de restrictions. Cette augmentation mensuelle de 1,40 $ pour les personnes seules et de 2,80 $ pour les familles donnera 69 millions de dollars de recettes additionnelles.

Il s'agit, Monsieur le Président, d'une mesure nécessaire et appropriée, mais il faut reconnaître qu'elle est modeste en comparaison des plus de 800 millions de dollars qui ont été ajoutés aux coûts de nos services de santé l'année dernière. Nous devons reconnaître que d'importantes dépenses sont en jeu quand il s'agit de protéger l'excellente qualité de nos services de soins. Les primes d'assurance-maladie ont un rôle légitime à jouer dans le financement de ces dépenses. Nous prévoyons que l'augmentation des dépenses de santé sera plus modérée cette année, mais que la proportion des dépenses couvertes par les primes d'assurance-maladie décroîtra. Les primes, qui couvraient 24,3 % des dépenses de santé il y a cinq ans, n'en couvraient plus que 19,5 % l'année dernière et en couvriront encore moins cette année. J'estime qu'il devrait y avoir un rapport stable et bien défini entre les primes et le coût des services de santé.

Location de l'eau pour la production d'électricité

Monsieur le Président, nous avons examiné les frais perçus pour les ressources en eau publiques utilisées pour produire de l'électricité. Hydro-Ontario est le principal utilisateur de ces ressources. À l'exception des redressements annuels relatifs au taux d'inflation, les frais de location de cette eau n'ont pas augmenté pour Hydro-Ontario depuis 1958. Par conséquent, à dater du 1er juin, les taux de location de l'eau d'Hydro-Ontario seront rajustés pour refléter plus précisément la valeur de cette ressource. En 1984-1985, cette augmentation des tarifs de location de l'eau produira 44 millions de dollars de plus de recettes.

Réserves bancaires

Monsieur le Président, dans les provinces qui font percevoir les impôts sur le revenu des compagnies par le gouvernement fédéral, les banques doivent déclarer les mêmes réserves aux fins des impôts provinciaux sur le revenu que celles qu'elles déclarent au niveau fédéral. En Ontario, les banques se sont servies des dispositions actuelles de nos lois pour déclarer des montants plus élevés que ceux qu'elles déclaraient aux fins des impôts fédéraux, diminuant ainsi les impôts qu'elles payaient en Ontario. Je propose de nous aligner sur la majorité des provinces en demandant aux banques de déclarer des réserves pour l'impôt ontarien n'excédant pas celles qu'elles déclarent aux fins de l'impôt fédéral. Ce changement qui entrera en vigueur pour les années d'imposition se terminant après le 15 mai 1984 accroîtra les recettes de près de 5 millions de dollars cette année.

Je regrette aussi de constater que la formule actuelle de répartition du revenu et des capitaux internationaux des banques ne permet pas à l'Ontario ni aux autres provinces de profiter de leur part équitable des recettes fiscales. Je proposerai donc que les provinces et le gouvernement fédéral fassent un examen complet des règles de répartition applicables pour déterminer l'assiette fiscale des banques.

L'annexe A donne des détails plus complets sur ces mesures.

PLAN FINANCIER POUR 1984-1985

Monsieur le Président, notre responsabilité et notre principal souci concernent la vigueur de l'économie provinciale et la santé de nos concitoyens. Le plan financier pour 1984-1985 tiendra compte de ces objectifs et sera la prolongation de la solide gestion financière que nous avons maintenue jusqu'à présent.

Je suis heureux de déclarer à cette Assemblée que le niveau de nos besoins nets de trésorerie a diminué de 345 millions de dollars pour l'année qui vient de se terminer. Cette diminution, qui ramène les prévisions à 2 350 millions de dollars en comparaison des 2 695 millions de dollars prévus dans le budget de 1983, renverse la tendance des dernières années où le déficit devait augmenter pour soulager les répercussions de la récession sur notre économie et nos concitoyens.

Monsieur le Président, dans ma déclaration prébudgétaire de l'automne, j'ai insisté sur le fait que le niveau du déficit devait être réduit. Nous avons fait des progrès et nous en ferons encore. Je prévois que pour l'année financière 1984-1985, les besoins nets de trésorerie de la province seront ramenés à 2 039 millions de dollars. On anticipe maintenant que les recettes, renforcées par une économie plus vigoureuse, augmenteront de 9,6 % alors que les dépenses, atténuées par notre engagement à la modération, n'augmenteront que de 7,4 %.

La tendance à la baisse des besoins nets de trésorerie de l'Ontario est particulièrement évidente quand on la compare aux dépenses provinciales totales. On prévoit qu'en 1984-1985, le déficit représentera 7,6 % du total des dépenses du gouvernement en comparaison de 10,8 % il y a seulement deux ans.

TENDANCE À LA BAISSE DU DÉFICIT :
DE 1982-1983 À 1984-1985

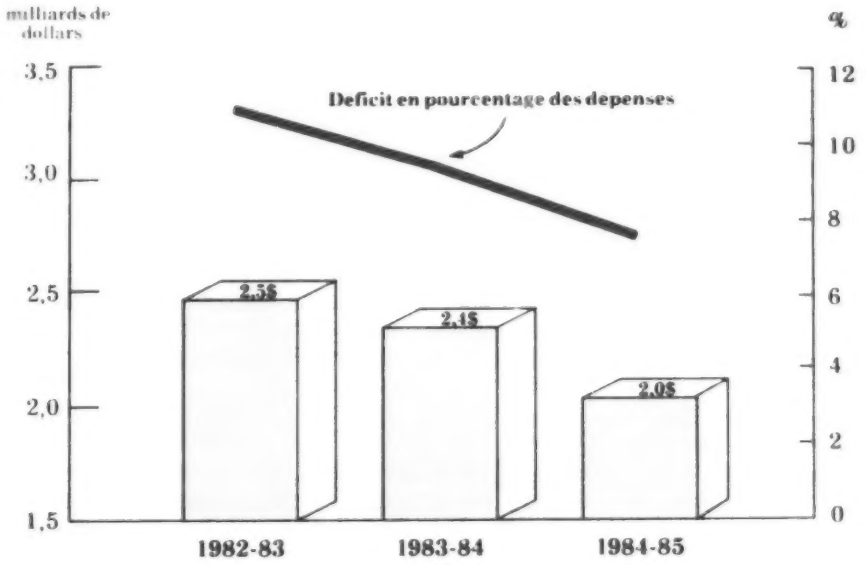

Nos besoins nets de trésorerie seront financés à même les sources internes sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours aux marchés publics des capitaux. En conséquence, la seule activité de l'Ontario sur le marché des capitaux cette année consistera à refinancer les emprunts actuels des bons du Trésor.

PLAN FINANCIER DE L'ONTARIO POUR 1984-1985
(en millions de dollars)

	Chiffres provisoires 1983-1984	Estimations 1984-1985	Changement d'une année sur l'autre	
				(%)
Recettes	22 597	24 762	2 165	9,6
Dépenses	24 947	26 801	1 854	7,4
Besoins nets de trésorerie	2 350	2 039	(311)	(13,2)
Montant net des emprunts de sources non publiques	1 977	2 169		
Montant net des emprunts de sources publiques	883	(96)		
Augmentation des réserves liquides	510	34		
Financement total	**2 350**	**2 039**		

Monsieur le Président, je tiens à insister sur le fait que nous sommes parvenus à améliorer considérablement nos besoins nets de trésorerie tout en augmentant nos investissements, qui étaient déjà importants. Nos emprunts sont canalisés vers de nouveaux investissements ayant une valeur durable pour la province. En 1984-1985, le gouvernement investira près de 2,4 milliards de dollars pour améliorer et renforcer notre infrastructure sociale et économique. Aucun emprunt ne sera nécessaire pour faire face à nos frais de fonctionnement.

INVESTISSEMENTS : DE 1982-1983 À 1984-1985
(en millions de dollars)

	Chiffres réels 1982-1983	Chiffres provisoires 1983-1984	Estimations 1984-1985
Transports	1 165	1 228	1 254
Services sociaux et de santé	284	229	280
Travaux publics	290	263	260
Environnement	243	212	220
Éducation	155	155	161
Loisirs et culture	106	84	73
Développement industriel et technologique	63	102	129
Total	**2 306**	**2 273**	**2 377**

CONCLUSION

J'ai dit, dans ma déclaration de l'automne, que le budget de 1984 devrait être un document traitant des questions économiques et sociales. Je pense que nous avons atteint cet objectif.

Ce budget crée de nouvelles possibilités pour les jeunes et pour les travailleurs expérimentés. Il améliore l'accès des femmes à l'emploi. Il aide les personnes âgées et désavantagées à vivre en toute indépendance dans leur communauté. Il renforce le rôle de nos établissements d'enseignement. Il aide nos petites entreprises à croître et nos grandes entreprises à innover. Il encourage l'entreprise et l'esprit d'entreprise. Il fait face à la réalité du changement et prend les mesures appropriées.

Nous réaffirmons notre engagement à la modération. Nous évitons d'importantes augmentations d'impôts. Nous réduirons le déficit.

Monsieur le Président, si nous avons pu mettre au point ce vaste choix de nouveaux programmes, c'est en majeure partie grâce à l'aide, à la coopération et au soutien de mes collègues, que je tiens à remercier tous aujourd'hui.

En s'appuyant sur une conjoncture économique favorable, et en améliorant nos services sociaux humanitaires, ce budget rend hommage aux objectifs, aux valeurs et aux qualités de leadership de notre premier ministre, l'honorable William G. Davis.

Monsieur le Président, nous avons rejeté les mesures temporaires, à court terme. À leur place, ce budget prévoit des investissements stratégiques à long terme dont bénéficieront nos concitoyens et qui amélioreront notre avenir. Les temps l'exigent. Nos concitoyens l'exigent. Je suis persuadé qu'il favorisera considérablement la continuation de notre prospérité car nous aidons l'Ontario à se transformer socialement et économiquement et nous modelons cette transformation.

ANNEXE A

MESURES BUDGÉTAIRES

TABLE DES MATIÈRES

A1 : Détails des changements fiscaux 29

A2 : Régime d'assurance-maladie de l'Ontario 32

A3 : Compagnies pour l'expansion des petites entreprises 33

AI DÉTAILS DES CHANGEMENTS FISCAUX

Cette section a pour objectif de fournir une description plus détaillée des changements fiscaux indiqués dans l'exposé budgétaire. Ce n'est qu'un résumé concis et le lecteur est prié de consulter les lois pour obtenir des renseignements précis.

LOI SUR L'ÉVALUATION FONCIÈRE

- Les rénovations, additions ou transformations faites aux résidences, en vue de loger des personnes invalides ou âgées de 65 ans ou plus qui pourraient autrement être placées dans des établissements, n'en augmenteront pas la valeur imposable si les travaux ont commencé le 16 mai 1984 ou après.

- Cette exonération sera aussi offerte aux propriétaires invalides ou âgés de 65 ans ou plus qui modifieront considérablement leur logement pour pouvoir continuer à y vivre alors qu'ils pourraient autrement être placés dans des établissements.

- L'exonération durera aussi longtemps que la personne invalide ou âgée de 65 ans ou plus demeurera dans la propriété qui aura bénéficié de l'exonération.

- Les déclarations relatives à cette exonération seront disponibles dans tous les bureaux régionaux de l'évaluation du ministère du Revenu.

Pour demander des renseignements sur les changements apportés à la Loi sur l'évaluation foncière il faut s'adresser au bureau régional de l'évaluation le plus proche ou

- Dans la communauté urbaine de Toronto - composer le 965-8470

- Si l'indicatif régional est 807 - demander à l'opératrice le Zénith 8-2000

- Si l'indicatif régional est 416 - composer le 1-800-263-7700

- Partout ailleurs - composer le 1-800-263-3960

LOI SUR L'IMPOSITION DES COMPAGNIES

EXONÉRATION DE TROIS ANS DE L'IMPÔT SUR LE REVENU DES NOUVELLES COMPAGNIES ADMISSIBLES

- Une exonération de l'impôt sur le revenu de trois ans sera accordée aux nouvelles compagnies admissibles. Le nouveau programme s'appliquera aux années d'imposition des compagnies constituées après le 13 mai 1982 se terminant après le 13 mai 1985, qu'il s'agisse de leur première, deuxième ou troisième année d'imposition.

- Le programme s'appliquera aux compagnies privées sous contrôle canadien non rattachées à une autre compagnie poursuivant actuellement ses activités au Canada.

- Une "entreprise non admissible" selon la définition du paragraphe 125(6)(f) de la Loi fédérale ne sera pas admissible à la nouvelle exonération.

- L'exonération s'appliquera aux premiers 200 000 dollars de revenu provenant des activités admissibles pour chaque année en fonction du montant admissible pour la déduction fédérale accordée aux petites entreprises après redressement pour toute différence due à la déduction des pertes du revenu déclaré en Ontario.

- Le revenu admissible en vertu du programme correspondra à la portion attribuée à l'Ontario.

- Le Bulletin d'information du ministère du Revenu donnera les détails des règlements portant sur l'admissibilité des compagnies.

- Les petites entreprises dont l'exonération de l'impôt sur le revenu se termine doivent tenir compte de l'impôt qu'elles auraient autrement dû payer pendant la dernière année de la période d'exonération dans le calcul des acomptes provisionnels qu'elles doivent verser pour l'année d'imposition suivant cette période d'exonération.

RÉSERVES BANCAIRES

- La Loi sur l'imposition des compagnies sera modifiée pour spécifier que les banques ne peuvent pas déclarer un montant plus élevé que celui qui a été déduit aux fins de l'impôt fédéral en vertu du paragraphe 26(2) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

- Ce changement s'appliquera aux années d'imposition se terminant après le 15 mai 1984.

Toutes les demandes de renseignements concernant les changements apportés à l'imposition des compagnies doivent être adressées à la :

Direction de l'imposition des compagnies
Ministère du Revenu
C.P. 622
33 ouest, rue King
Oshawa (Ontario)
L1H 8H6

(416) 433-6506

Pour les demandes de renseignements par téléphone à Toronto, appeler le 965-1160, poste 6506.

LOI SUR LA TAXE DE VENTE AU DÉTAIL

REMISE TEMPORAIRE DE LA TAXE QUE LES VISITEURS DE PASSAGE DANS LA PROVINCE PAIENT POUR LEUR HÉBERGEMENT

- Les visiteurs de passage dans la province peuvent demander une remise de la taxe de 5 % qu'ils paient pour leur hébergement en Ontario pendant la période allant du 16 mai 1984 au 31 décembre 1984 inclus.

Entrée en vigueur : le 16 mai 1984.

Toutes les demandes de renseignements concernant les changements apportés à la taxe de vente au détail doivent être adressées à la :

Direction de la taxe de vente au détail
Ministère du Revenu
C.P. 623
33 ouest, rue King
Oshawa (Ontario)
L1H 8H7

(416) 433-6322

ou

au bureau de la taxe de vente au détail le plus proche. Pour les demandes de renseignements par téléphone à Toronto, appeler le 487-1361.

A2 RÉGIME D'ASSURANCE-MALADIE DE L'ONTARIO

AUGMENTATION DES PRIMES

- Les primes mensuelles du Régime d'assurance-maladie de l'Ontario passeront des taux actuels de 28,35 $ et 56,70 $ pour les personnes seules et les familles respectivement à 29,75 $ et 59,50 $.

Entrée en vigueur : primes relatives aux prestations payables à partir du 1er août 1984.

Toutes les demandes de renseignements concernant le Régime d'assurance-maladie de l'Ontario doivent être adressées au bureau du régime d'assurance-maladie le plus proche ou à la :

Direction des services d'inscription
Régime d'assurance-maladie de l'Ontario
Édifice Macdonald Cartier
49, Place d'Armes
C.P. 48
Kingston (Ontario)
K7L 5J3

A3 COMPAGNIES POUR L'EXPANSION DES PETITES ENTREPRISES

Les changements suivants seront apportés au programme des Compagnies pour l'expansion des petites entreprises :

- Le plafond imposé à l'investissement total qu'un nombre quelconque de CEPE peuvent faire dans une petite entreprise ou un groupe de petites entreprises affiliées passera de 5 millions de dollars à 2,5 millions de dollars. Ceci s'appliquera aux investissements des CEPE publiques et privées.

- La limite maximum d'actions avec droit de vote d'une petite entreprise qu'un nombre quelconque de CEPE peuvent détenir ensemble passera de 60 % à 49 %.

- La définition du terme "associé" sera modifiée pour comprendre les "membres de la famille" selon la définition de la Loi sur l'imposition des compagnies afin que :

  - si les associés d'une personne contrôlent, directement ou indirectement, une compagnie, cette compagnie soit considérée comme un associé de ladite personne;

  - si les associés d'une personne détiennent, directement ou indirectement, la majorité de l'intérêt réel d'une fiducie, cette fiducie soit considérée comme un associé de ladite personne; et

  - si une personne est cadre ou administrateur d'une compagnie, elle soit considérée comme un associé de cette compagnie.

- La définition d'un investissement admissible sera modifiée de telle sorte qu'un investissement ne sera pas admissible si une petite entreprise utilise une partie des fonds investis par une CEPE pour rembourser une dette en suspens à un actionnaire de la CEPE ou à un associé dudit actionnaire de la CEPE.

- Un mécanisme sera établi pour que le total des fonds alloués au programme pour le paiement des subventions d'encouragement et des crédits d'impôt soit divisé en trois fonds distincts : un fonds pour les investissements en général, un fonds réservé aux investissements dans le Nord et l'Est de l'Ontario et un fonds réservé aux investissements dans les nouvelles petites entreprises.

  - Quand une nouvelle CEPE sera enregistrée ou quand une CEPE déjà établie augmentera ses capitaux, elle devra faire savoir combien de capitaux elle a l'intention d'investir dans chacun de ces secteurs. Le versement des subventions d'encouragement et les allocations de crédit d'impôt seront imputés à chacun des fonds proportionnellement aux secteurs d'investissements spécifiés par la CEPE.

  - Si les fonds réservés aux investissements dans le Nord et l'Est de l'Ontario, ou si les fonds réservés aux nouvelles petites entreprises arrivent à épuisement au cours de l'année, on réaffectera des fonds additionnels, qui pourront être prélevés dans le fonds pour les investissements en général, s'il en reste.

- Le Nord et l'Est de l'Ontario comprennent les régions de la province actuellement couvertes par la Société de développement du Nord de l'Ontario et la Société de développement de l'Est de l'Ontario respectivement.

- Une entreprise sera considérée comme une nouvelle entreprise si antérieurement à l'investissement de la CEPE elle n'a jamais poursuivi d'activités ou si elle les a commencées dans les douze mois précédents ou si elle a été récemment rachetée à un syndic de faillite.

Entrée en vigueur : le 15 mai 1984.

Toutes les demandes de renseignements sur les changements concernant les CEPE doivent être adressées à la :

Direction des politiques d'imposition
Ministère du Trésor et de l'Économie
Hôtel du gouvernement
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1Y7

(416) 965-6869

ou au

Programme des CEPE
Ministère du Revenu
C.P. 625
33 ouest, rue King
Oshawa (Ontario)
L1H 8H9

(416) 433-6330

Pour les demandes de renseignements par téléphone à Toronto, appeler le 965-1160, poste 6330.

ANNEXE B

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

TABLE DES MATIÈRES

Perspectives économiques 39

Production 39

Emploi 40

Prix 40

Conjoncture extérieure 41

ANNEXE B

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'économie ontarienne a fait de grands progrès l'an dernier, et regagné le terrain perdu au cours de la récession. En 1984, l'économie ontarienne croîtra et on prévoit une croissance réelle positive toute l'année.

L'un des principaux éléments de cette expansion sera la forte croissance des exportations, déclenchée par la reprise aux États-Unis. Les dépenses des consommateurs lui donneront un élan supplémentaire notable, et l'augmentation des stocks et les investissements en machines et en équipement y contribueront également, mais dans une moindre mesure. La croissance générale des investissements des entreprises sera toutefois inférieure à ce qu'elle fut lors des périodes de reprise précédentes. On prévoit que l'inflation restera modérée et que l'emploi continuera à croître au cours de 1984.

Les perspectives économiques s'accordent en général avec les prévisions données par la Déclaration prébudgétaire de l'automne dernier. Les prévisions concernant la croissance réelle, l'inflation et les mises en chantier de logements restent toutes inchangées. Toutefois, on estime maintenant que les facteurs de la croissance en 1984 seront quelque peu différents.

Les exportations contribueront pour une plus large part à la performance économique de l'Ontario parce que la croissance aux États-Unis est plus forte qu'on le prévoyait à l'automne dernier. L'emploi devrait croître à un taux légèrement moins élevé que prévu, ce qui donnera une croissance un peu moins rapide du revenu des particuliers et des ventes au détail. Du fait de l'incertitude persistante des affaires et de la hausse des taux d'intérêt, on prévoit maintenant que le total des investissements contribuera dans une moindre mesure à la croissance en 1984.

Les détails des prévisions actuelles sont les suivants :

PRODUCTION

Le produit provincial brut réel devrait croître de 4,7 % en 1984.

La rapide expansion aux États-Unis, ainsi que la reprise qui se manifeste dans la plupart des autres pays industrialisés, offriront à l'Ontario des possibilités intéressantes d'exportation. Par conséquent, le secteur du commerce restera dans une situation favorable. Les dépenses à l'importation augmenteront en 1984, mais leur effet réel sera plus que compensé par la montée des exportations. La forte croissance des investissements aux États-Unis se traduira par une augmentation de nos exportations de marchandises, de produits métallurgiques et de machines. Les exportations du secteur de l'automobile continueront à être fortes.

Dans le secteur de la consommation, le maintien de la croissance de l'emploi, et une amélioration de la situation financière des ménages, ainsi qu'une modeste augmentation des salaires et rémunérations, encourageront l'accroissement des dépenses. Le revenu des particuliers devrait croître de 8,9 %. Les consommateurs hésiteront encore à augmenter leurs emprunts de façon notable étant donné les taux d'intérêts actuels, et les taux de l'épargne demeureront relativement élevés, mais les dépenses réelles des consommateurs devraient augmenter de 3,8 %. On prévoit une augmentation de 9,1 % des ventes au détail.

La forte reprise qui s'est manifestée dans le secteur du logement en 1983 se poursuivra cette année. Les mises en chantier de logements devraient atteindre le chiffre de 58 000 unités, alors qu'elles étaient de 54 939 l'an dernier.

La reprise des investissements des entreprises, en particulier dans la construction non résidentielle, est moins accentuée car un certain nombre de facteurs contrarient les investissements, dont la capacité de production inutilisée, les taux d'intérêts élevés et l'incertitude en ce qui concerne la croissance de la demande à long terme.

Néanmoins, on constate quelques développements encourageants dans le secteur des investissements. Les bilans des entreprises se raffermissent. Les taux d'utilisation de la capacité de production, bien qu'ils soient toujours relativement bas, ont augmenté rapidement. La croissance réelle des investissements en machines et en équipement, amorcée au cours du premier trimestre de 1983, devrait se maintenir.

EMPLOI

Depuis novembre 1982, quand le chômage a atteint son chiffre maximum en Ontario, 229 000 emplois ont été créés dans la province. Le taux de chômage a baissé, passant de 12,3 % à 9,1 % au cours de cette même période.

On prévoit que le marché de la main-d'oeuvre en Ontario continuera à s'améliorer en 1984. Le nombre annuel moyen d'emplois devrait augmenter de 125 000 par rapport à 1983 et le taux de chômage moyen devrait être de 9,1 %.

PRIX

La baisse du taux d'inflation est un facteur qui a beaucoup contribué à améliorer le climat économique. L'effet de la récession et l'introduction des programmes gouvernementaux de limitation des augmentations de salaires au milieu de 1982 ont considérablement affaibli les pressions inflationnistes. L'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC) a été réduite de près de moitié en 1983 par rapport à celle de l'année précédente.

La décélération de l'inflation se maintiendra en 1984 et on prévoit une augmentation annuelle de l'IPC de 5,3 %. Au fur et à mesure de l'expansion cette année, des pressions à la hausse se manifesteront sur le prix de certaines marchandises. Toutefois, ces augmentations de prix à la production ne devraient pas se traduire automatiquement par une augmentation des salaires et des prix.

CONJONCTURE EXTÉRIEURE

La performance économique de l'Ontario dépend beaucoup des conditions extérieures, et en particulier de la situation économique des États-Unis et du reste du Canada. Le Tableau 1 donne un schéma des perspectives économiques ontariennes, canadiennes et américaines.

On prévoit que la croissance économique aux États-Unis se poursuivra tout au long de 1984, bien qu'à un rythme moins rapide. La vigueur actuelle de l'économie américaine repose sur de nombreux facteurs. Les dépenses des consommateurs, les investissements des entreprises et les dépenses gouvernementales, en particulier dans le secteur de la défense, devraient enregistrer une solide croissance. Il est toutefois probable que les performances commerciales des États-Unis resteront décevantes.

PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ONTARIENNE, CANADIENNE ET AMÉRICAINE : de 1982 à 1984 **TABLEAU 1**
(en pourcentage)

	Ontario			Canada			États-Unis		
	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984
Croissance réelle	-5,1	3,7	4,7	-4,4	3,0	4,1	-1,9	3,4	5,8
Inflation	10,8	5,8	5,3	10,8	5,8	5,3	6,2	3,2	4,6
Taux de chômage	9,8	10,4	9,1	11,0	11,9	11,2	9,7	9,6	7,7

Source : Trésor de l'Ontario.

Le reste du Canada ne devrait pas progresser aussi rapidement que l'Ontario en 1984. Néanmoins, les autres provinces enregistreront une croissance notable influencée surtout par l'accroissement considérable des exportations et par les dépenses d'immobilisations des gouvernements. Les dépenses des consommateurs augmenteront aussi. Du fait de l'importance du commerce interprovincial pour l'Ontario, la province bénéficiera de la reprise de la croissance dans le reste du Canada.

Le Tableau 2 donne un aperçu plus détaillé des perspectives économiques de l'Ontario.

L'ÉCONOMIE ONTARIENNE : de 1982 à 1984 — **TABLEAU 2**

	1982	1983	1984	82/81	83/82	84/83
	(milliards de $)			(%)		
Production totale						
Produit provincial brut	133,2	146,2	159,3	4,8	9,7	9,0
PPB (en dollars constants de 1971)	48,6	50,4	52,8	-5,1	3,7	4,7
Investissements						
Machines et équipement	9,5	9,8	10,4	-8,7	2,9	6,2
Construction non résidentielle	6,2	5,1	5,2	4,9	-17,6	1,7
Construction résidentielle	4,5	6,2	6,9	-13,0	36,4	10,9
Autres éléments de la demande						
Mises en chantier de logements (en milliers)	38,5	54,9	58,0	-	-	-
Ventes au détail	35,4	38,8	42,3	5,1	9,5	9,1
Exportations	45,8	49,0	56,4	3,6	7,0	15,1
Importations	35,1	39,8	46,5	-1,4	13,4	16,8
Revenu						
Revenu des particuliers	120,6	129,2	140,8	10,3	7,1	8,9
Bénéfices des entreprises (avant impôts)	6,8	10,6	13,3	-42,3	55,2	26,2
Prix						
Indice des prix à la consommation	-	-	-	10,8	5,8	5,3
Emplois						
Population active (en milliers)	4 508	4 570	4 646	1,0	1,4	1,7
Emplois (en milliers)	4 067	4 096	4 221	-2,5	0,7	3,1
Taux de chômage (% de la population active)	9,8	10,4	9,1	-	-	-

Source : Trésor de l'Ontario.

ANNEXE C

FINANCES DE L'ONTARIO

TABLE DES MATIÈRES

Revue de l'année financière 1983-1984 47

Dépenses pour 1983-1984 47

Recettes de 1983-1984 48

Tableaux financiers

C1 État des besoins nets de trésorerie et du financement de la province 51

C2 Recettes 52

C3 Dépenses 53

C4 Paiements du gouvernement fédéral 57

C5 Dépôts aux comptes en fiducie 57

C6 Remboursement des prêts 57

C7 Paiements à même les comptes en fiducie 58

C8 Prêts et apports en capital 58

C9 Paiements aux administrations locales 60

C10 Effectif de la fonction publique de l'Ontario : au 31 mars 1984 61

C11 Principales statistiques financières et économiques: 1975-1985 62

Graphiques

C1 Principales sources de recettes: en pourcentage du total de 1980-1981 à 1984-1985 54

C2 Affectation des dépenses: en pourcentage du total de 1980-1981 à 1984-1985 55

C3 Mois de recettes nécessaires pour rembourser la dette consolidée: de 1980-1981 à 1984-1985 56

C4 Dette consolidée en pourcentage du produit provincial brut: de 1980-1981 à 1984-1985 56

C5 Efficacité croissante de la fonction publique de l'Ontario: de 1980 à 1984 59

C6 Dépenses et besoins nets de trésorerie exprimés en pourcentage du produit provincial brut: de 1980-1981 à 1984-1985 59

C7 Le dollar budgétaire: recettes, estimations pour l'année financière 1984-1985 64

C8 Le dollar budgétaire: dépenses, estimations pour l'année financière 1984-1985 66

ANNEXE C

FINANCES DE L'ONTARIO

REVUE DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 1983-1984

Le gouvernement a obtenu un succès considérable dans l'amélioration du plan budgétaire de 1983. Les besoins nets de trésorerie ont été inférieurs de 345 millions de dollars aux prévisions, selon une estimation provisoire de 2 350 millions de dollars. L'augmentation des recettes en cours d'année a surtout servi à réduire nos besoins de trésorerie, alors que la plus grande partie des augmentations inévitables des dépenses a été financée en réaffectant des fonds alloués à d'autres programmes.

PERFORMANCE BUDGÉTAIRE POUR 1983 **TABLEAU 1**
(en millions de dollars)

	Plan budgétaire	Résultats provisoires	Changements
Recettes	22 015	22 597	582
Dépenses	24 710	24 947	237
Besoins nets de trésorerie	**2 695**	**2 350**	**(345)**

DÉPENSES POUR 1983-1984

Dans le budget de 1983, une réduction en cours d'année de 300 millions de dollars réduisait le déficit tout en permettant de financer de nouveaux programmes. Le Tableau 2 montre que cette réduction a été réalisée. On a également réalisé une autre réduction des dépenses de 336 millions de dollars, réduction qui a aidé à financer les augmentations de dépenses survenues en cours d'année.

RAPPROCHEMENT ENTRE LES PRÉVISIONS DE DÉPENSES ET LES RÉSULTATS PROVISOIRES : 1983-1984 **TABLEAU 2**
(en millions de dollars)

Prévisions de dépenses		24 825
Plus : mesures budgétaires		185
Dépenses brutes		25 010
Moins : restrictions budgétaires		(300)
Objectif de dépenses		24 710
Augmentation des dépenses en cours d'année	573	
Économies et réductions des dépenses en cours d'année	(336)	237
Résultats provisoires		**24 947**

Comme l'indique le Tableau 3, plus de la moitié des augmentations de dépenses sont dues à des programmes hautement prioritaires dans le secteur politique des Affaires sociales. Ceci comprend 129 millions de dollars pour faire face à l'augmentation du nombre des clients des programmes provinciaux de maintien du revenu et à une augmentation de 5 % des paiements de maintien. Les programmes de soins de santé ont exigé 96 millions de dollars de plus, principalement pour le fonctionnement des hôpitaux et des installations connexes et les paiements aux médecins. Il a fallu engager 200 millions de dollars de plus dans le secteur politique du Développement des ressources, dont 63 millions de dollars pour les routes municipales et les subventions aux transports en commun, 27 millions de dollars pour les programmes agricoles et 18 millions de dollars de plus pour la lutte contre les incendies de forêt.

SOMMAIRE DES CHANGEMENTS DES DÉPENSES EN COURS D'ANNÉE : 1983-1984 **TABLEAU 3**
(en millions de dollars)

AUGMENTATIONS		
• Affaires sociales	290	
• Développement des ressources	200	
• Administration de la justice	56	
• Administration publique générale	27	573
RÉDUCTIONS		
• Affaires sociales	51	
• Développement des ressources	60	
• Administration de la justice	9	
• Administration publique générale	80	
• Intérêt sur la dette publique	75	
• Salaires et avantages sociaux	37	
• Pensions - versement réduit pour combler le passif non couvert	24	(336)
CHANGEMENT NET		237

RECETTES DE 1983-1984

Les recettes perçues au cours de l'année financière 1983-1984 ont été supérieures de 582 millions de dollars aux prévisions du budget de 1983. Le sommaire des recettes de l'Ontario est donné ci-dessous.

PERFORMANCE DES RECETTES EN COURS D'ANNÉE : 1983-1984 **TABLEAU 4**
(en millions de dollars)

	Plan budgétaire	Résultats provisoires	Changements
Recettes fiscales	13 501	13 427	(74)
Paiements du gouvernement fédéral	3 759	4 096	337
Autres recettes	3 630	3 781	151
Recettes non budgétaires	1 125	1 293	168
Total des recettes	**22 015**	**22 597**	**582**

Malgré une reprise de l'économie, les recettes fiscales provenant des impôts des compagnies ont été inférieures de 75 millions de dollars aux prévisions budgétaires, en partie à cause du report en aval de pertes subies précédemment au cours de la récession. Les bénéfices de la RAO ont également été inférieurs à ceux prévus, et les ré-estimations fédérales pour 1983 et les années précédentes ont réduit les recettes provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers de 51 millions de dollars.

SOMMAIRE DES CHANGEMENTS DE RECETTES EN COURS D'ANNÉE: 1983-1984 **TABLEAU 5**
(en millions de dollars)

Augmentations		
• Financement des programmes établis	255	
• Remboursement d'avances aux sociétés de la Couronne	84	
• Taxes sur l'essence et les carburants des véhicules automobiles	71	
• Régime d'assistance publique du Canada	66	
• Intérêts sur les placements	60	
• Fonds de fiducie de la loterie interprovinciale	57	
• Projets environnementaux	42	
• Amendes	33	
• Redevances d'immatriculation des véhicules	20	
• Redevances des services publics	19	
• Autres	123	830
Réductions		
• Impôts des compagnies	75	
• Impôt sur le revenu des particuliers	51	
• Bénéfices de la RAO	30	
• Autres	92	(248)
Changement net		582

Les nouveaux calculs fédéraux ont également provoqué d'autres ajustements. Du fait des révisions extraordinairement élevées du PNB et des données démographiques de Statistique Canada, les transferts fédéraux pour le financement des programmes établis ont été augmentés de 255 millions de dollars. Joints à l'augmentation des dépenses provinciales au titre de l'assistance sociale, les paiements fédéraux dans le cadre du Régime d'assistance publique du Canada ont augmenté de 66 millions de dollars.

L'accroissement de la consommation de carburants, combiné à un raffermissement des prix, s'est traduit par une augmentation de 71 millions de dollars de la recette des taxes sur l'essence et les carburants des véhicules automobiles. L'augmentation des réserves liquides, à la suite de la réduction du déficit de 1983-1984, et l'amélioration des taux de rendement par rapport aux prévisions, ont entraîné une augmentation de 60 millions de dollars des intérêts sur les placements.

Dans le domaine des transactions non budgétaires, les revenus de la loterie interprovinciale ont été supérieurs de 57 millions de dollars aux prévisions et les remboursements de prêts et d'avances par les sociétés de la Couronne ont donné 84 millions de dollars de plus.

TABLEAUX FINANCIERS

ÉTAT DES BESOINS NETS DE TRÉSORERIE ET DU FINANCEMENT DE LA PROVINCE **TABLEAU C1**
(en millions de dollars)

	Chiffres réels 1982-1983	Chiffres provisoires 1983-1984	Estimations 1984-1985
Encaissements du fonds de recettes consolidées			
Recettes budgétaires	19 322	21 304	23 476
Dépôts aux comptes en fiducie	770	868	961
Remboursements des prêts	341	425	325
Total des encaissements (Tableau C2)	20 433	22 597	24 762
Décaissements du fonds de recettes consolidées			
Dépenses budgétaires	22 509	24 562	26 359
Paiements à même les comptes en fiducie	221	206	251
Prêts et apports en capital	181	179	191
Total des décaissements (Tableau C3)	22 911	24 947	26 801
BESOINS NETS DE TRÉSORERIE	**2 478**	**2 350**	**2 039**
Financement			
Emprunts de sources non publiques			
Régime de pensions du Canada	1 236	1 201	1 220
Caisse de retraite des enseignants	945	786	960
Remboursements	(84)	(10)	(11)
Montant net des emprunts de sources non publiques	2 097	1 977	2 169
Emprunts de sources publiques			
Émissions de débentures/bons du Trésor	-	1 150	-
Rachats	(46)	(267)	(96)
Montant net des emprunts de sources publiques	(46)	883	(96)
Augmentation des réserves liquides	(427)	510	34
FINANCEMENT TOTAL	**2 478**	**2 350**	**2 039**

RECETTES **TABLEAU C2**
(en millions de dollars)

	Chiffres réels 1982-1983	Chiffres provisoires 1983-1984	Estimations 1984-1985
RECETTES FISCALES			
Impôt sur le revenu des particuliers[1]	5 858	5 994	6 952
Impôts des compagnies			
sur le revenu	875	1 057	1 380
sur le capital	353	373	389
sur le revenu de primes d'assurance	133	153	173
Impôt sur les bénéfices miniers	27	32	45
Taxe de vente au détail	3 420	3 875	4 239
Taxe sur l'essence	848	932	976
Taxe sur les carburants des véhicules automobiles	184	212	228
Imposition réciproque	52	65	69
Taxe sur le tabac	447	542	583
Droits de mutation immobilière	100	132	141
Taxe sur les paris mutuels	65	62	63
Autres recettes fiscales[2]	2	(2)	24
	12 364	13 427	15 262
AUTRES RECETTES			
Primes d'assurance-maladie	1 365	1 476	1 597
Bénéfices de la RAO	533	520	554
Intérêts sur les placements	548	455	440
Droits d'immatriculation des véhicules	280	290	329
Droits de permis de la CPVAO	210	236	251
Autres droits	195	211	228
Redevances	73	88	146
Bénéfices des loteries de l'Ontario	117	118	118
Amendes	76	108	96
Facturation des services publics	84	89	92
Ventes et locations	62	51	78
Divers	123	139	97
	3 666	3 781	4 026
Paiements du gouvernement fédéral (Tableau C4)	3 292	4 096	4 188
Dépôts aux comptes en fiducie (Tableau C5)	770	868	961
Remboursement des prêts (Tableau C6)	341	425	325
TOTAL DES ENCAISSEMENTS	**20 433**	**22 597**	**24 762**

1 Après déduction des crédits d'impôt de 273 millions de dollars, 277 millions de dollars et 257 millions de dollars pour les années financières 1982-1983, 1983-1984 et 1984-1985.

2 Comprend des recouvrements nets du gouvernement fédéral de 14 millions de dollars et 13 millions de dollars en 1982-1983 et 1983-1984 au titre de l'impôt sur les services publics.

DÉPENSES
(en millions de dollars)

TABLEAU C3

	Chiffres réels 1982-1983	Chiffres provisoires 1983-1984	Estimations 1984-1985
Affaires sociales			
Santé	6 768	7 584	8 245
Éducation	2 848	3 089	3 223
Services sociaux et communautaires	2 125	2 403	2 540
Collèges et Universités	1 860	2 014	2 103
Affaires civiques et culturelles	169	175	172
Secrétariat aux affaires sociales	5	10	12
	13 775	15 275	16 295
Développement des ressources			
Transports et Communications	1 446	1 542	1 539
Affaires municipales et Logement	1 033	1 011	1 036
Richesses naturelles	376	407	423
Agriculture et Alimentation	330	288	335
Environnement	341	331	312
Tourisme et Loisirs	143	152	138
Énergie	112	119	116
Industrie et Commerce	162	103	106
Travail	69	75	74
Secrétariat au développement des ressources	3	3	4
	4 015	4 031	4 083
Administration de la justice			
Solliciteur général	281	290	307
Procureur général	237	262	266
Services correctionnels	206	226	228
Consommation et Commerce	124	152	129
Secrétariat à l'administration de la justice	1	1	2
	849	931	932
Administration publique générale			
Revenu	612	621	637
Trésor et Économie	29	25	28
CLDI :			
Transformation et formation	275	247	400
Création d'emplois à court terme	158	161	102
Services gouvernementaux	384	368	384
Affaires du Nord	180	158	159
Conseil d'administration interne	40	45	44
Conseil de gestion	13	16	18
Bureaux législatifs et exécutifs	5	4	11
Affaires intergouvernementales	7	7	8
	1 703	1 652	1 791
Intérêt sur la dette publique	2 110	2 535	2 953
Pensions	459	523	589
Fonds de prévoyance	-	-	158
TOTAL DES DÉCAISSEMENTS [1]	**22 911**	**24 947**	**26 801**

[1] Comprend les Paiements à même les comptes en fiducie, Tableau C7 et les Prêts et apports en capital, Tableau C8.

PRINCIPALES SOURCES DE RECETTES : DE 1980-1981 À 1984-1985 (en pourcentage du total)

GRAPHIQUE C1

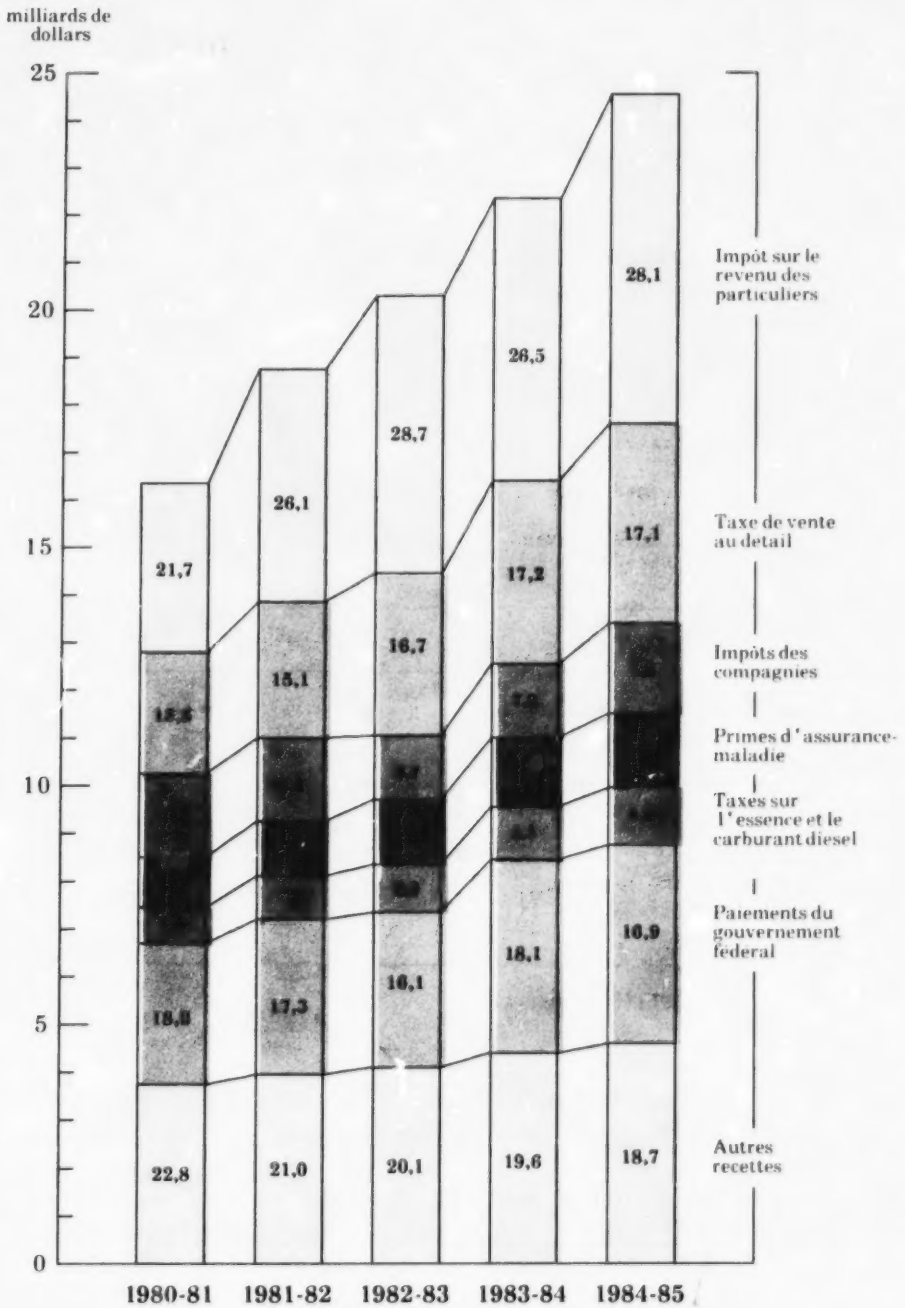

AFFECTATION DES DÉPENSES : DE 1980-1981 À 1984-1985 (en pourcentage du total) **GRAPHIQUE C2**

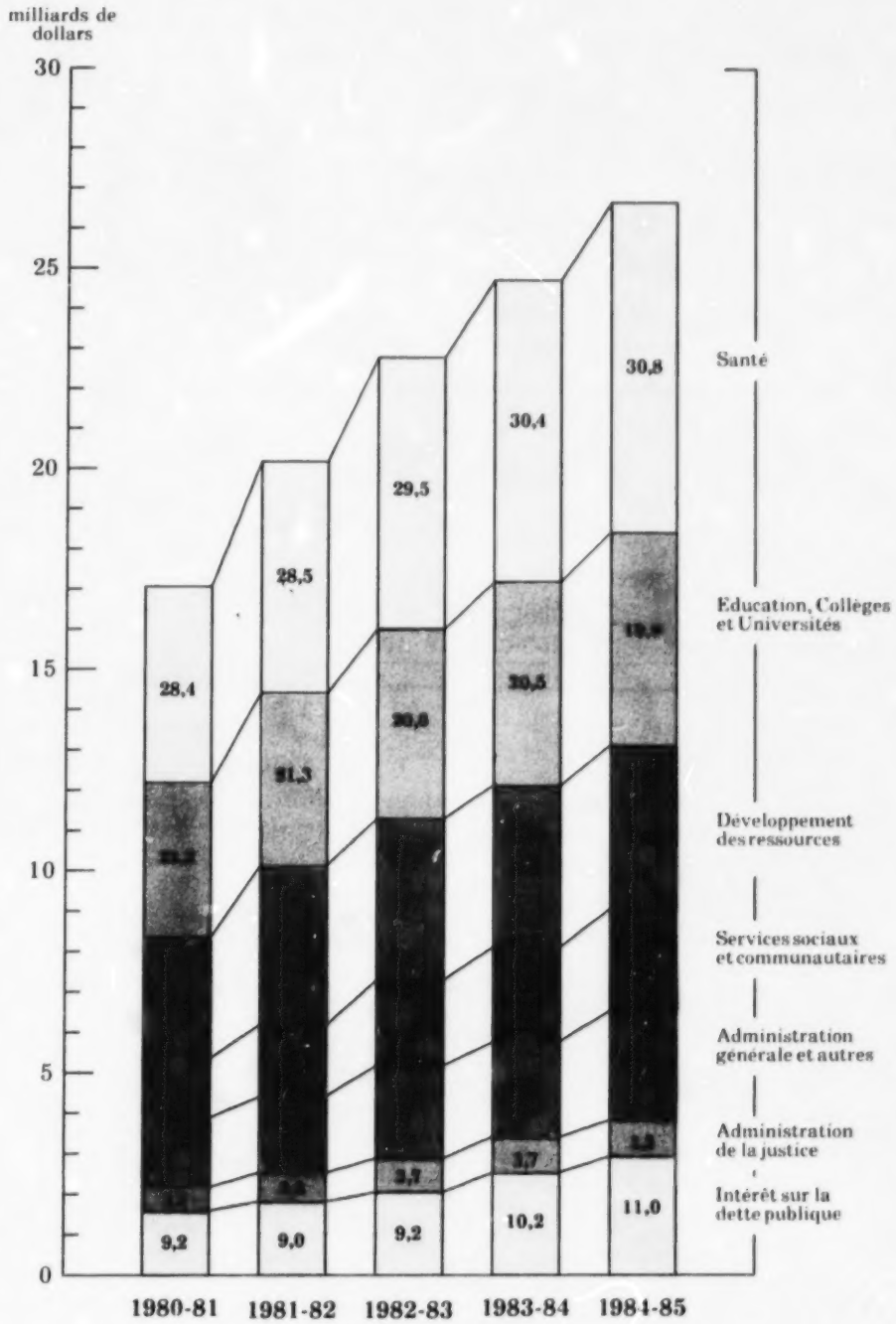

MOIS DE RECETTES NÉCESSAIRES POUR REMBOURSER LA DETTE CONSOLIDÉE : DE 1980-1981 À 1984-1985 — **GRAPHIQUE C3**

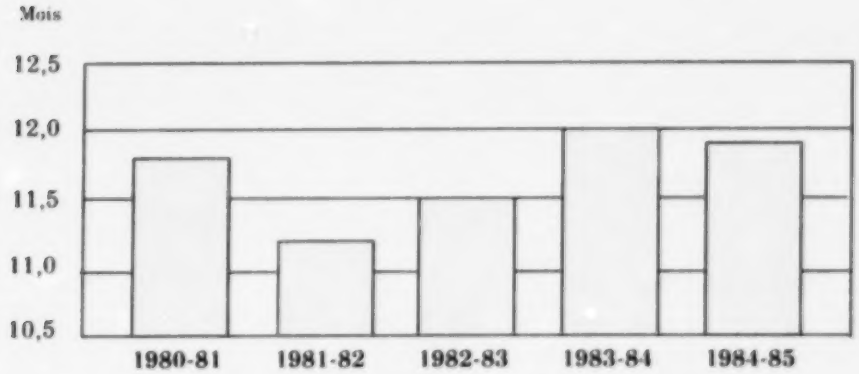

DETTE CONSOLIDÉE EN POURCENTAGE DU PRODUIT PROVINCIAL BRUT : DE 1980-1981 À 1984-1985 — **GRAPHIQUE C4**

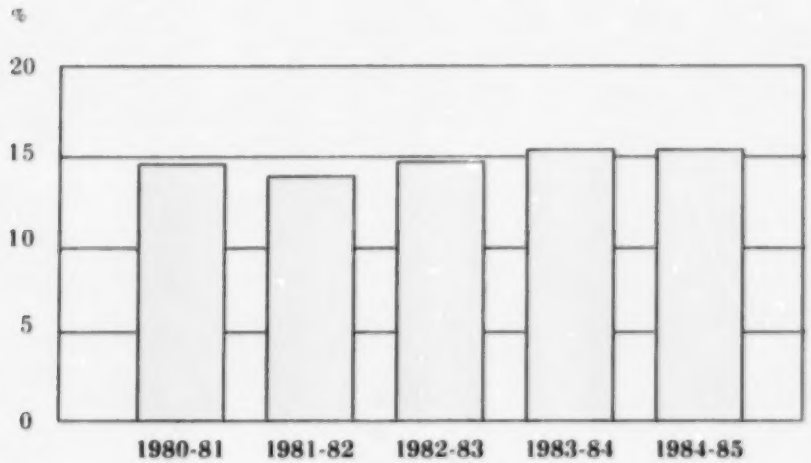

PAIEMENTS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL **TABLEAU C4**
(en millions de dollars)

	Chiffres réels 1982-1983	Chiffres provisoires 1983-1984	Estimations 1984-1985
Financement des programmes établis	1 894	2 548	2 545
Services de soins prolongés	288	333	355
Régime d'assistance publique du Canada	758	845	909
Jeunes contrevenants	16	18	18
Loi nationale sur la formation	152	157	156
Expansion du bilinguisme	36	44	45
Réadaptation professionnelle	24	31	31
Expansion économique	20	18	28
Assurance-récolte	15	33	23
Aide juridique	10	17	21
Services sociaux dispensés aux Indiens	18	16	20
Autres	61	36	37
TOTAL	**3 292**	**4 096**	**4 188**

DÉPÔTS AUX COMPTES EN FIDUCIE **TABLEAU C5**
(en millions de dollars)

	Chiffres réels 1982-1983	Chiffres provisoires 1983-1984	Estimations 1984-1985
Caisse de retraite des fonctionnaires	485	522	590
Fonds de rajustement des pensions	190	212	230
Fonds en fiducie de la loterie interprovinciale	45	99	95
Caisse d'épargne de l'Ontario - montant net des dépôts	20	15	25
Autres	30	20	21
TOTAL	**770**	**868**	**961**

REMBOURSEMENT DES PRÊTS **TABLEAU C6**
(en millions de dollars)

	Chiffres réels 1982-1983	Chiffres provisoires 1983-1984	Estimations 1984-1985
Société de subventions d'immobilisations aux conseils scolaires	87	92	98
Projets environnementaux	68	89	55
Société foncière de l'Ontario	67	70	52
Société de subventions d'immobilisations aux universités	32	34	36
Sociétés de développement de l'Ontario	25	50	23
Débentures pour le drainage agricole	16	21	21
Hôpitaux publics	17	16	9
Commission des transports du Nord de l'Ontario	-	15	4
Autres	29	38	27
TOTAL	**341**	**425**	**325**

PAIEMENTS À MÊME LES COMPTES EN FIDUCIE **TABLEAU C7**
(en millions de dollars)

	Chiffres réels 1982-1983	Chiffres provisoires 1983-1984	Estimations 1984-1985
Caisse de retraite des fonctionnaires	109	124	150
Fonds de rajustement des pensions	36	51	67
Fonds en fiducie de la loterie interprovinciale	43	12	22
Fonds d'indemnisation des victimes d'accidents d'automobiles	17	13	8
Autres	16	6	4
TOTAL	**221**	**206**	**251**

PRÊTS ET APPORTS EN CAPITAL **TABLEAU C8**
(en millions de dollars)

	Chiffres réels 1982-1983	Chiffres provisoires 1983-1984	Estimations 1984-1985
Projets environnementaux	72	71	60
CLDI	13	15	35
Société de l'énergie de l'Ontario	11	29	28
Sociétés de développement de l'Ontario	14	27	28
Débentures pour le drainage agricole	29	24	25
Société foncière de l'Ontario	11	7	8
Société d'aménagement municipal	6	-	2
Autres	25	6	5
TOTAL	**181**	**179**	**191**

EFFICACITÉ CROISSANTE DE LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ONTARIO : DE 1980 À 1984 — **GRAPHIQUE C5**

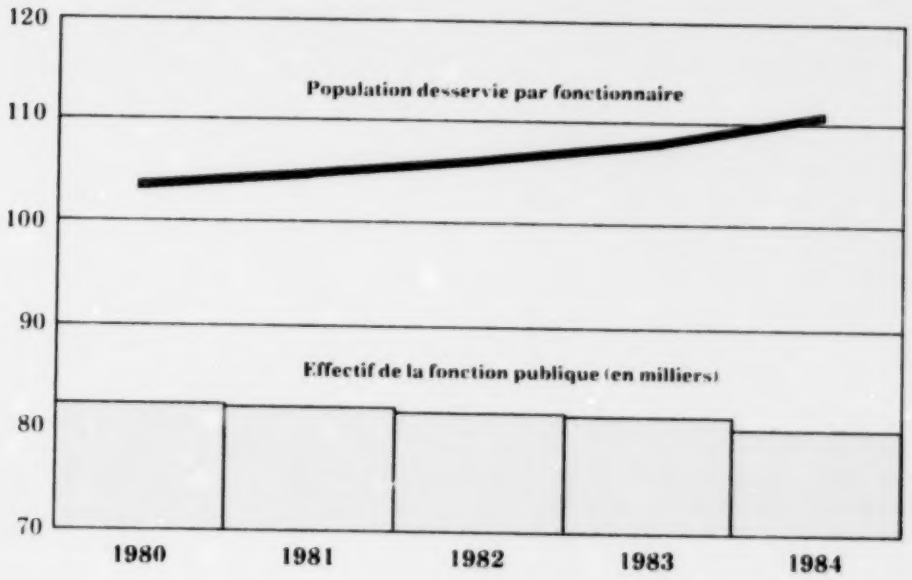

DÉPENSES ET BESOINS NETS DE TRÉSORERIE EXPRIMÉS EN POURCENTAGE DU PRODUIT PROVINCIAL BRUT : DE 1980-1981 À 1984-1985 — **GRAPHIQUE C6**

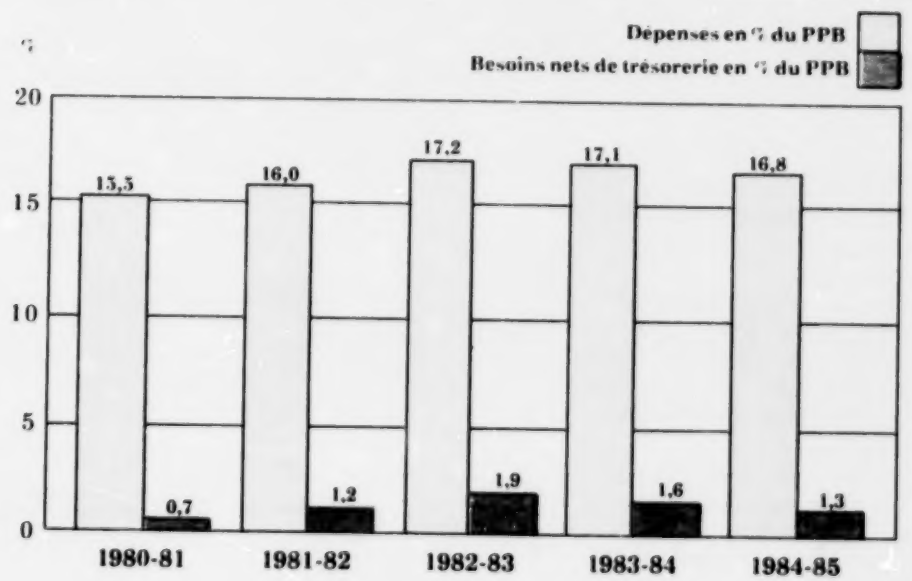

PAIEMENTS AUX ADMINISTRATIONS LOCALES **TABLEAU C9**
(en millions de dollars)

	Chiffres réels 1982-1983	Chiffres provisoires 1983-1984	Estimations 1984-1985
SUBVENTIONS CONDITIONNELLES			
Subventions aux conseils scolaires			
Subventions prévues par la loi	2 661	2 898	3 030
Subventions d'immobilisations	67	65	67
Transports			
Routes	473	491	506
Transports en commun	199	278	286
Autres	3	2	3
Assistance sociale			
Aide sociale générale	346	416	445
Foyers pour personnes âgées	160	170	176
Sociétés d'aide à l'enfance	147	157	166
Garderies	61	66	81
Autres	9	10	10
Santé			
Bureaux de santé locaux	86	92	96
Autres	25	30	30
Environnement	110	91	78
Agriculture	78	82	99
Affaires municipales et Logement	72	63	66
Offices de protection de la nature	42	38	39
Conseils de bibliothèques	27	28	29
Loisirs	33	29	21
Affaires du Nord	17	13	10
Autres	85	74	78
	4 701	5 093	5 316
SUBVENTIONS INCONDITIONNELLES			
Aide générale	202	217	234
Péréquation des ressources	177	186	129
Services policiers - par habitant	112	113	130
Aide générale - par habitant	62	96	101
Paiements tenant lieu d'impôts	70	77	83
Aide au Nord de l'Ontario	56	59	63
Revenu garanti	-	-	51
Autres	19	17	14
	698	765	805
TOTAL	**5 399**	**5 858**	**6 121**

EFFECTIF DE LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ONTARIO **TABLEAU C10**
au 31 mars 1984[1]

Ministère	Postes classifiés	Postes non classifiés	Autres employés de la Couronne	Total
Affaires sociales				
Santé	10 339	1 924	-	12 263
Éducation	1 415	479	448	2 342
Services sociaux et communautaires	9 611	1 897	-	11 508
Collèges et Universités	505	68	1	574
Affaires civiques et culturelles	528	226	-	754
Secrétariat aux affaires sociales	43	38	-	81
	22 441	4 632	449	27 522
Développement des ressources				
Transports et Communications	8 977	1 325	-	10 302
Affaires municipales et Logement	1 123	183	-	1 306
Richesses naturelles	3 936	1 533	-	5 469
Agriculture et Alimentation	1 491	498	-	1 989
Environnement	1 454	148	-	1 602
Tourisme et Loisirs	537	312	-	849
Énergie	175	87	-	262
Industrie et Commerce	410	88	3	501
Sociétés de développement de l'Ontario	153	16	-	169
Travail	1 407	134	21	1 562
Secrétariat au développement des ressources	17	42	1	60
	19 680	4 366	25	24 071
Administration de la justice				
Solliciteur général	1 530	565	5	2 100
Procureur général	3 169	1 523	447	5 139
Services correctionnels	4 817	937	48	5 802
Consommation et Commerce	1 697	294	514	2 505
Secrétariat à l'administration de la justice	14	10	-	24
	11 227	3 329	1 014	15 570
Administration publique générale				
Trésor et Économie	374	87	1	462
Revenu	3 836	231	-	4 067
Services gouvernementaux	2 718	267	-	2 985
Affaires du Nord	160	67	-	227
Conseil de gestion	62	17	-	79
Commission de la fonction publique	191	62	-	253
Bureaux législatifs et exécutifs	75	32	-	107
Affaires intergouvernementales	68	23	-	91
	7 484	786	1	8 271
Personnel en uniforme de la Sûreté de l'Ontario et gardes de sécurité	4 266	-	-	4 266
Personnel des usines de traitement des eaux	570	125	-	695
Total des effectifs	65 668	13 238	1 489	80 395
Projets à court terme de création d'emplois	-	613	-	613
TOTAL GÉNÉRAL	65 668	13 851	1 489	81 008

1 Sauf le personnel attaché aux bureaux du lieutenant-gouverneur, de l'Assemblée législative, de l'ombudsman et du vérificateur provincial.

PRINCIPALES STATISTIQUES FINANCIÈRES ET ÉCONOMIQUES : DE 1975-1976 À 1984-1985
(en millions de dollars)

	1975-1976	1976-1977	1977-1978
Opérations financières			
Recettes	9 520	11 148	11 782
Dépenses	11 319	12 467	13 544
Besoins nets de trésorerie	1 799	1 319	1 762
Situation financière			
Dette consolidée[1] (sans Hydro-Ontario)	9 818	10 895	12 364
Opérations de la dette provinciale (montant net)	1 974	1 092	1 506
Titres de dette détenus par le public	1 909	1 679	1 613
Produit provincial brut (PPB) au prix du marché	64 802	74 450	81 970
Revenu des particuliers	53 902	61 074	67 417
Population - juin - (en milliers)	8 172	8 264	8 353
Dette consolidée par habitant (en dollars)	1 201	1 318	1 480
Revenu des particuliers par habitant (en dollars)	6 596	7 390	8 071
Besoins nets de trésorerie en pourcentage du PPB	2,8	1,8	2,1
Dette consolidée en pourcentage du PPB	15,2	14,6	15,1
Dépenses totales en pourcentage du PPB	17,5	16,7	16,5
Titres de dette détenus par le public en pourcentage du PPB	2,9	2,3	2,0
Montant cumulatif net des emprunts pour Hydro-Ontario			
É.-U.	2 240	2 509	2 901
RPC	-	-	-
Passif éventuel (surtout Hydro-Ontario)	5 147	5 806	6 211

[1] La dette consolidée regroupe les obligations, les débentures, les billets et les bons du Trésor.
n.d. - non disponible

TABLEAU C11

1978-1979	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983	Chiffres provisoires 1983-1984	Estimations 1984-1985
13 233	15 246	16 470	18 886	20 433	22 597	24 762
14 413	15 830	17 273	20 389	22 911	24 947	26 801
1 180	584	803	1 503	2 478	2 350	2 039
14 037	15 196	16 214	17 592	19 643	22 503	24 576
1 652	1 132	968	1 363	2 051	2 860	2 073
1 718	1 307	1 164	1 102	1 056	1 939	1 843
89 702	100 942	111 607	127 105	133 231	146 221	159 332
74 835	83 480	93 730	109 373	120 648	129 249	140 783
8 440	8 501	8 570	8 625	8 716	8 816	8 920
1 663	1 788	1 892	2 040	2 254	2 553	2 755
8 867	9 820	10 937	12 681	13 842	14 661	15 783
1,3	0,6	0,7	1,2	1,9	1,6	1,3
15,6	15,1	14,5	13,8	14,7	15,4	15,4
16,1	15,7	15,5	16,0	17,2	17,1	16,8
1,9	1,3	1,0	0,9	0,8	1,3	1,2
3 568	3 782	3 690	4 530	4 910	5 082	n.d.
-	-	500	1 000	1 000	1 000	1 000
6 734	7 601	8 257	8 966	10 823	12 400	n.d.

LE DOLLAR BUDGÉTAIRE : RECETTES
ESTIMATIONS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 1984-1985

GRAPHIQUE C7

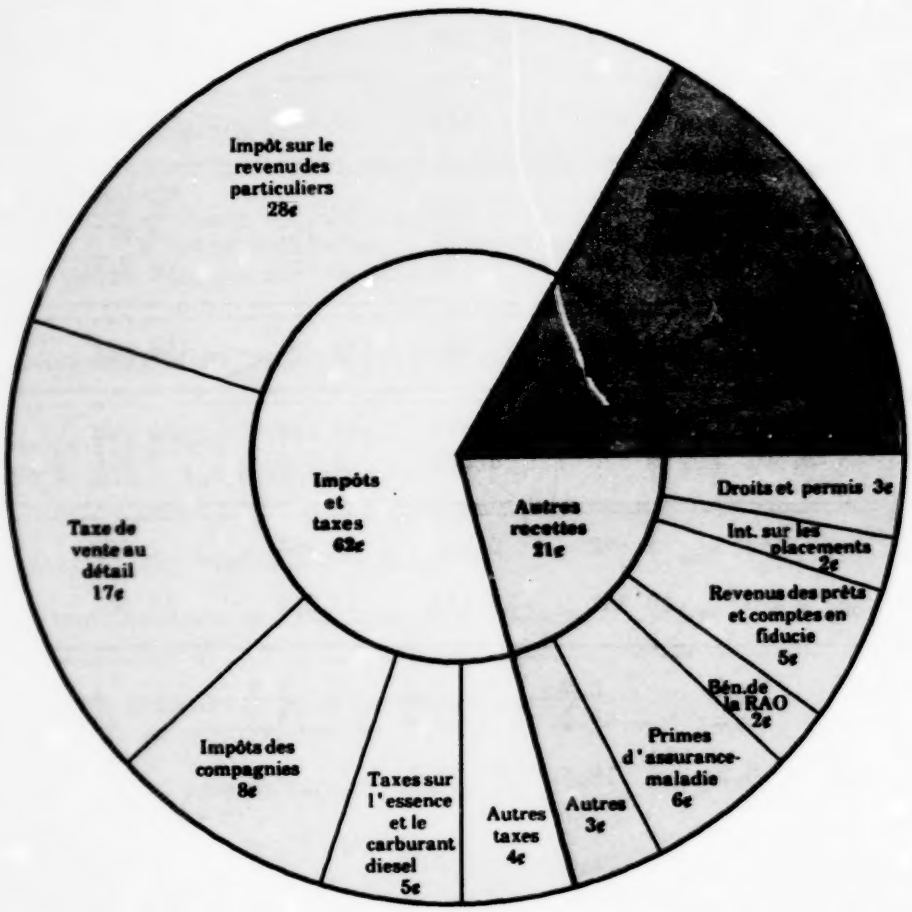

LE DOLLAR BUDGÉTAIRE : DÉPENSES
ESTIMATIONS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 1984-1985

GRAPHIQUE C8

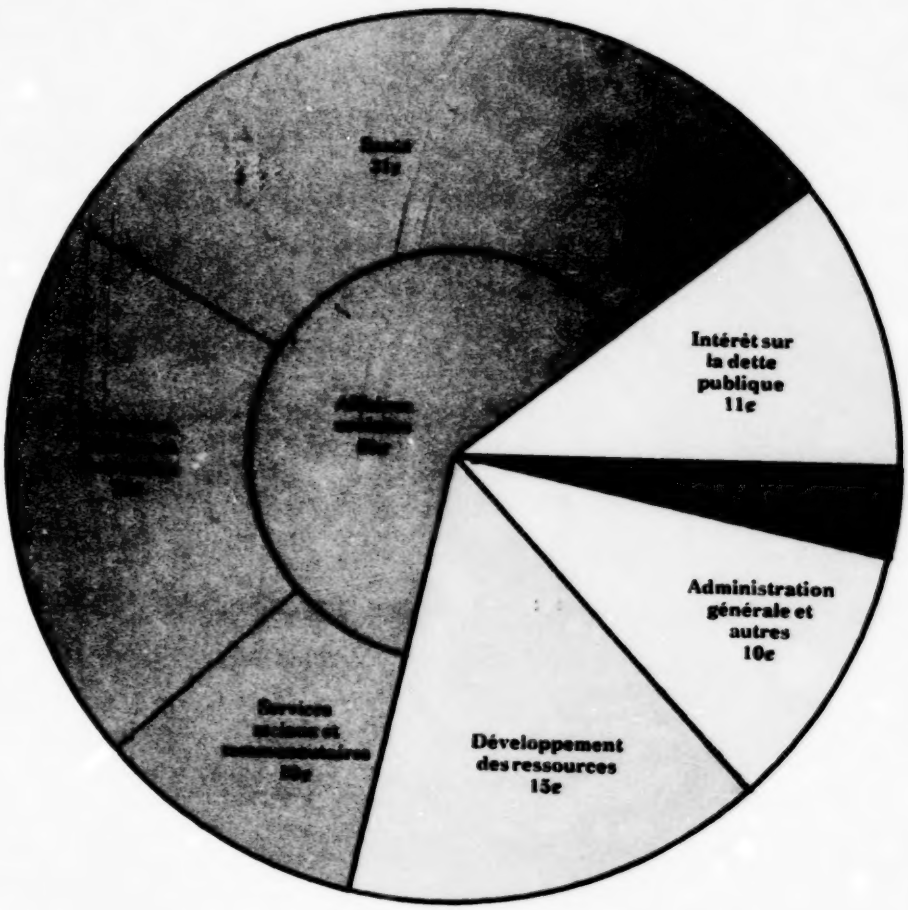

POOR

QUALITY

ORIGINAL